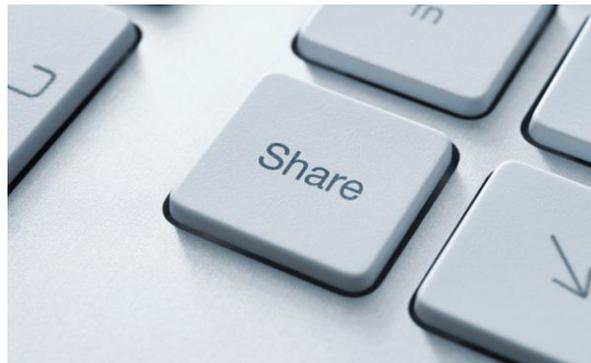




L'Economie collaborative :  
nouveau vecteur d'influence et de reconquête du pouvoir



**MSIE20**

Anne-Florence Evroux

Marion Jacquemin

Quitterie de Mentque

Florence Rodet

Barbara Thocquenne

Avril 2014

## **TABLE DES MATIERES**

<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b>4</b>
<b><u>I. QUAND LA SOCIETE CIVILE BOULEVERSE LES PARADIGMES ECONOMIQUES CLASSIQUES</u></b>	<b>9</b>
I.1 LES TERREAUX DU CHANGEMENT	9
I.2 LES PRINCIPES DE L'ECONOMIE COLLABORATIVE	17
<b><u>II. L'ADAPTATION DES ENTREPRISES A DE NOUVEAUX CODES ECONOMIQUES</u></b>	<b>26</b>
II.1. L'ECONOMIE COLLABORATIVE COMME EVOLUTION DES SYSTEMES CLASSIQUES	26
II.2 L'IDENTIFICATION DES SECTEURS ADAPTES A CE SYSTEME	34
II.3 LES ENTREPRISES QUI S'ADAPTENT	54
II.4 LIMITES DE L'ECONOMIE COLLABORATIVE DANS CERTAINS SECTEURS ECONOMIQUES	55
<b><u>III. LA DIFFICILE PRISE EN COMPTE PAR LES ETATS DE CET OUTIL D'INFLUENCE ET INSTRUMENT DE CONQUETE DU POUVOIR</u></b>	<b>58</b>
III.1 LES AFFRONTEMENTS CONCEPTUELS ENTRE LES PRINCIPES FONDATEURS DE LA NOTION D'ETAT ET LES PRECEPTES DE L'ECONOMIE COLLABORATIVE	58
III.2 LES AFFRONTEMENTS SUR LE TERRAIN ECONOMIQUE ENTRE LES ACTEURS DE L'ECONOMIE COLLABORATIVE ET L'ETAT	61
III.3 L'ECONOMIE COLLABORATIVE COMME OUTIL DE DEVELOPPEMENT DES PAYS EMERGENTS ?	71
<b><u>PERSPECTIVES ET PRECONISATIONS</u></b>	<b>77</b>
<b><u>ANNEXE 1 : LEXIQUE DE L'ECONOMIE COLLABORATIVE</u></b>	<b>79</b>
<b><u>ANNEXE 2 : LISTE DES SITES COLLABORATIFS ACCESSIBLES SUR LE WEB FRANÇAIS</u></b>	<b>81</b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b>	<b>86</b>

KKR GOES RETAIL • NBA VALUATIONS • FRACKING URANIUM?

FEBRUARY 11 • 2013 EDITION

# Forbes

SPECIAL

AMERICA'S  
MOST  
PROMISING  
COMPANIES

THE 50 STARS  
OF TOMORROW  
REINVENTING  
MOBILE

POPCHIPS:  
THE NEXT SNAPPLE?

AIRBNB'S  
BRIAN  
CHESKY

HE'S WORTH  
\$250 MILLION  
TURNING HOMES  
INTO HOTELS

## WHO WANTS TO BE A BILLIONAIRE

THE PEER-TO-PEER SHARE ECONOMY IS CREATING MILLIONS  
OF MICRO-ENTREPRENEURS, DISRUPTING MAJOR CORPORATIONS—  
AND CREATING A HANDFUL OF JACKPOTS.

## INTRODUCTION

Economie : « Ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses »

Collaboratif : « Qui fait appel à la collaboration de chacun ; contributif, participatif ; Qui vise à faciliter la collaboration grâce à des outils informatiques adaptés au partage et à l'échange d'informations »<sup>1</sup>

Economie participative, contributive<sup>2</sup>, horizontale, quaternaire<sup>3</sup>, positive<sup>4</sup>, circulaire<sup>5</sup>, latérale<sup>6</sup>, *open source*, *open hardware*, symbiotique,... : de même que la définition de l'économie n'est pas consensuelle, les contours de l'économie collaborative varient en fonction des auteurs et des chercheurs qui s'intéressent à un concept encore en phase de définition et d'expérimentation.

### ➤ De la « nouvelle économie » à la recherche de nouvelles logiques de développement

Au milieu des années 90 apparaît le terme de « nouvelle économie » pour désigner l'émergence d'une économie issue du *Web* et des réseaux : *e-commerce* et services dématérialisés. Cette nouvelle économie aujourd'hui réglementée<sup>7</sup> est ancrée dans la réalité de l'économie de marché.

Pendant du développement des usages *Web* et des réseaux sociaux, alternative à la crise économique, à une société de consommation qui se voit contrainte par un pouvoir d'achat en diminution, de nouveaux modèles économiques émergent depuis quelques années. Ils impliquent les réseaux IT, la notion d'usagers, et la mise en partage.

Pour les acteurs qui en font la promotion, comme les fondateurs de [OuiShare](#)<sup>8</sup>, l'économie collaborative est un concept large et protéiforme. Il englobe la consommation collaborative, la production contributive, le financement participatif, mais aussi des modes de vie

---

<sup>1</sup> Larousse.

<sup>2</sup> Notion défendue par Bernard Stiegler.

<sup>3</sup> Notion théorisée par l'économiste Michèle Debonneuil, « *L'Économie quaternaire, une croissance durable à construire* », rapport remis en janvier 2010 à Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du développement de l'économie numérique.

<sup>4</sup> Maximilien Rouer, Anne Gouyon « *Réparer la planète, la révolution de l'économie positive* », 2005. Groupe de réflexion présidé par Jacques Attali « *Pour une économie positive* » *La Documentation Française*, Septembre 2013.

<sup>5</sup> *Ellen MacArthur Foundation*.

<sup>6</sup> Jeremy Rifkin.

<sup>7</sup> « Directive *e-commerce* » : Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2000 relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur.

<sup>8</sup> ONG française à vocation internationale qui promeut l'économie collaborative.

collaboratifs. Son ciment est le *Web* et le caractère *Peer to Peer* (P2P, pair à pair ou d'égal à égal) des services mis en place. Il est aussi dans le courant du « savoir libre » et de la « culture libre ».

**L'économie collaborative se définit comme un ensemble d'activités issues du *Web* et des technologies réseaux P2P visant à produire de la valeur en commun et reposant sur de nouvelles formes d'organisation du travail. Elle s'appuie sur une structure davantage horizontale que verticale, la mutualisation des espaces, des outils, des biens (matériels ou immatériels) et l'organisation de citoyens en réseaux ou en communautés.**

- **Les origines du concept**

Le concept de « *Sharing economy* » ou « *mesh economy* » apparaît aux Etats-Unis au milieu des années 2000. Il résulte de l'émergence des technologies réseaux et de la prise de conscience du contexte d'épuisement des ressources et d'accroissement de la population, décrites notamment dès 1968 par Garret Hardin dans son article « *The Tragedy of the Commons* »<sup>9</sup>. L'écologue y décrit les mécanismes de prédation des ressources naturelles partagées qui résultent d'un accès libre.

Cette convergence de contextes, associant technologie, conscience environnementale et humaine va, dans les années 2000, remarquablement dynamiser les axes de recherches des grandes universités américaines. Yochai Benkler, professeur de droit à Harvard, relie les notions de gestion des ressources et d'environnements réseaux, sous l'angle de l'espace commun de possession. Il emploie pour la première fois en 2002 le terme « *commons-based peer production* » (production en réseau à partir d'un espace commun de possession) pour désigner des projets de collaboration tels que les logiciels libres basés sur le partage d'information. Il est aussi l'un des premiers à parler d'« économie de l'information en réseau » qu'il définit comme « un système de production, de distribution et de consommation de l'information caractérisée par une action individuelle décentralisée, qui ne s'appuie pas sur des logiques ou des stratégies de marché »<sup>10</sup>. Son ouvrage publié en 2006, *La richesse des réseaux*<sup>11</sup>, analyse la façon dont les technologies de l'information permettent des formes augmentées de collaboration, qui peuvent transformer l'économie et la société.

Benkler soutient le logiciel libre et le savoir libre, à l'instar de Lawrence Lessig, autre pionnier de l'élaboration d'une culture du partage sur les réseaux. Professeur de droit à la *Harvard Law School*, Lessig crée les licences *Creative commons* et défend la culture libre<sup>12</sup>. Les

<sup>9</sup> Garrett Hardin, « *The Tragedy of the Commons* », publié dans le magazine *Science* le 13 décembre 1968.

<sup>10</sup> « *a system of production, distribution, and consumption of information goods characterized by decentralized individual action carried out through widely distributed, nonmarket means that do not depend on market strategies* ».

<sup>11</sup> *The Wealth of Networks*, Yochai Benkler, *Creative Commons Attribution/Non-commercial license*, Janvier 2006.

<sup>12</sup> *Free Culture: How Big Media Uses Technology and the Law to Lock Down Culture and Control Creativity* - Lawrence Lessig, *Creative Commons Attribution/Non-commercial license*, 25 mars 2004.

ouvrages de Benkler sont publiés sous licence *Creative Commons*, accessibles gratuitement en ligne, de même que toutes les publications de Lawrence Lessig.

Ces travaux préfigurent l'analyse de l'économiste Jeremy Rifkin, fondateur de la Fondation pour les tendances économiques. Rifkin intègre la notion d'économie collaborative dans son concept phare de « 3<sup>ème</sup> révolution industrielle »<sup>13</sup> et le transpose à la production et au partage collaboratif des ressources énergétiques, par le biais des technologies Internet.

En pleine expansion aujourd'hui avec des sites à la popularité croissante comme *Etsy*, *Airbnb* ou *La Ruche qui dit Oui !* la notion de consommation collaborative n'est pas nouvelle. Le troc, l'échange, la vente ou la location d'un service ou d'un bien entre individus existe depuis longtemps. La dimension participative du *Web* et les réseaux ont cependant permis la réémergence dans la société civile, d'usages et d'activités que la sphère marchande s'est appropriée. Le terme « consommation collaborative » apparaît dès 1978 dans un article de Marcus Felson et Joe L. Spaeth sur l'auto-partage<sup>14</sup>. Il sera repris en 2010 par Rachel Botsman dans son ouvrage « *What's Mine Is Yours: The Rise of Collaborative Consumption* » puis théorisé la même année dans « *The Mesh: Why the Future of Business is Sharing* ». Fondatrice du mouvement « *collaborative consumption* », Rachel Botsman développe notamment l'idée de réémergence du concept de partage et voit dans les systèmes de réputation et dans la notion de confiance, une nouvelle monnaie sociale.

- **Existe-t-il des critères et des facteurs de développement d'une économie collaborative ?**

Les modèles économiques sont le reflet du monde et de l'évolution des sociétés. Ils s'inscrivent dans une logique historique, en réponse à des changements de paradigmes, aux révolutions technologiques et aux attentes sociétales qui en découlent.

Une juxtaposition de plusieurs facteurs intervient pour constituer les critères d'émergence d'une nouvelle forme d'économie appelée « collaborative » :

- ✓ la maturité des technologies de l'information (infrastructures et équipements) ;
- ✓ la crise économique et les limites des systèmes économiques actuels : contradiction de plus en plus forte entre, d'une part, le développement technologique et la surconsommation, et d'autre part, la paupérisation des pays riches et le problème de l'emploi (précarisation, chômage des jeunes) ;

---

<sup>13</sup> "The Third Industrial Revolution: How Lateral Power Is Transforming Energy, the Economy, and the World", Jeremy Rifkin, Edition Palgrave Macmillan, 2011.

<sup>14</sup> Marcus Felson and Joe L. Spaeth: "Community structure and collaborative consumption: a routine activity approach to consumer behavior", *American Behavioral Scientist*, 1978.

- ✓ l'accélération de la mondialisation des échanges, notamment grâce aux nouvelles technologies. Une nouvelle polarité du monde voit émerger de nouveaux pays dans la donne économique mondiale : Inde, Brésil, Chine ... ;
- ✓ l'augmentation de la population mondiale et des niveaux de développements qui accélèrent la problématique de gestion des ressources rares, d'écologie, d'accès aux richesses ;
- ✓ le franchissement d'un niveau de développement matériel et de maturité sociétale (niveau d'études, accès à la connaissance) qui amène un niveau de conscience et d'engagement des citoyens.

Ce sont donc les pays les plus développés qui font émerger l'économie collaborative. Elle va mettre au centre du jeu des biens qui ne s'achètent plus, mais dont l'usage se négocie.

- **Paramètres fondateurs : l'évolution de la notion d'accès et l'esprit du *Web* libertaire**

A l'origine de l'économie collaborative, il y a la culture *Web* et l'évolution des réseaux. Le développement des technologies de l'information a généralisé l'accès aux contenus, souvent mis à disposition gratuitement au sein d'un espace autorégulé et dans un contexte juridique souvent inopérant car ayant du mal à s'adapter aux évolutions rapides des technologies et des usages.

L'accès libre et gratuit conditionne les usages *Web* depuis près de 20 ans, en dépit de la résistance de l'économie marchande traditionnelle et des lois qui tentent de réguler cet espace sans frontière. C'est une réalité et l'économie du *Web* ne pourra pas revenir en arrière, malgré des lois répressives. Le *Web* puise sa philosophie dans les idéologies libertaire du *Web natif* (*hackers*) et les lobbyings pour le défendre sont puissants, mondiaux et très actifs (*Anonymous*, Parti Pirate, *Electronic Frontier Foundation*, Quadrature du Net en France etc.). L'économie « *pure player* » qui en découle intègre naturellement cette donne : un accès gratuit et un paiement de services qui sont souvent une alternative moins coûteuse que dans le monde réel marchand. De là émane la notion d'*open source*, qui fait son apparition très tôt dans l'histoire de l'informatique avec le projet Gnu/Linux et l'émergence aujourd'hui de la notion d'*open hardware* (matériel libre).

Le *Web natif* est libertaire : la liberté d'innover et de créer sans entrave est dans l'ADN des pionniers de l'informatique et des réseaux, et chez les *hackers* originels devenus parfois des gourous de l'industrie informatique, du *Web* et des réseaux. L'Internet est donc un espace où les nouveaux outils d'influence sont à l'initiative, non pas d'industriels puissants, mais de talentueux *outsiders*.

Ce n'est pas un hasard si la Californie, et plus particulièrement San Francisco est pionnier dans l'expérimentation de l'économie collaborative, et accueille notamment le *Mesh*, festival international initié par Lisa Gansky pour promouvoir la *sharing economy* : la Californie, temple de la richesse et de la démesure, berceau des mouvements *beatnik* et *hippie*, vivier des *start-up* technologiques avec la *Silicon Valley*, mais aussi l'une des premières régions à avoir subi de plein fouet la crise de la fin des années 90, puis celle de 2008.

➤ **L'Economie collaborative comme instrument de réémergence et nouvel outil d'influence**

Le poids de l'économie collaborative dans le système global est croissant. Le magazine *Forbes* l'estime à 3,5Md\$ dans le monde début 2013 et les pronostics de croissance sont exponentiels.

Dans un contexte de recherche de nouveaux leviers de croissance, favoriser les initiatives collaboratives est un axe de relance mais aussi un moyen pour lutter contre des inégalités croissantes dans la répartition des richesses. De plus en plus d'économistes ou d'acteurs de l'économie voient dans un combat en faveur d'une réduction des inégalités, un moyen de relancer la croissance. C'est une thèse aujourd'hui très répandue aux Etats-Unis, y compris dans certaines écoles libérales et explique la campagne de Barack Obama en faveur d'une hausse du SMIC. Dans cette optique, l'économie collaborative par ses principes de gouvernance plus ouverts, plus coopératifs et respectueux de l'intérêt commun est un levier de relance de la croissance.

L'économie collaborative est analysée majoritairement sous le prisme d'une rupture ou d'une évolution de l'économie traditionnelle, et des affrontements qu'elle provoque en se confrontant aux modèles en place. Au-delà des transformations qu'elle préfigure, peut-elle constituer un nouvel outil d'influence, vecteur de pouvoir et de puissance ? Et devenir un instrument de réémergence économique pour les pays dans lesquels elle se développe ?

En analysant ses contours en France et dans le monde, cette étude s'attachera à identifier les conditions d'une réémergence économique et les leviers d'influence utilisés par la société civile, les entreprises et les Etats. Le pouvoir politique est aujourd'hui confronté à des difficultés complexes pour lesquelles les recettes connues sont rendues inopérantes. Face à cela, les individus ont tendance à chercher des solutions à leur niveau; ils font alors appel à des réflexes d'adaptation qui accompagnent et produisent les grandes mutations sociétales. La question est donc de savoir qui a décidé de se servir de ce levier de croissance comme outil d'influence.

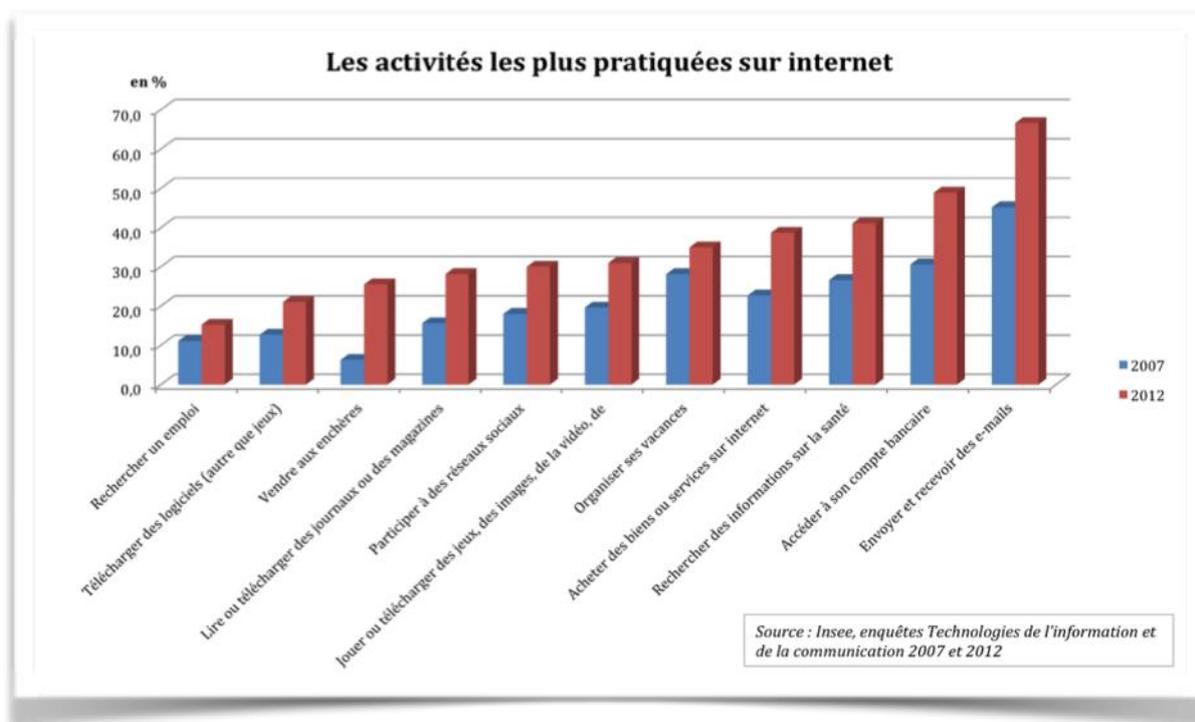
# I. Quand la société civile bouleverse les paradigmes économiques classiques

## I.1 Les terreaux du changement

### I.1.a. L'explosion d'Internet

En France, que l'on fasse une distinction par catégorie socioprofessionnelle ou par tranche d'âge, l'utilisation d'Internet s'est totalement démocratisée. Selon la dernière [étude de l'INSEE](#) publiée<sup>15</sup>, près de 80% des Français disposent d'un ordinateur et d'une connexion Internet haut débit en 2012. Ce taux frôle les 100% pour les 15-29 ans et les cadres, et il atteint même 25% pour les séniors de plus de 75 ans.

Les Français sont donc « hyper connectés ». Internet s'est introduit dans leurs habitudes pour communiquer, s'informer et consommer : en 2012, trois français sur quatre entre 15 et 44 ans ont déjà effectué un achat sur internet, et 25% d'entre eux déclarent avoir vendu aux enchères sur Internet un objet leur appartenant, contre 6%, cinq ans auparavant.

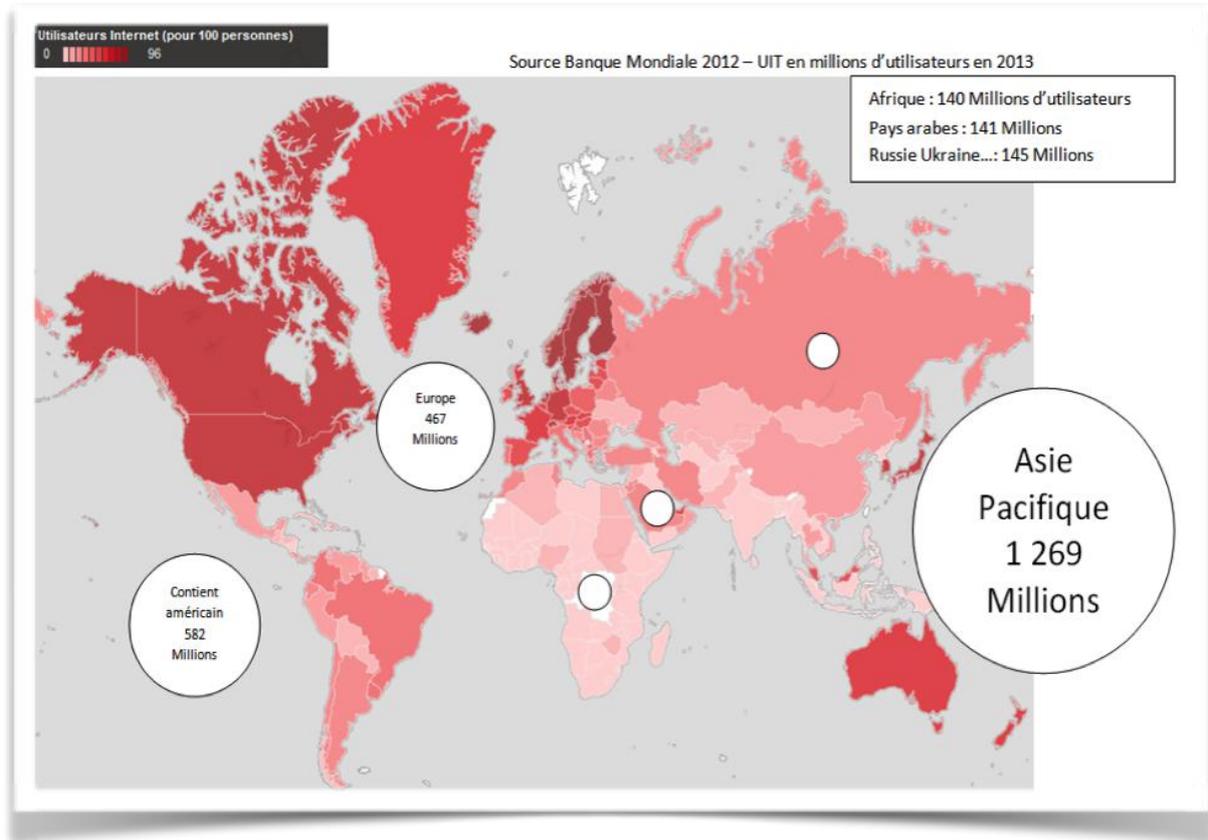


D'autres chiffres sont révélateurs de cette vulgarisation de l'usage d'Internet. Quand il s'agit de consommation, les canaux de distribution physiques et digitaux semblent désormais

<sup>15</sup> Etude Insee Première - « L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile », Vincent Gombault, division Conditions de vie des ménages – Juin 2013.

indissociables : 87% des Français consultent Internet avant d'acheter en magasin, et 70% se rendent en magasin avant d'acheter sur le web<sup>16</sup>.

En 2006, 17,6% de la population mondiale accédait à Internet selon la [Banque Mondiale](#). En 2012, cette proportion avait doublé pour atteindre 35,5% de la population, dont 9% en haut débit.



Selon l'agence onusienne, l'Union Internationale des Télécommunications ([UIT](#)), 39% de la population mondiale utiliserait Internet aujourd'hui, soit 2,75 milliards de personnes (elles n'étaient que 300 millions en 2000), avec de grandes disparités selon les pays. Dans les pays développés, en moyenne 80% des habitants sont connectés pour un coût qui ne cesse de diminuer (environ 1,7% du Produit National Brut). Dans les pays en développement, la règle appliquée est celle du tiers : 30% de la population accède à Internet, pour un coût représentant, en moyenne, 30% du revenu par habitant<sup>17</sup>.

Le déploiement massif d'Internet s'explique par la baisse des coûts des matériels de routage et des systèmes de transmission, et des performances croissantes, comme la fibre optique. Ainsi, en octobre 2013, une trentaine d'acteurs mondiaux issus des secteurs public et privé<sup>18</sup>

<sup>16</sup> Livre blanc « L'avènement de la consommation collaborative : quel modèle économique en France en 2030 ? » - Edouard Dumortier – IlokYou.com – Avril 2013.

<sup>17</sup> En France, le coût mensuel d'une connexion Internet (31,6 euros) correspond à 0,9 % du PNB par habitant, contre 747% et 720% en Gambie et en Erythrée, les deux pires élèves en matière d'accès à Internet.

<sup>18</sup> Principaux membres de l'Alliance A4AI : Google, Omidyar Network, l'USAID, le Département pour le développement international du Royaume-Uni et depuis janvier 2014, *Group Special Mobile*.

ont créé une Alliance en faveur d'un Internet abordable ([A4AI – Alliance for Affordable Internet](#)) pour rendre Internet accessible au plus grand nombre dans les pays en voie de développement. Le groupe vise à faire chuter les coûts de connexion en dessous des 5% des revenus par habitant<sup>19</sup>. Quand cet objectif sera atteint, il permettra de connecter les deux-tiers de la population mondiale qui ne bénéficient pas encore d'un accès à Internet et de faire, selon l'UIT, de « l'accès universel une réalité ».

Enfin, Internet est essentiellement exploité dans le monde, pour des vidéos (52%), pour le partage de fichiers (25%) et pour la communication par mails ou autres (18%)<sup>20</sup>. Il est indéniablement un instrument de puissance, pour les firmes qui développent ses nouvelles applications car il est permet de façonner le monde de demain, pour les fournisseurs d'accès, pour les fabricants de matériels informatiques et téléphoniques, pour les fournisseurs de matières premières (chimiques et métaux) liées à la fabrication de ces matériels<sup>21</sup>, ou encore pour les entreprises de recyclage de ces matières.

#### I.1.b. La percée de l'Internet mobile

Dans les pays développés, cette généralisation de l'Internet est à rapprocher, ces dernières années, de la progression des réseaux de téléphonie, offrant un nouvel usage au téléphone mobile : l'accès à Internet. Couplé avec la démultiplication des terminaux mobiles dits « intelligents », tels que les *Smartphones* et les tablettes, les pratiques basculent. En France, avec des débits de plus en plus performants<sup>22</sup>, l'Internet mobile s'est ainsi fortement développé durant ces cinq dernières années. Près de 40 % des personnes l'utilisent en 2012 contre seulement 10 % en 2007, avec toujours une forte propension chez les 15-29 ans (75%) et chez les cadres (70%)<sup>23</sup>. Il se vend ainsi, aujourd'hui, en France, plus de *Smartphones* que de téléphones mobiles classiques, et plus de tablettes que d'ordinateurs<sup>24</sup>. Dans le monde, les ventes de *Smartphones* ont même dépassé le milliard en 2013, alors que celles de tablettes s'élevaient déjà à 221,3 millions<sup>25</sup>, trois ans seulement après le lancement de la première tablette d'Apple.

---

<sup>19</sup> Objectif fixé par la Commission des Nations unies sur le haut débit (*Broadband Commission*).

<sup>20</sup> Commissariat général à la stratégie et à la prospective - « Internet : prospective 2030 », Antton Achiary, Dominique Auverlot et Joël Hamelin - Juin 2013 - <http://www.strategie.gouv.fr/content/etude-dynamique-internet-2030>.

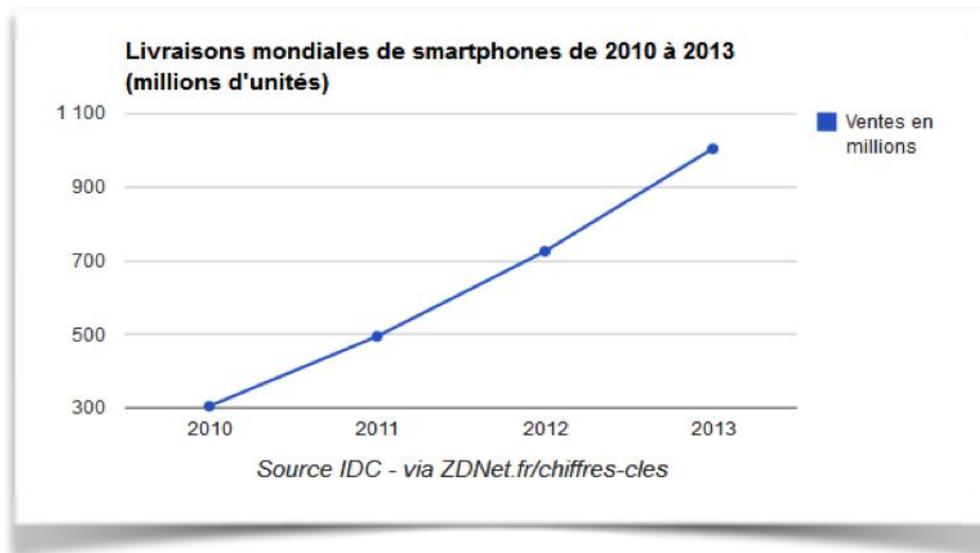
<sup>21</sup> Les matières premières nécessaires à la fabrication d'un ordinateur sont pour moitié des métaux comme le cuivre, l'aluminium, le plomb, l'or, le zinc, le nickel, l'étain, l'argent, le fer, le platine, le palladium, le mercure et le cobalt. S'y ajoutent des éléments chimiques, tels que l'antimoine, l'arsenic, le baryum, le béryllium, le cadmium, le chrome, le sélénium et le gallium.

<sup>22</sup> La dernière génération mobile, la 4G, offre en théorie, un débit 3 fois supérieur à l'ADSL, haut débit terrestre.

<sup>23</sup> Source Insee, idem.

<sup>24</sup> En 2013, 15,8 millions de *Smartphones* ont été vendus contre 7,8 millions de téléphones mobiles classiques; et 6,2 millions de tablettes contre 4,83 millions de PC (dont 3,9 millions de PC portables). Source GFK - <http://www.gfk.com>.

<sup>25</sup> Source IDC 6 - <http://www.idc.com>.



Non seulement, l'accès à internet se généralise, mais il est de surcroît libéré de contraintes physiques<sup>26</sup>. Ce courant lié à la mobilité n'a pas échappé aux géants tels que Google, IBM ou Orange qui investissent de plus en plus dans ce secteur. A titre d'exemples récents : début 2013, « *Big Blue* » (IBM) a lancé une nouvelle offre de produits et services, sous la marque *ThinkMobile*, à destination des entreprises pour développer des applications mobiles et a investi 1,2 Md\$ dans le *Cloud* pour créer de nouveaux *datacenters* répartis dans le monde. En août 2013, le fonds d'investissement de Google a injecté 258 M\$ dans la *start-up* californienne *Uber*, qui propose la réservation de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) partout dans le monde, *via* des applications mobiles. En 2012, les groupes Orange, Total et SNCF ont créé le premier fonds d'investissement européen dédié la mobilité : *Ecomobilité Ventures*. *Zilok auto*, plateforme collaborative de location de véhicules entre particuliers et *Move about*, service d'auto-partage norvégien pour les collectivités et les entreprises, comptent parmi leurs premières prises de participation. [OuiCar.fr](http://OuiCar.fr), la première plate-forme de location de voitures entre particuliers, vient d'effectuer sa deuxième levée de fonds, apportés par Jaïna capital, le véhicule de Marc Simoncini au côté d'Ecomobilité Ventures. Marc Simoncini a compris très tôt le potentiel de l'économie collaborative et il poursuit ses investissements dans le secteur<sup>27</sup>.

### I.1.c. L'apparition du *peer-to-peer* et du *Web 2.0*

A l'aube de ce siècle, Internet n'a pas uniquement bouleversé la manière dont l'achat se réalise entre un professionnel de la vente « en ligne » et un consommateur. Le *Web 2.0* et sa

<sup>26</sup> Le blogueur et chroniqueur, Loïc Le Meur, consacre une expression en 2011, pour qualifier ces nouveaux usages du mobile : le Solomo (contraction de « Social local mobile »).

<sup>27</sup> Valérie Leboucq, « Marc Simoncini parie sur l'essor de l'économie collaborative », Les Echos.fr : <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/service-distribution/actu/0203309521585-marc-simoncini-parie-sur-l-essor-de-l-economie-collaborative-649601.php#Xtor=AD-6001>, 11/02/2014.

myriade de réseaux sociaux changent nos rapports aux autres et également notre manière de consommer. Le phénomène a commencé avec le partage de contenus multimédia rendu possible grâce à la technologie du *peer-to-peer* (ou pair-à-pair ou P2P).

Sur Internet, les logiciels ou les applications de partage s'appuyant sur le P2P permettent à tous les ordinateurs connectés de constituer un réseau, en envoyant et recevant des données sans passer ni par un site, ni par un serveur central. La diffusion de fichiers ne relève plus d'un serveur, facilement saturé par un nombre trop important de connexions et de téléchargement. Avec le P2P tous les ordinateurs connectés se comportent comme autant de «petits» serveurs, et partagent des fichiers entre eux. [Napster](#), le premier système apparu en juin 1999, permettait aux [utilisateurs](#) de partager des [fichiers](#) musicaux au [format MP3](#). L'apparition des plateformes *edonkey* et *emule* est venue étendre le partage aux films, aux vidéos, etc...

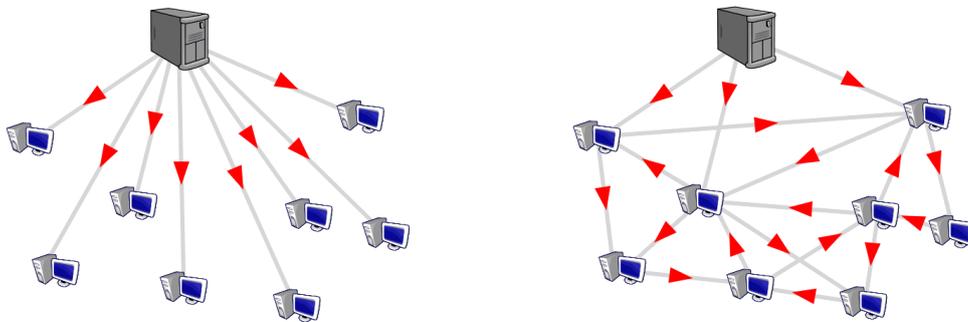


Schéma *Peer-to-peer* (source Sebsauvage.net)

Depuis, ces technologies d'échanges sur Internet ont évolué. La quatrième génération du P2P recourt à la cryptographie pour garantir l'anonymat de leurs utilisateurs : *Ants P2P*, *Freenet*, *GNUnet*, *I2P*, *Mute*, *Rshare*, etc. Un [portail](#) et un [wiki](#), site web collaboratif dont les pages sont modifiables pour les utilisateurs, leur sont même dédiés. En 2006, la formation politique suédoise *Pirate Party*, qui milite pour une meilleure protection de la vie privée, se positionne en précurseur : elle propose un service [Relakks](#) qui permet, moyennant un abonnement très raisonnable<sup>28</sup>, de surfer de manière totalement anonyme sur Internet, y compris avec n'importe quel logiciel ou application P2P.

Ainsi, Michel Bauwens, théoricien et conférencier belge du sujet<sup>29</sup>, définit ce système comme « une forme d'organisation basée sur les réseaux, reposant sur la libre participation de partenaires équipotents engagés dans la production et l'utilisation de ressources communes. Le *peer-to-peer* ne recourt pas aux compensations financières comme motivation principale, et n'utilise pas les méthodes traditionnelles de commande et contrôle. Il crée un commun plutôt qu'un marché ou un Etat, et se base sur des relations sociales pour allouer les ressources, plutôt que sur un mécanisme de prix ou un système

<sup>28</sup> 5€ par mois, ou 45€ par an.

<sup>29</sup> Michel Bauwens est également à l'origine de la [P2P foundation](#).

hiérarchique ». Pour passer en « mode *peer-to-peer* », il suffit de se placer dans la perspective où chacun peut contribuer aux besoins de l'autre. Cet aspect est donc fondamental dans l'émergence d'une source d'influence alternative, mise en place de manière spontanée par des acteurs qui s'organisent en dehors du cadre traditionnel. De là à étendre cette définition issue du monde immatériel (les réseaux informatiques) au monde matériel, il n'y a qu'un pas.

L'évolution des pratiques se poursuit après 2007, avec l'apparition du *Web 2.0*. Grâce à un ensemble de technologies reposant sur la sémantique, l'internaute passe du stade d'observateur de la toile, au stade de créateur et co-développeur, sans obligatoirement être un technicien. A travers les blogs, wikis, réseaux sociaux, ou encore messageries, les internautes peuvent agréger, partager, publier, créer des services et des contenus et alimenter le Web. Pour Tim O'Reilly, fondateur dès 2003, de la notion du *Web 2.0*, il s'agit de rendre le *Web* si intuitif et «intelligent» que les actions actives ou passives des utilisateurs ajoutent de la valeur. L'infrastructure du *Web 2.0* étant complexe<sup>30</sup>, les machines (ordinateurs, téléphones, tablettes) ont également considérablement évolué pour en faciliter davantage l'usage. A travers ses différentes applications, Internet encourage le développement de communautés d'internautes partageant les mêmes affinités ou les mêmes centres d'intérêts. Grâce à sa myriade de réseaux sociaux, blogs, messageries, wikis, le *Web 2.0* se définit alors comme une immense plate-forme de travaux collaboratifs conçus par certains comme «l'agrégateur» d'une intelligence collective. Cette nouvelle façon de partager et de collaborer se caractérise par une transversalité qui remet en question notre modèle classique de hiérarchie pyramidale. Elle génère des rapports de flux plutôt que des rapports de force<sup>31</sup>.

Les conditions «techniques» de l'économie collaborative étant posées, on assiste au cours de la dernière décennie au recours de ces dispositifs techniques pour faire émerger de nouveaux comportements commerciaux. Des formes de revente, de location, de partage, de troc, d'échange, de don de biens matériels et immatériels, de service, ou encore de savoir-faire, se démultiplient. Le phénomène s'appuie sur la liberté de création offerte par Internet et sur le partage facilité par le P2P et les réseaux sociaux. Le phénomène prend une tout autre ampleur depuis la crise de 2008 : certains parlent de révolution, voire même d'une *co-révolution*<sup>32</sup> initiée par la société civile.

---

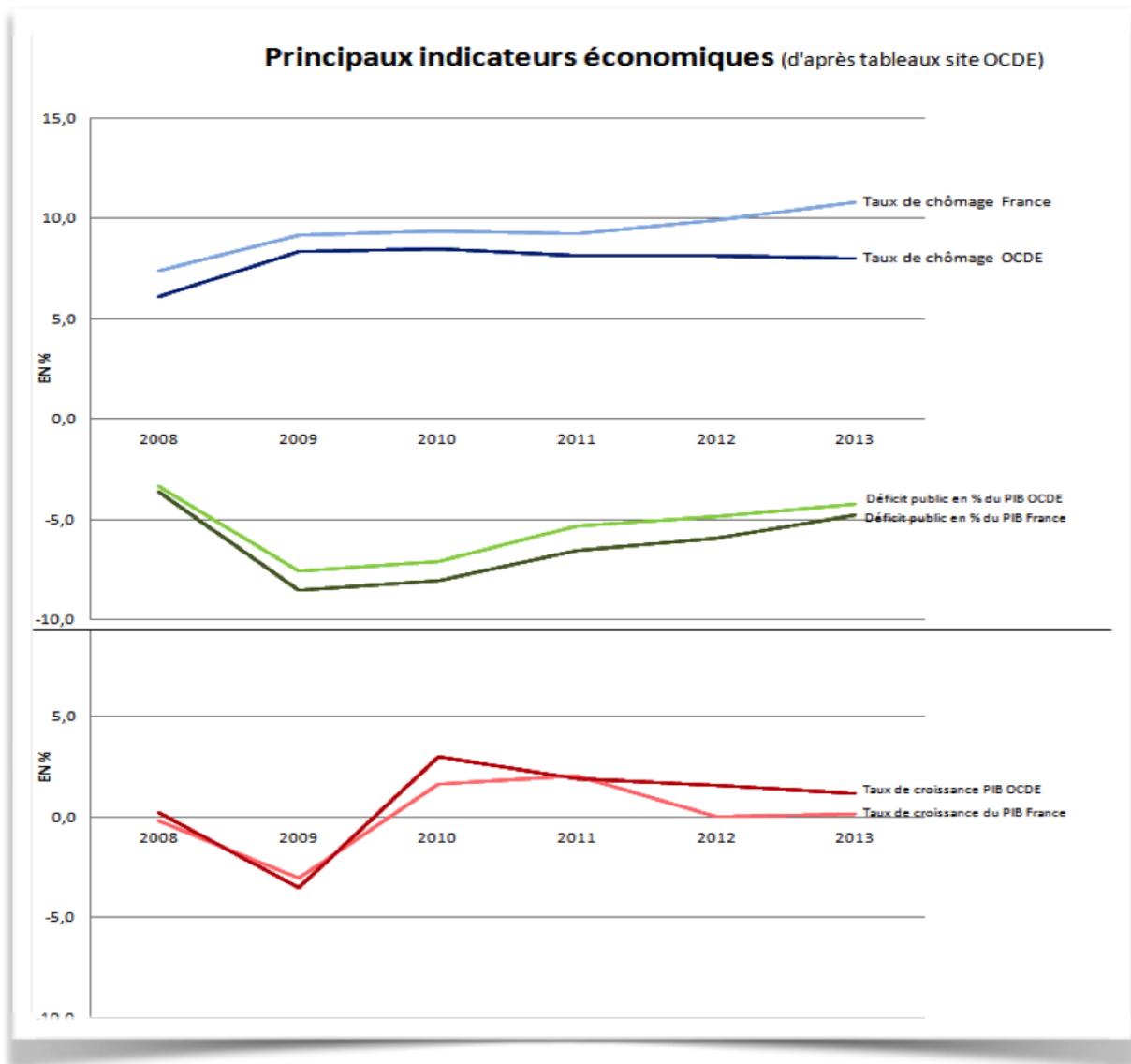
<sup>30</sup> Le *Web 2.0* repose sur un ensemble de technologies, dont la technique de conception d'interface AJAX, la syndication des contenus des pages (RSS, atom..), les protocoles de messagerie...

<sup>31</sup> Selon Joël de Rosnay, qui qualifie ainsi l'émergence qu'une nouvelle société dite fluide. *Surfer la vie : comment sur-vivre dans la société fluide*, Ed. Les liens qui libèrent, mai 2012.

<sup>32</sup> *Vive la Co-révolution ! Pour une société collaborative* - Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot – Editions Alternatives – octobre 2013.

### I.1.d. Le catalyseur : la crise de 2008, de la méfiance à la défiance

Depuis les chocs pétroliers dans les années 70, les crises se succèdent. Tous s'accordent à dire celle que nous vivons actuellement est d'un tout autre genre : elle est structurelle car elle touche les fondamentaux économiques, financiers, politiques, institutionnels, sociaux et environnementaux. Notre système actuel nécessite des ajustements dans tous ces domaines : cette crise est aussi une crise de valeurs car elle ébranle la confiance de la société civile. En France, la croissance est en berne, le taux de chômage et le déficit public s'envolent<sup>33</sup> : la crise se caractérise par une période d'austérité durable.

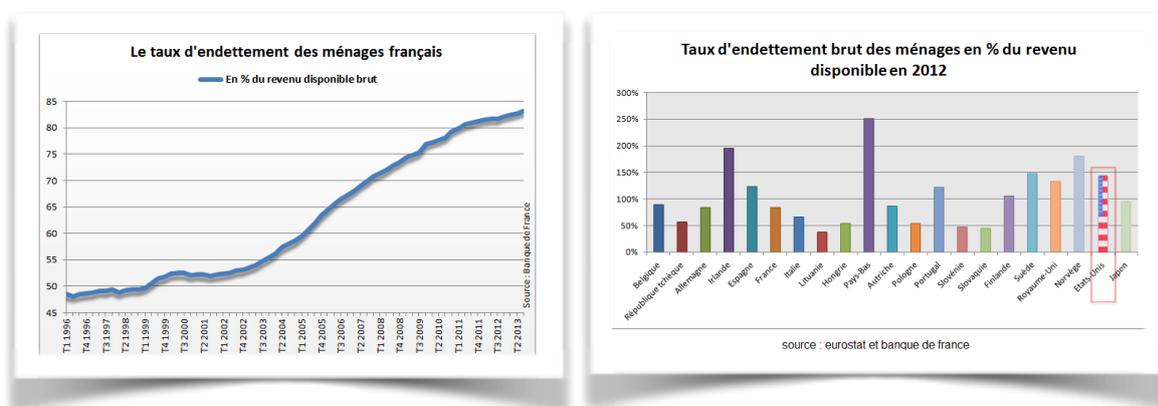


Réalisation: EGE MSIE20

<sup>33</sup> La commission européenne, dans ses prévisions publiées le 25/02/2014, prévoit un taux de chômage de 11% pour la France en 2014, un taux de « croissance » de son PIB inférieur à 1%, et un alourdissement de son déficit public à 4% du PIB (proche de 75 milliards d'euros).

Les sondages<sup>34</sup> sont unanimes : le chômage et le pouvoir d'achat arrivent largement en tête des préoccupations de plus d'un Français sur deux. Plus des trois quarts d'entre eux ne font plus confiance ni aux partis politiques, ni aux institutions, ni aux médias, estimant qu'aucun ne soulève leurs vrais problèmes. La conclusion de l'étude Ipsos est brutale « *la société française semble taradée dans ses profondeurs : elle glisse de la défiance au rejet, de l'inquiétude à l'anxiété...* ».

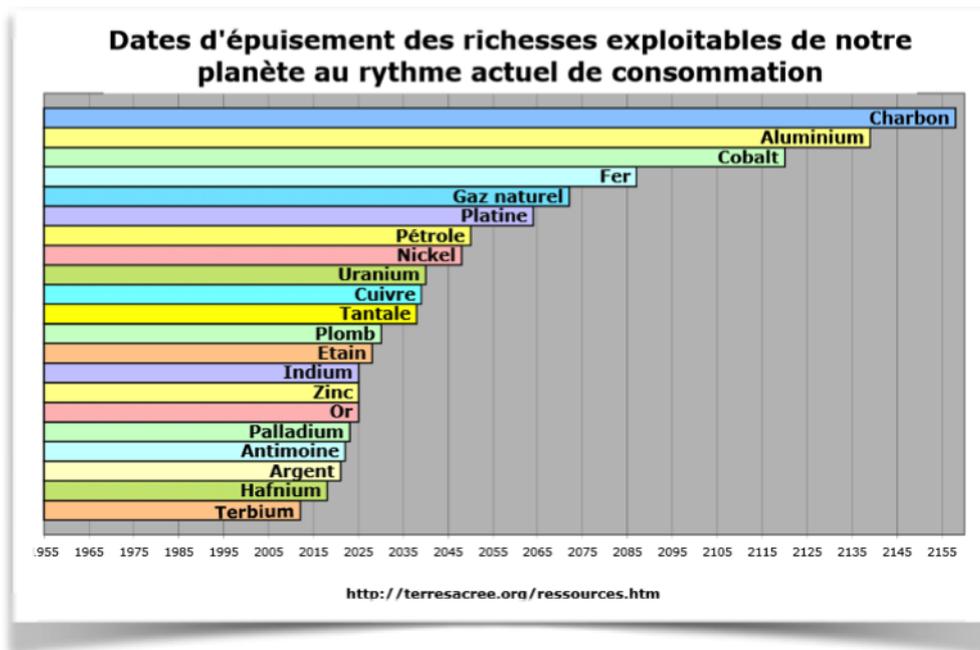
Conséquence inéluctable de ce système reposant sur la surconsommation en période de crise : le taux d'endettement des ménages s'envole. Selon la Banque de France, il représente 83% du revenu disponible des Français fin 2013 (140% pour les Américains).



Enfin, les dérèglements climatiques inquiètent car les catastrophes naturelles s'enchaînent. Au gré des conférences et des accords internationaux<sup>35</sup>, les choses changent, les habitudes évoluent : une conscience est née dans les vieux pays industrialisés pour préserver l'environnement. Dans ces pays, il est globalement acquis que particuliers et industriels, détiennent une part de responsabilité dans le respect de l'environnement. La prise de conscience touche enfin l'épuisement des ressources naturelles; le gaspillage induit par une société de surconsommation doit être maîtrisé.

<sup>34</sup> Baromètre Ipsos [Les nouvelles fractures que traverse la société française](#) – 2<sup>ème</sup> vague Janvier 2014 et baromètre TNS Sofres sur [les préoccupations des Français](#) – Décembre 2012.

<sup>35</sup> Depuis plus de 40 ans les conférences internationales sur l'environnement se succèdent : Conférence de Stockholm (1972), Sommet de la Terre de Rio (1992), Protocole de Kyoto (1997), Conférence de La Haye (2000), de Bonn et Marrakech (2001), de Johannesburg (2002), de Bali (2007), de Copenhague (2009), de Cancun (2010), de Rio+20 (2012).



Dans ce contexte technique, économique et environnemental, la société civile va elle-même initier de nouveaux modes de consommation. Cela va également engendrer la remise en cause de l'hyperconsommation et de l'obsolescence programmée, deux déviances du capitalisme classique.

## 1.2 Les principes de l'économie collaborative

### 1.2.a. Une consommation responsable

Avec les crises successives et un pouvoir d'achat en berne, le consommateur fait les constats suivants :

- l'obsolescence programmée raccourcit volontairement la durée de vie des biens et accélère le renouvellement de l'acte d'achat ;
- l'hyperconsommation, encouragée par les stratégies du marketing et les facilités de paiement, a un fort impact sur l'environnement.

Il se demande pourquoi, alors qu'il en a de moins en moins les moyens, devrait-il acheter une perceuse qu'il n'utilisera qu'à peine plus de dix minutes par an, ou une voiture qui reste en stationnement plus de 90% du temps?<sup>36</sup> Endetté, le consommateur cherche des parades à l'achat de produits conçus dans l'optique d'une consommation rapide ou ponctuelle, et

<sup>36</sup> *Vive la Co-révolution ! Pour une société collaborative* - Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot – Editions Alternatives, 2013 et Avis du Comité économique et social européen sur le thème de « La consommation collaborative ou participative : un modèle de développement durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle », Bernardo Hernandez Bataller, 21 Janvier 2014.

d'une élimination prématurée. L'économie du partage apparaît alors comme une solution salvatrice.

La consommation en tant que telle n'est pas rejetée, et l'altruisme n'est pas le principal vecteur de ce mouvement : les pratiques collaboratives se développent avant tout parce qu'elles répondent à un intérêt ou à un besoin. Il ne s'agit pas de consommer moins, mais de consommer mieux et de moins posséder. L'économie collaborative n'est pas un mouvement qui nie ou rejette le modèle capitaliste et sa loi de l'offre et la demande. La consommation reste au cœur du mouvement collaboratif, mais elle revêt un aspect plus responsable. Cette économie permet aux acteurs de maintenir leur niveau de consommation malgré leurs contraintes budgétaires. Elle peut même leur donner accès à des produits (de marque ou de luxe) qu'ils n'auraient pas pu acquérir en temps normal. Ceci explique pourquoi la consommation collaborative a très vite dépassé les cercles de militants (écologistes ou adeptes de la décroissance) et qu'elle s'impose aujourd'hui dans toute la société, comme un remède à la morosité.

L'économie collaborative n'hésite donc pas à condamner les excès de notre société de consommation, mais elle le fait dans un cadre capitaliste ordinaire : les *start-up*, qui se créent autour de l'économie collaborative, sont bien des entreprises à but lucratif; elles gagnent de l'argent sur cette défiance. La réussite personnelle de certains fondateurs de sites collaboratifs est ainsi à l'image des grandes fortunes industrielles et leur développement, à la hauteur de certaines multinationales :



Fondée en 2008 à San Francisco par deux jeunes designers et un informaticien (trentenaire à présent), la société [Airbnb](https://www.airbnb.com), plate-forme communautaire, propose de mettre en relation des voyageurs du monde entier et des hôtes qui veulent louer de manière temporaire une chambre ou leur logement meublé. La compagnie est aujourd'hui déployée dans 11 pays (dont la France depuis février 2012), propose 500 000 logements répartis dans 34 000 villes et 192 pays, gère 10 millions de nuitées réservées sur son site, et réaliserait un chiffre d'affaires d'1Md\$ pour 150 M\$ de revenus (selon le magazine Capital)<sup>37</sup>.

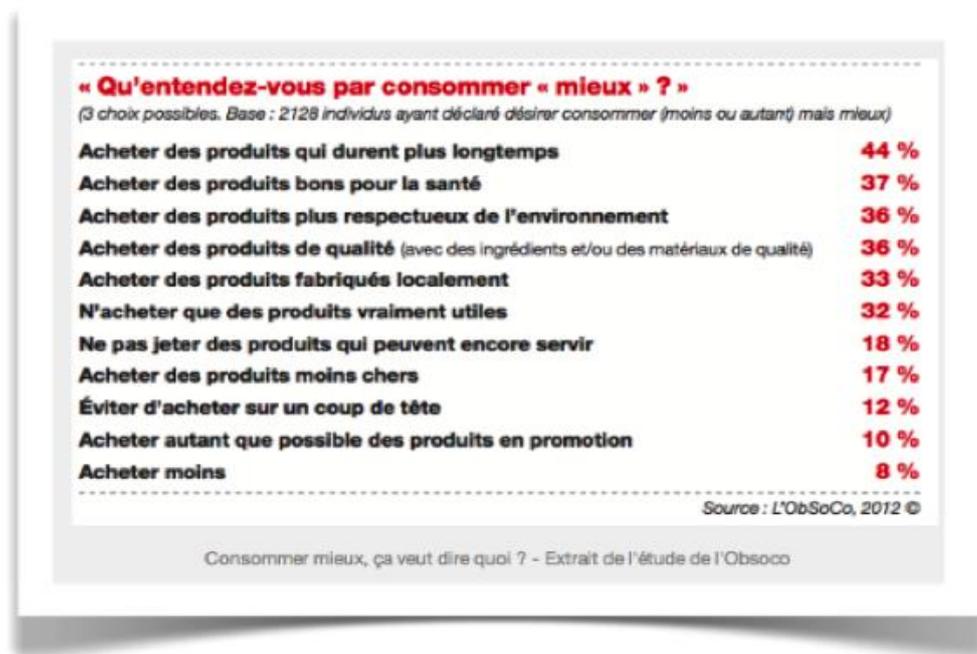
Dans les motivations de ces nouveaux modes de consommation, la volonté de faire durer les objets et l'engagement d'être plus respectueux de l'environnement sont deux leviers que confirme [l'enquête Ipsos de janvier 2013](#), réalisée auprès de 4 500 personnes. La préoccupation environnementale est donc au cœur de ces nouveaux modes de consommation, mais celle de maintenir son niveau de vie confortable avec moins de moyen, également : [le baromètre TNS-Sofres en novembre 2013](#) place les considérations sur le pouvoir d'achat en tête des trois premières raisons de la consommation collaborative<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> La société prélève 3% de commission sur le loyer perçu par les propriétaires, et de 6 à 12% auprès des locataires.

<sup>38</sup> Première raison : « Acheter moins cher » - Deuxième raison : « Trouver des bons plans et des bonnes affaires » - Troisième raison : « Faire durer les objets, leur donner une seconde vie ».

Selon l'[ObSoCo](#), l'Observatoire société et consommation initié par l'économiste Philippe Moati, mieux consommer revêt deux sens :

- c'est d'abord se procurer ce dont on a besoin (ou envie) de manière moins onéreuse : acheter d'occasion plutôt que neuf ; louer, partager, échanger plutôt qu'acheter. Le site Leboncoin.fr, lancé en 2006 est le 6<sup>ème</sup> site le plus visité des Français ;
- c'est aussi donner du sens à sa consommation : consommer plus « responsable », faire plus avec moins en privilégiant sa santé et le respect de l'environnement. Les biens durables ou de qualité sont privilégiés.



Certes, les pratiques ne sont pas nouvelles : le troc a toujours existé, l'auto-stop est apparu avec la voiture (comme le marché de l'occasion), la colocation est au centre du système étudiant. Pour autant, leur vitesse de déploiement et leur ampleur ont pris de telles proportions ces six dernières années que l'on ne peut plus les qualifier d'anecdotiques : il s'agit d'un véritable phénomène, initié par le « bas », qui ajuste, corrige les dérives du système capitaliste, sans toutefois le renier. Mais quels sont ces modèles, qui sont ces consommateurs, quelle est l'ampleur du phénomène qui se propage très vite et dont les médias font de plus en plus échos<sup>39</sup> ?

<sup>39</sup> 1 390 000 résultats sur la requête « économie collaborative » sur Google le 1<sup>er</sup> mars 2014 – 200 000 résultats pour la même requête un an plus tôt.

## I.2.b. L'accès prime sur la propriété

Ces modes de consommation responsables initiés par la société civile, englobés sous le terme de consommation collaborative, se classent en trois grandes familles selon les premiers théoriciens anglais du mouvement<sup>40</sup> :



Les systèmes qui permettent aux consommateurs d'accéder à un produit ou un bien sans le posséder : il s'agit des services de location et de partage. Jusqu'alors, dans notre économie classique, les biens loués n'appartenaient qu'aux entreprises (de location). Dans la version collaborative de l'économie, ils se partagent aussi entre particuliers, l'accès prime sur la propriété : la location, le *leasing*, le droit d'admission, d'adhésion, l'abonnement, la concession, etc. sont autant de notions qui caractérisent ces pratiques.

L'usage est plus important que le bien : il représente une voie de conciliation entre la consommation et les enjeux environnementaux, une voie de dissociation («*découplément*» selon le terme écologiste) entre la satisfaction des besoins et les objets matériels pour les satisfaire. Ce qui est important, dans cette logique, c'est de bénéficier des effets utiles, de trouver des solutions qui ne passent pas forcément par l'acquisition d'un objet ou d'un bien neuf. Pour Jeremy Rifkin, si le capitalisme industriel fournissait un bien payant avec un service gratuit, l'économie collaborative fournit, elle, un service payant avec un bien gratuit<sup>41</sup>.

Créé en 2007,  est le premier site de location de matériel entre particuliers. Aujourd'hui, la plateforme s'étend aux professionnels, et propose ainsi 200 000 objets à la location (matériel de bricolage, véhicules, mobiliers, équipements *high-tech*, sportifs, de loisirs, pour la maison, vêtements et accessoires de luxe, lieux de villégiature) dans cinq pays (France, Belgique, Pays-Bas, Angleterre et États-Unis).

Le co-voiturage et la location de véhicules (électriques, le plus souvent) sont également les fers de lance de ces systèmes : la plateforme française communautaire de  co-voiturage fondée en 2004, est aujourd'hui une référence : elle est présente dans 12 pays d'Europe, compte 6 millions de membres, et en fait voyager plus d'un million par mois (l'équivalent de 2 500 TGV pleins)<sup>42</sup>.



Les pratiques de redistribution de biens d'occasion gratuites (dons) ou marchandes. Dans cette logique, il s'agit de proposer, mettre en ligne, ses excédents, ce dont on ne se sert peu, pas ou plus<sup>43</sup>. Créé en 2003 aux États-

<sup>40</sup> *What's mine is yours : the rise of collaborative consumption*, Rachel Botsman et Roo Rogers, 2010. Les logos des 3 familles sont également issus de cet ouvrage, et font référence aujourd'hui.

<sup>41</sup> *L'âge de l'accès : la nouvelle culture du capitalisme* – Jeremy Rifkin - 2005, Ed. La découverte.

<sup>42</sup> Site et propos de son PDG-fondateur Frédéric Mazzella.

<sup>43</sup> Les achats groupés ne sont pas considérés comme des pratiques de consommation collaborative.

Unis, [Freecycle.org](http://freecycle.org) reste la référence de cette catégorie. Surnommé l'«éco-ebay», les utilisateurs postent leur annonce d'offre ou de demande de biens. L'initiative s'est développée dans 95 pays et compte 7 millions de membres (dont 52 200 en France).



Les derniers modèles, plus récents, relèvent plus d'une conception de vie collaborative et coopérative : il s'agit là d'échanger, de partager, de mettre en commun du temps, de l'espace, de l'argent ou des compétences. Les initiatives de *crowdfunding* (financement participatif entre particuliers), de [coworking](#) (espace de travail partagé), de [couchsurfing](#) (hospitalité) illustrent ces nouveaux modes de vie. Elles reposent également sur une autre clé de l'économie collaborative en matière de partage de compétences : l'*open source*. L'expression vient de l'univers de la programmation. Elle signifie que les contributions à un projet sont libres et ouvertes, en partant du principe, que ce mode de management collaboratif aboutira à la création d'une valeur supérieure.

Dédié à l'innovation et à la créativité, le site de *crowdfunding* [KissKissBankBank](#) créé en 2009, propose aux internautes de soutenir des projets : en quatre ans, 6 750 projets ont été ainsi financés, auprès de 252 000 contributeurs répartis dans 177 pays, pour un montant total approchant les 13 M€. Ici, les contreparties sont minces : les « *kissbankers* » ne recherchent pas un retour sur investissement matériel, ils choisissent la manière dont ils «perdent» utilement leur argent, et confirment ainsi leur méfiance envers le système bancaire classique en matière de placement.

Si un mouvement comme celui des Indignés traduit cette crise de confiance de la société civile pour le système, cette même société civile s'organise aussi plus insidieusement pour corriger les erreurs du système en panne. En s'appuyant sur les nouvelles technologies, les citoyens initient l'évolution de la logique de marché vers une logique de bien commun, en partageant tout ce qu'ils peuvent. Ils prennent ainsi de court les acteurs de l'économie capitaliste et les gouvernements, en endossant de nouvelles responsabilités. Mais qui sont-ils ?

### I.2.c. Génération Y : l'*empowerment* et le rejet des intermédiaires

Pour le consommateur, il s'agit aujourd'hui de contrecarrer le système et de prendre des initiatives. A l'aube de ce nouveau siècle, est née une nouvelle forme d'*empowerment*, issu de tous ces facteurs. En s'appuyant sur les nouvelles possibilités qu'offre Internet, et leur défiance vis-à-vis des institutions incapables de les sortir de la crise, les individus agissent eux-mêmes sur leurs conditions sociales, économiques, environnementales, voire politiques. En cela, la nouvelle génération (dite Y) née en même temps que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) n'est pas étrangère à ce mouvement.

Ces jeunes surfent depuis toujours sur les réseaux et sont habitués à leur approche multidimensionnelle, informelle, transversale et co-éducative. Cela modifie en profondeur leurs modes d'apprentissage et leur approche de notre société pyramidale, linéaire. Leur individualisme est assumé et côtoie une nouvelle forme de solidarité reposant sur des liens numériques. L'[enquête Ipsos en janvier 2013](#) (4 500 sondés) menée pour identifier les profils des consommateurs collaboratifs semble confirmer que les pratiques collaboratives reposent sur cette génération : même si ces consommateurs sont différents, ils sont tous jeunes et actifs.



Aux prémices du changement, il n'existe évidemment pas d'étude, ni d'analyse sociale ou sociologique de ces nouveaux modes de consommation à long terme. Toutefois, un autre sondage réalisé par [TNS-Sofres en novembre 2013](#) auprès de 1 000 personnes confirme qu'un Français sur deux est adepte de la consommation collaborative et la pratique régulièrement. Ce sondage révèle également que la consommation collaborative comporte «20% de militants, 30% de convaincus, 30% de sensibilisés et 20% de réfractaires». Son potentiel est donc énorme.

Enfin, le rôle de l'intermédiaire, central dans les circuits de distribution classique, est relégué au second plan dans la logique collaborative.



La progression du nombre d'[AMAP](#)<sup>44</sup> (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) permettant d'acheter des produits du terroir *via* un système de paniers hebdomadaires livrés en direct du producteur au consommateur l'atteste.

Dans le même esprit, un réseau de 368 [ruches](#) fleurit sur le territoire français depuis 2011 et permet aux consommateurs de commander des produits du terroir, directement aux producteurs.

L'économie collaborative repose sur la rationalisation : pour consommer à moindre coût, les intermédiaires doivent être limités, voire supprimés. Les liens entre l'offre et la demande doivent être resserrés : la production doit être relocalisée, ne serait-ce que pour limiter les émissions de CO<sup>2</sup> liées au transport.

L'alternative qu'offre l'économie sociale et solidaire (ESS), en reliant le capital et la société civile, à travers les associations, les sociétés coopératives et les mutuelles, est une alternative actuelle aux dérives du capitalisme. Elle prône une économie plus sociale, où l'économie est recentrée autour de valeurs (égalité, solidarité,...) tout en cherchant à concilier une activité économique et une utilité sociale. Ces associations de personnes se caractérisent essentiellement par leur gouvernance démocratique : chaque homme vaut une voix indépendamment de son investissement, et les bénéfices réalisés, qualifiés d'excédents de gestion, sont d'abord destinés à constituer une réserve permettant à la société d'autofinancer ses investissements. Ces modèles associatifs, coopératifs ou mutualistes, qui constituent l'économie sociale et solidaire, sont d'ailleurs souvent issus des institutions ou des gouvernements.

L'économie collaborative ne repose pas sur les mêmes préceptes : pour elle c'est la société civile qui prend l'initiative, peut-être justement parce que le modèle a-capitalistique qu'est l'ESS, ne suffit pas ou tarde à corriger les faiblesses du système. Autre point de différenciation : l'économie sociale et solidaire promeut le bien commun, la solidarité, l'égalité ; l'économie collaborative ne craint pas de faire des profits, repose sur des valeurs de partage (en réseau), d'ouverture (*open source*), de transparence (réputation).

#### I.2.d. La réputation prime sur la publicité

L'organisation de l'économie collaborative repose toujours sur un réseau de type *peer-to-peer*, qu'il soit numérique ou physique : chacun est à la fois producteur et consommateur. Ce maillage de personnes ou de communautés crée des redondances, qui font sa force : une personne vient à disparaître, les autres prennent le relais. Pour fonctionner, les initiatives collaboratives reposent sur une masse critique, les communautés et les réseaux doivent attirer suffisamment de personnes. Cet effet de masse est le corollaire de l'aspect

---

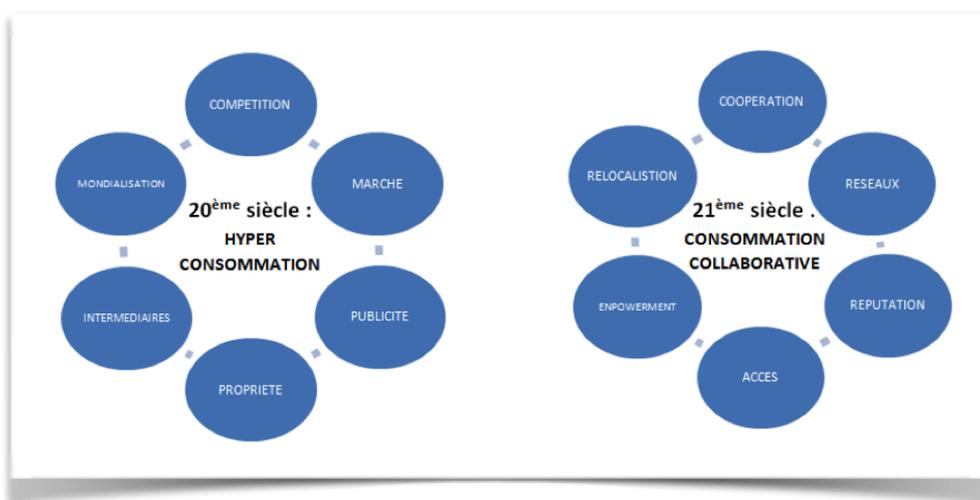
<sup>44</sup> Créées en 2001, la France comptait en 2012 plus de 1 600 AMAP, approvisionnant plus de 200 000 consommateurs (source site <http://miramap.org>).

collaboratif. Il est un véritable atout d'adaptation et il garantit aussi la diversité. Dans cette logique de réseaux qui remplace celle des marchés, la coopération remplace la compétition et elle permet l'émergence de projets, de produits et de services.

Les plus belles réussites qui illustrent la puissance de ces communautés et de ces réseaux restent la conception (ou l'élaboration) ouverte et la mise à disposition gratuite du moteur de recherche *Firefox*, de l'encyclopédie collaborative en ligne *Wikipédia* ou du système d'exploitation *Linux*. Ces créations reposent sur des contributions totalement libres, l'idée de brevet ou de propriété est totalement rejetée.

Pour que ces communautés et ces réseaux fonctionnent, ils ont besoin de créer une relation de confiance. Ainsi, les utilisateurs s'évaluent entre eux et se créent une réputation au sein de leur communauté. Plus la communauté est grande, plus les évaluations peuvent se recouper pour construire une réputation fiable. La réputation d'un internaute dépend donc de la qualité des échanges qu'il développe au fil de ses interactions. Cela sécurise le système en le rendant plus sûr et fonctionnel.

Les prémices de ce système d'évaluation sont apparues avec le site de vente en ligne *eBay*. La notion de réputation ne s'arrête toutefois plus aujourd'hui aux nombres d'étoiles. De nombreux services et sites fleurissent : ils proposent un aperçu du sérieux d'un profil en agrégeant des données issues de leur réputation<sup>45</sup>, et certains vont jusqu'à l'aide à la construction d'une réputation avantageuse<sup>46</sup>. Les systèmes de notations entre utilisateurs semblent donc évoluer, de telle sorte que les évaluations postées sur l'ensemble des plateformes convergeront bientôt vers une seule et unique *@-réputation* que consolidera chaque individu au fil de ses actions. La réputation, déjà importante aujourd'hui, deviendra de plus en plus précieuse.



Réalisation: EGE MSIE20

<sup>45</sup> <http://klout.com> ; <https://trustcloud.com>.

<sup>46</sup> <https://www.fidbacks.com/>

L'économie collaborative est aussi qualifiée d'économie positive. Elle n'est pas antinomique : elle repose sur les fondements du capitalisme, tout en corrigeant ses dérives, et réussit ainsi de nombreux tours de force :

- elle est actuelle. Elle s'appuie sur les technologies qui caractérisent notre ère. A la mondialisation et l'individualisme résultant de l'hyper-compétitivité, elle répond par une logique de réseaux, d'échanges de pair-à-pair, de réputation tout en privilégiant la proximité territoriale ;
- elle réussit, en cette période d'austérité, à maintenir la satisfaction des besoins en favorisant l'accès à la propriété ;
- elle parvient à concilier développement, respect, protection, et «soutenabilité» de l'environnement.

L'économie collaborative est un modèle de type « *bottom-up* » : l'Etat et les institutions ne sont pas au sommet. Elle a démarré d'initiatives de la société civile, qui en a posé les principes à travers de nouveaux modes de consommation. Aujourd'hui, elle s'étend à des pans entiers de notre économie, elle touche tous les secteurs de la consommation, de la production et la distribution. Elle crée des emplois, bouscule les pré-carrés et provoque, par exemple, des collaborations inattendues entre des acteurs des différentes sphères (entreprises-ONG). Certains y voient l'avenir de notre capitalisme : l'économie collaborative fonctionne, parce qu'à leurs yeux elle contribue à une vision améliorée du système, sans les scrupules liés à l'hyperconsommation.

## II. L'adaptation des entreprises à de nouveaux codes économiques

### II.1. L'économie collaborative comme évolution des systèmes classiques

Favorisée par la crise et l'essor d'Internet, l'économie collaborative, est en train d'irriguer tous les secteurs de l'économie traditionnelle. Son principe repose comme on l'a vu sur l'usage d'un bien et non sur sa propriété et le phénomène n'est pas nouveau ; le covoiturage existait avant Internet et la vente et l'échange d'objets entre particuliers n'est pas une innovation majeure en soit. Cependant, les développements technologiques de ces dernières années ont permis d'industrialiser le phénomène qui s'étend désormais bien au-delà des simples ventes de biens d'occasion.

Antonin Leonard, fondateur avec Flore Berlingen, Benjamin Tincq et Edwin Mootosamy de [OuiShare](#), la première communauté dédiée à l'économie collaborative, décrit l'économie collaborative comme un « concept protéiforme » et son potentiel semble infini. Pourtant dans sa forme actuelle, elle recouvre quatre grands secteurs d'activités :

➤ la consommation collaborative : secteur le plus mûr, elle repose sur l'usage d'un bien et se décline au travers de la location ou du prêt entre particuliers et des initiatives de partage (alimentation, logements). Les entreprises qui se sont imposées sur ce segment ont toutes réinventé la manière de consommer *via* la location, l'échange ou le partage de biens ou de service. La technologie a fait se rencontrer l'offre et la demande et permis au concept de se généraliser ;

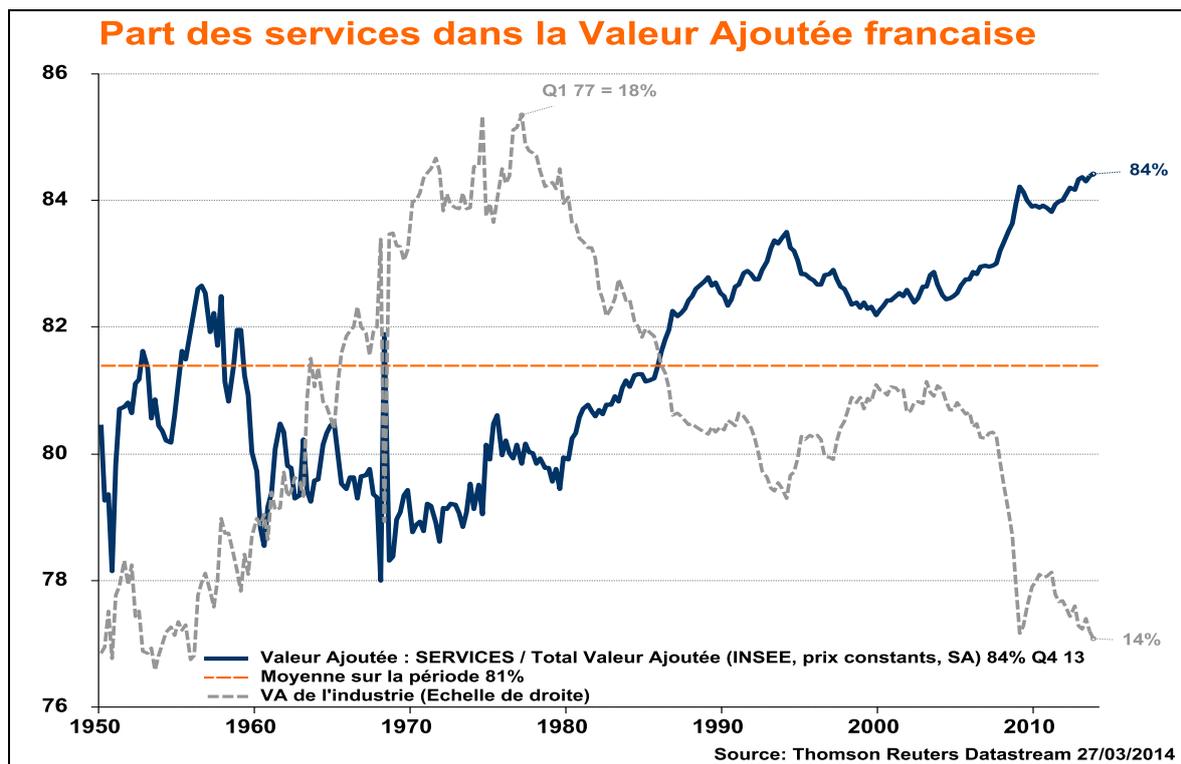
➤ la production collaborative renouvelle les codes de la production tant d'un actif matériel qu'immatériel et fait référence à la création de biens communs et de plateformes de partages. C'est le mouvement des *makers* (mouvement de consommateurs-inventeurs travaillant en réseau) avec par exemple les imprimantes 3D ou les *fablabs*. Pour le « *maker* » américain David Lang, « si la consommation collaborative favorise le partage des richesses, encore faut-il les créer ». Chris Anderson, le rédacteur en chef du magazine [Wired](#) estime que « fabriquer soi-même des objets, à domicile comme à son bureau, va bientôt devenir aussi courant que retoucher des photos ». La démocratisation des outils de production déclenchera selon lui une nouvelle révolution industrielle ;

➤ la finance collaborative propose des alternatives « désintermédiées » au financement classique et recouvre 3 modèles économiques : le *peer to peer funding*, le *peer to peer lending* et le *peer to peer currency*, ce qui correspond en d'autres termes au partage de fond, de prêt et à la création de monnaie alternative ou complémentaire ;

➤ la connaissance collaborative ou « *Open knowledge* » cible l'éducation, la recherche, la création, les réseaux d'échange. C'est la culture libre, ouverte, avec des

entreprises ou des universités (université en ligne Harvard pour tous) proposant des programmes de formations et d'échanges de savoirs.

On soulignera à ce stade que l'économie collaborative transforme et transformera les chaînes de valeur des secteurs des services qui constituent 84% de la valeur ajoutée d'un pays comme la France (mais aussi de ses partenaires qui ont subi le même phénomène de désindustrialisation). Les premiers secteurs concernés sont l'hôtellerie, la mobilité, l'éducation, les loisirs (l'industrie culturelle) ou encore la finance. Le secteur de la production manufacturière est également touché mais son poids dans l'économie globale (14%) restera plus faible comme le montre le graphique ci-dessous :



L'économie collaborative est une rupture avec les organisations traditionnelles car elle contourne les acteurs habituels d'un secteur et permet une analyse de l'offre et de la demande en temps réel. Cela favorise par conséquent les circuits courts et se montre plutôt économe en matières premières et en énergie, par la sensibilisation du consommateur au processus de production.

Les initiatives sont de tailles très inégales et de formes extrêmement variées ; elles s'imposent sous forme de coopératives associatives, de jeunes *start-up* ou alors sont tissés comme de vastes projets au sein même des grandes entreprises. En faisant émerger dans la société les notions de partage, de sociabilité, de proximité et de responsabilité, le mouvement est surtout l'apanage de jeunes et prometteurs acteurs. Ceux-ci réinventent les codes de l'économie traditionnelle, pour amener dans le monde physique à la connectivité et la mise en réseau permise par le numérique.

## Comparatif des concepts économiques émergents et des liens avec la notion d'économie collaborative

Concepts économiques	Auteurs / défenseurs	Définition, description du modèle	Type de modèle (troc/...)	Dimension IT 2.0	Dimension environnementale	Dimension économique	Entreprises ou projets référents / Initiatives Pays
Concepts et variantes autour de la notion d'économie collaborative							
Economie collaborative	Yoshai Benkler Lawrence Lessig	consommation collaborative, la production contributive, le financement participatif mais aussi des modes de vie collaboratifs	Economie de l'usage, troc	Critère déterminant	Critère non déterminant	La propriété n'est plus le critère déterminant – économie de l'usage et mise en commun des biens et des services	Airbnb (US)
=	Rachel Botsman		Economie de service				La ruche qui dit oui ! (FR)
Economie Participative	OuiShare						Blablacar (FR)
	Let'sMesh						
=	Issue du développement des technologies Wiki	Modèle de travail ancré sur le savoir libre.	Economie du savoir non marchand – Licences CC ou GPL	Critère déterminant	Critère non déterminant	Critère non déterminant	Dailymotion (FR)
Economie Contributive	Bernard Stiegler en France						Certains défendent le concept de « revenu de base » ou de « salaire d'existence » pour rémunérer la contribution.
=	Mouvement du logiciel libre : Richard	Modèle de travail ancré sur le savoir	Economie de l'usage non marchande – Logiciel libre	Critère déterminant	Critère non déterminant	Critère non déterminant	Wikipédia (US)

Economie Open Source	Stallman (GNU) - 1984  Linus Torvalds (Linus)  Mouvements de la culture libre et du savoir libre  Lawrence Lessig  Electronic Frontier Foundation  P2P Foundation  Etc.	libre.				Innovation partagée	Linux (US)
= Economie Open Hard Ware	MIT (FabLab)  Chris Anderson ( <i>Wired</i> )  Mouvement des « Makers »	Modèle de travail ancré sur le savoir libre.	Economie du savoir partagé sans mise en commun de l'objet produit	Critère déterminant	Economie durable	Innovation partagée  Démocratisation de la fabrication  Fin de l'obsolescence programmée	Impression 3D (US)  Protei (US)  FabLab (US et international)
= Economie Horizontale	Fing, Daniel Kaplan  (variante terminologique de l'économie	–	–	–	–	–	–

	collaborative)						
= Economie Latérale ou 3 <sup>ème</sup> révolution industrielle	Jeremy Rifkin	Convergence des technologies Internet et des systèmes énergétiques durables –  Passage du pouvoir hiérarchique au pouvoir latéral, décentralisé	Economie de l'usage  Economie collaborative	Critère déterminant	Critère déterminant	Production collaborative et partagée	Autolib  Smart Grids
Economie Quaternaire	Concept développé par Michèle Debonneuil (2009) - Auteur du rapport « L'Économie quaternaire, une croissance durable à construire » remis en 2009 à Nathalie Kosciusko-Morizet	Concept hybride qui reprend les principes de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire	–	–	–	–	–
Economie Positive	Jacques Attali  Auteur du rapport sur l'économie	Concept proche de la RSE (responsabilité sociale de		Critère non déterminant	Critère déterminant		

	positive (2013)	l'entreprise) - Attali					
Economie Circulaire	<p>Issue de la théorie du "Cradle to Cradle" formalisée en 2002 par Michael Braungart (chimiste allemand) et William McDonough (architecte américain)</p> <p><u>ONG / lobbying :</u></p> <p>Ellen MacArthur Foundation (UK)</p> <p>Institut de l'économie circulaire, fondé par François-Michel Lambert (député EELV)</p> <p>Institut Inspire, fondé par Emmanuel Delannoy (Marseille,</p>	<p>Les biens de consommation ne sont plus propriétés mais mis à disposition (loués) puis recyclés et remis à disposition.</p>	<p>Economie de l'usage ou de la fonctionnalité.</p> <p>Modèle marchand traditionnel accès sur l'achat d'un service et non d'un bien.</p>	<p>Critère non déterminant mais usages partagés possibles</p>	<p>Ecologie / Economie durable / Fin de l'obsolescence programmée / meilleure gestion des ressources rares et des problématiques écologiques /</p> <p>Relocalisation possible des outils de production</p>	<p>Remet en question les notions de propriété, d'amortissement, de capitaliser.</p> <p>Ecueil possible : nécessite une linéarité des revenus des usagers pour accéder aux services...</p>	<p>Entreprises green, secteur du recyclage</p>

	France)						
Economie Fonctionnelle	Concept proche de l'économie circulaire mais moins orienté sur l'écologie.	L'économie de la fonctionnalité repose sur la vente de l'usage d'un produit et des services associés plutôt que sur la vente du produit lui même.	Economie de l'usage ou de la fonctionnalité.  Economie du service de proximité	Critère déterminant	Economie durable / Fin de l'obsolescence programmée / relocalisation possible des outils production	Remet en question les notions de propriété, d'amortissement, de capitaliser.  Ecueil possible : nécessite une linéarité des revenus des usagers pour accéder aux services...	Michelin (France)
Economie Symbiotique	Isabelle Delanoy – Do Green	Concept hybride qui reprend les principes de l'économie circulaire et de l'économie collaborative	–	–	–	–	–

Economie coopérative	Jean-Baptiste André Godin, industriel, 19ème	Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement	Modèle coopératif / Modèle mutualiste	Critère non déterminant	Critère non déterminant	Critère non déterminant - Economie sociale / le but n'est pas le partage des bénéfices	Mutualité Française
= Economie sociale et solidaire	Charles Gide, fondateur du mouvement coopératif et théoricien de l'économie sociale						

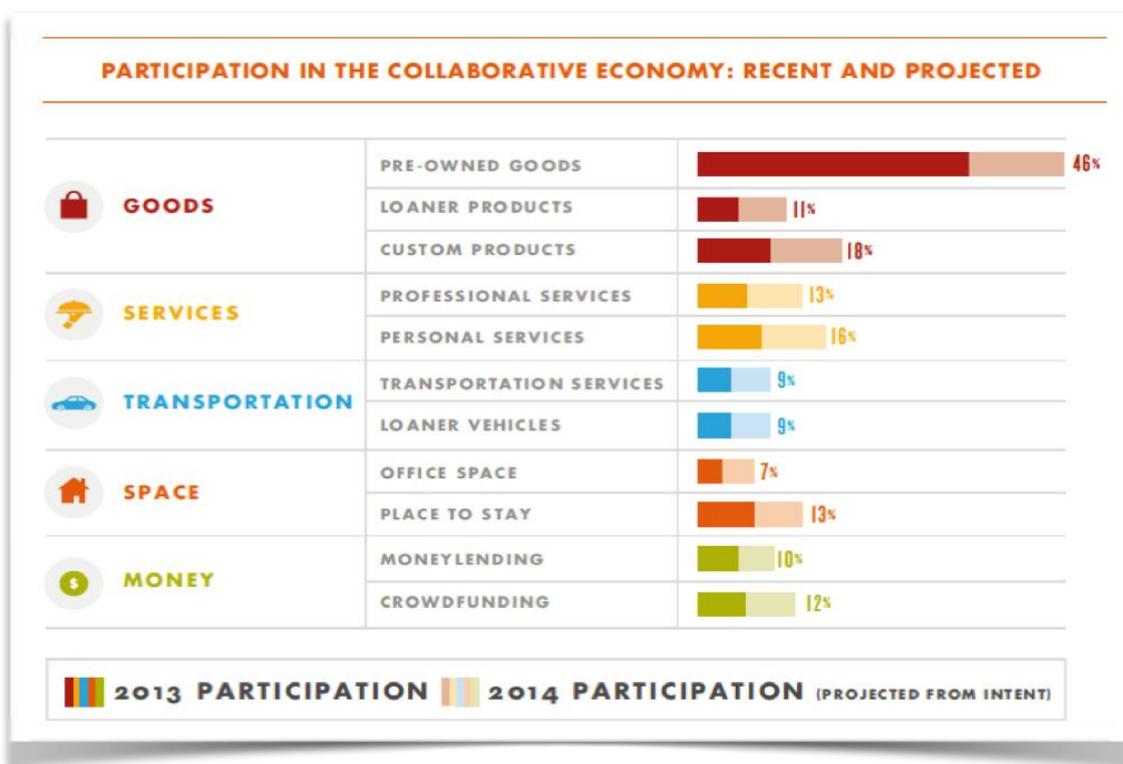
	(fin 19 <sup>ème</sup> )  Jean-François Draperi	interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.					
--	---	--	--	--	--	--	--

Economie Frugale ou innovation frugale	Navi Radjou (Inde)	Production dans un contexte de ressources limitées de produits accessibles à tous.	Innovation (faire plus avec moins)	Critère déterminant	Critère déterminant	Innovation et valorisation du low cost de qualité et moins cher	Inde, Chine, Brésil, Afrique (Kenya)
	Sam Pitroda (Inde)						
	Carlos Ghosn – 2004						

## II.2 L'identification des secteurs adaptés à ce système

L'économie collaborative est devenue aujourd'hui notoirement significative dans deux secteurs, l'hôtellerie et le transport, commençant même à susciter la franche hostilité des acteurs traditionnels. En effet, tant que les échanges entre particuliers restaient marginaux en volume, ils n'étaient pas considérés comme une menace pour les entreprises qui évoluaient sur ces marchés. Mais lorsque leur poids devient plus important (potentiellement 15 à 20 % du PIB selon les plus optimistes et voire plus) la question de la coexistence entre un secteur « traditionnel » et un secteur « collaboratif » sur un même marché soulève de nombreuses interrogations.

Sur la base des intentions recueillies des internautes, le tableau suivant issu de la dernière Analyses ETOPIA (le centre d'animation et de recherche en écologie politique) de mars 2014 co-rédigé par Delphine Masset et Eric Luyckx, synthétise les applications théoriques à plusieurs secteurs d'activité :



Source : L'économie collaborative une alternative au modèle de la Compétition. Analyses ETOPIA, mars 2014.

### II.2.a La finance

Frappés par la crise et la frilosité qui en découle, nombre de projets et d'entreprises ne parviennent plus à attirer les investisseurs dont elles auraient besoin pour se développer. Les PME et *start-up* sont particulièrement concernées mais, au-delà, toutes les logiques

entrepreneuriales appellent de nouveaux modèles, de nouvelles ressources pour s'épanouir et espérer à nouveau. Il n'est donc pas étonnant que l'un des secteurs où les alternatives relèvent de la nécessité absolue est celui de la finance.

Le développement exponentiel du « *crowdfunding* », ou « financement par la foule », ou encore « financement participatif » suivant les terminologies usitées, s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

- Une définition issue de la pratique et dont la stabilisation juridique est variable suivant les pays

Prosaïquement le *crowdfunding* est un mode de financement dans lequel des particuliers s'associent pour investir conjointement dans un projet. Le site de la Banque de France<sup>47</sup> précise que ce « mécanisme permet de récolter des fonds – généralement des petits montants – auprès d'un large public en vue de financer un projet créatif (musique, édition, film, etc.) ou entrepreneurial. Il fonctionne le plus souvent *via* Internet. Les opérations de *crowdfunding* peuvent être des soutiens d'initiative de proximité ou des projets défendant certaines valeurs. Elles diffèrent des méthodes de financement traditionnel et intègrent souvent une forte dimension affective ».

En réalité, peu de pays ont, pour l'heure, donné une définition juridique au *crowdfunding*. Les pays et l'Europe ont été pris de vitesse par la pratique et des antagonismes s'expriment fortement sur le sujet entre les libéraux qui voient dans l'absence de norme une chance à saisir et les tenants de la normalisation qui y voient un gage de développement<sup>48</sup>.

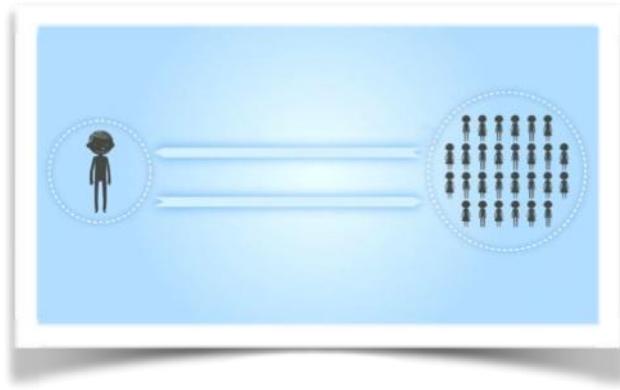
Le *crowdfunding* peut prendre plusieurs formes : don, prêt rémunéré ou non, prise de participations. Son principe est simple : une personne ou une entreprise, cherchant à obtenir un financement pour développer un projet le présente à une plate-forme internet. Chaque internaute peut alors investir un montant, généralement modeste, dans ce projet. Les sommes investies sont débloquées au profit du porteur de projet dès lors que le montant total escompté est atteint, dans un délai déterminé à l'avance. Dans le cas contraire, si le montant désiré n'a pu être atteint dans ce délai, les sommes sont remboursées à l'internaute.

Entre le porteur de projet et l'internaute investisseur se glisse un intermédiaire : la plateforme internet. Véritable canal de mise en relation, elle est le cœur du dispositif.

---

<sup>47</sup> <http://acpr.banque-france.fr/agreements-et-autorisations/le-financement-participatif-crowdfunding.html>

<sup>48</sup> <http://www.europecrowdfunding.org/>. Les travaux de l'*European Crowdfunding Network* servent de base aux réflexions actuellement menées sur la question, par la Commission Européenne : <http://www.europecrowdfunding.org/wp-content/blogs.dir/12/files/2013/12/ECN-Review-of-Crowdfunding-Regulation-2013.pdf>



Représentation symbolique du crowdfunding proposée par le site de [Ulule](#),  
un site de financement participatif européen

Pratique relativement ancienne, héritée du secteur caritatif et humanitaire, le procédé connaît actuellement un succès croissant en raison des possibilités de déploiement offertes par les TIC, mais aussi en raison de la sécurisation et de l'amélioration des services de financement existants, à l'instar de [Paypal](#). Le système présente deux intérêts majeurs pour l'investisseur : il permet de choisir le projet dans lequel il place ses économies et par ailleurs, le *crowdfunding* permet de diviser le risque par le nombre de soutiens, le réduisant à quantité négligeable.

➤ Un secteur en plein développement : chiffres clefs

Le financement participatif connaît un succès grandissant à travers le monde. Ainsi, il est passé de 530 M\$ en 2009 à 2,7 Md\$ en 2012, soit 400% d'augmentation, pour plus de 1,1 millions de projets financés. En 2013, les sommes devraient atteindre 5 Md\$ pour le cabinet américain [Massolution.com](#) et 6 Md\$ selon le cabinet Deloitte<sup>49</sup>. Le potentiel de financement du *crowdfunding* est estimé à 1 000 Md\$ en 2020 par le magazine Forbes<sup>50</sup>. Même si ces montants demeurent modestes comparativement aux modes de financements traditionnels, c'est leur progression fulgurante qui doit retenir l'attention. Cette pratique a commencé à se développer réellement au cours des cinq dernières années. L'activité a cru de + 60% en 2010 et a enregistré + 83% en 2012<sup>51</sup>. En Europe, en 2012, le *crowdfunding* a

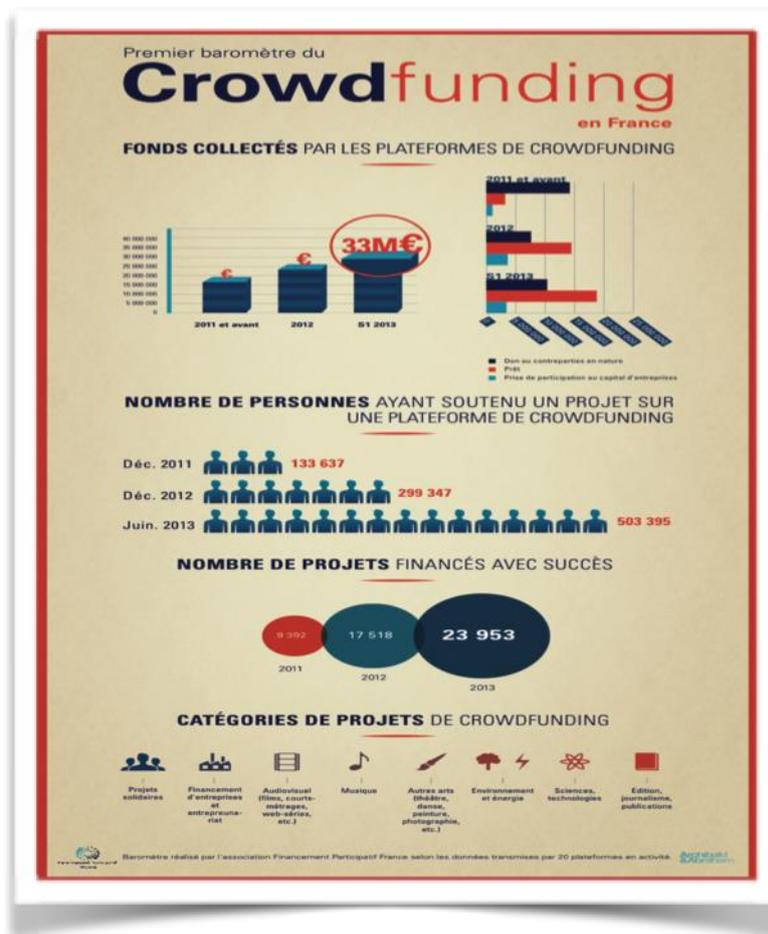
<sup>49</sup> [http://www.deloitte.com/assets/Dcom-Bahamas/Local%20Assets/Documents/dttl\\_TMT\\_Predictions2013\\_Final.pdf](http://www.deloitte.com/assets/Dcom-Bahamas/Local%20Assets/Documents/dttl_TMT_Predictions2013_Final.pdf), page 16.

<sup>50</sup> Nicolas Dehorter, « *Crowdfunding*, mode d'emploi », [http://www.crowdfunding.fr/uploads/media/media\\_file/crowdfundingweb-131004072834-phpapp01-15.pdf](http://www.crowdfunding.fr/uploads/media/media_file/crowdfundingweb-131004072834-phpapp01-15.pdf), 09/2013.

<sup>51</sup> <http://www.pmefinance.org/726-observatoire-des-entrepreneurs.html>

progressé de 65 % par rapport à l'année 2011 et a représenté 735 M€<sup>52</sup>. En France, le cabinet [Xerfi](http://www.xerfi.com) estime à 80 M€ le montant de la finance participative<sup>53</sup>.

Le marché nord-américain est aujourd'hui prédominant car c'est aux Etats-Unis que les premières plates-formes ont été lancées dès 2000. Ce marché représente aujourd'hui 60% des montants. L'Europe est la deuxième zone de développement du *crowdfunding* et l'Asie, notamment grâce à la Chine, connaîtrait une explosion de ce système de financement relatée dans un rapport publié en février 2014 par l'Organisation internationale des commissions de valeurs, sur les risques et les avantages de rendement financier du *crowdfunding*.



➤ Des secteurs d'activités couverts par le *crowdfunding* de plus en plus diversifiés

Les secteurs d'activité couverts par le *crowdfunding* ne sont pas exhaustifs et sont de plus en plus diversifiés. On trouve bien sûr des projets qui recourent à ce type de financement à peu près dans tous les secteurs et pour donner quelques exemples, on peut mentionner les dons, la création de PME, l'investissement en actions, l'agriculture, le journalisme d'investigation,

<sup>52</sup> [http://www.crowdsourcing.org/editorial/2013cf-the-crowdfunding-industry-report/25107?utm\\_source=website&utm\\_medium=text&utm\\_content=LP+bottom&utm\\_campaign=2013CF+Launch](http://www.crowdsourcing.org/editorial/2013cf-the-crowdfunding-industry-report/25107?utm_source=website&utm_medium=text&utm_content=LP+bottom&utm_campaign=2013CF+Launch)

<sup>53</sup> [http://www.xerfi.com/Etudes-banque-FINANCE/XerfiResearch-Les\\_nouvelles\\_plateformes\\_de\\_financement\\_participatif\\_3ABF18.awp#.UzCEc16Qarc](http://www.xerfi.com/Etudes-banque-FINANCE/XerfiResearch-Les_nouvelles_plateformes_de_financement_participatif_3ABF18.awp#.UzCEc16Qarc)

le financement de projets de proximité,.... Le domaine culturel a été le premier secteur à y recourir en France à partir de 2004. Le sponsoring sportif vient de le mettre au goût du jour avec la participation de l'équipe jamaïcaine de bobsleigh aux Jeux olympiques d'hiver de Sochi (Russie) en février 2014. Grâce à ce type de financement, deux athlètes ont pu faire les Jeux. De la même manière, Bertrand de Broc avait pu courir le dernier Vendée Globe en 2013, grâce à 6 000 particuliers et entreprises qui avaient versé chacun entre 50 et 1 000€ au projet du navigateur.

➤ Le foisonnement des plates-formes de *crowdfunding*

Le *crowdfunding* fleurit grâce à internet et au développement de plates-formes dédiées. On en recense aujourd'hui plus de 800 dans le monde et une cinquantaine en France<sup>54</sup>. Ces plates-formes peuvent être classées en trois grandes catégories :

- ✓ Les plates-formes permettant de récolter des dons, susceptibles ou non, de donner lieu à des contreparties :

C'est en réalité le type de plateforme originel qui est largement majoritaire. Il agit comme un intermédiaire financier, exécutant une opération de paiement. En France, on peut citer des sites majeurs comme [Movieangels](#), [Ulule](#) ou [KissKissBankbank](#). Tous ces sites revendiquent un rôle de leader sur leur secteur et connaissent de très belles progressions de leurs activités. [KissKissBankbank](#) affiche 138 000 membres et 6,6 M€ collectés. Depuis octobre 2010, Ulule a permis de financer 3 050 projets européens pour 10 M€ collectés, grâce à un site décliné en six langues. Les financements oscillent en moyenne entre 3 000 et 5000€. Les plates-formes prélèvent un pourcentage de 5 à 10% pour se rémunérer.

Aux Etats-Unis, [Kickstarter](#) est le leader du secteur. Créé en 2009, 55 000 projets ont récolté 812 M\$. Un projet de montre connectée, [Pebble](#), a récolté plus de 10M\$. En 2013, [Kickstarter](#), a financé 19 911 projets pour 3 millions d'investisseurs provenant de 214 pays dans le monde, pour un montant de 480M\$.

- ✓ Les plates-formes permettant de financer des projets via des prêts « *peer 2 peer* » :

---

<sup>54</sup> Jérôme Porier, « La France se met à l'heure du *crowdfunding* », [http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/20/la-france-se-met-a-l-heure-du-crowdfunding\\_3499710\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/20/la-france-se-met-a-l-heure-du-crowdfunding_3499710_3234.html)



Ces plates-formes sont beaucoup moins répandues. On peut citer [Babyloan](#), [Spear](#) ou [Hellomerci](#) à titre d'exemple. Dans ce cas, ces plates-formes réalisent des opérations de crédit. Dans cette catégorie, les particuliers prêtent, dans des logiques de P2P, de petites sommes à des personnes ou à des entreprises en quête de financement. Les modèles sont variés : [Prêt d'union](#) met en relation des particuliers, [Spear](#) finance uniquement des entreprises solidaires, [Babyloan](#) et [Oikocredit](#) sont des spécialistes du microcrédit. Les prêts peuvent être réalisés à titre onéreux ou à titre gratuit et les particuliers peuvent être rémunérés en contrepartie de leurs prêts. Les emprunteurs bénéficient, eux, d'un taux plus favorable que celui proposé par les banques.

Aux Etats-Unis, le marché explose et signe des temps, Google a pris une participation dans [Lending Club](#), leader du prêt entre particuliers aux Etats-Unis. En Grande-Bretagne, [Funding Circle](#) est leader sur le secteur avec 74 791 membres et 244,5 M€ prêtés à des entreprises.

✓ Les plates-formes permettant le financement d'un projet entrepreneurial *via* la souscription de titres :

Ces plates-formes comme [HappyCapital](#), [Anaxago](#), [Particeep](#) ou encore [Mapetiteentreprise](#), sont les plus rares car elles requièrent des formalités beaucoup plus lourdes. En outre, en Europe, la Directive Prospectus<sup>55</sup> limite le nombre des investisseurs à 150 pour une même entreprise, ce qui réduit le potentiel.

Permettant à des particuliers d'investir dans le capital d'entreprises sélectionnées, ces sites sont également sous plus stricte surveillance en France car ils sont jugés plus risqués pour les investisseurs. Le projet du gouvernement français sur l'encadrement du *crowdfunding* souhaite clairement limiter l'accès à la formule. Les nouvelles règles prévoient des seuils assez faibles pour le secteur. Elles ne permettent à chaque internaute d'investir que 250 € au maximum et les levées de fonds ne peuvent dépasser 300 000 €. Elles s'établissent comparativement à 5 M€ aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni. De plus, argument rédhibitoire, ces plates-formes ne pourront plus se rémunérer en

---

<sup>55</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:327:0001:0012:FR:PDF>

prélevant un pourcentage sur les sommes collectées. Conséquence, certaines interfaces comme [Wiseed](#) envisagent de s'installer au Luxembourg.

Au total, le *crowdfunding* est l'un des secteurs particulièrement dynamiques de l'économie collaborative. Son évolution, avec l'effet de concentration des plates-formes auquel on assiste actuellement - Ulule vient par exemple de mettre la main sur deux de ses concurrents, [Peopleforcinema](#) et [Octopus](#) – montre que ce système de financement s'inscrit pleinement dans les logiques du capitalisme traditionnel. Néanmoins, il n'hésite pas à en bouger les règles du jeu et surtout un certain nombre d'acteurs installés dans la place.

Ce système ne serait aucunement une menace aux yeux des banques s'il :

- restait un mode de financement marginal par rapport aux prêts bancaires traditionnels. Or, une récente étude de la banque BBVA prédit qu'aux Etats-Unis « sur les petits prêts, ces plates-formes pourraient devenir les premiers interlocuteurs des particuliers à la place des banques américaines »<sup>56</sup>;
- restait cantonné à des secteurs jusque là non couverts par les financements de droit commun. Or, le système paraît pouvoir couvrir tous les secteurs d'activité ;
- s'il constituait un mode de financement complémentaire destiné à suppléer des manques ou des difficultés. Mais qu'en sera-t-il de la subsidiarité une fois que le système aura permis par exemple d'éviter le chômage à des journalistes d'investigation, la faillite à des agriculteurs qui avait besoin de renouveler leurs outils de production, aura permis à des *start-up* de financer leur démarrage ou à des PME de lever les investissements nécessaires à leur développement ? Il n'est pas certain que ces acteurs reviennent à un système plus classique.

## II.2.b *Open source* et *open hardware* : quand l'économie collaborative transforme le secteur industriel

### ➤ Le logiciel libre bouleverse l'industrie du logiciel

Le modèle de l'*open source* et du logiciel libre repose sur un modèle d'économie collaborative, qui s'est développé bien avant l'ère du *Web 2.0*.

Développés selon un mode de travail collaboratif, les logiciels libres sont élaborés grâce aux contributions des membres de la communauté. Leur développement a restructuré le marché de l'informatique au point que le Parlement français a adopté en 2012 un projet de loi

---

<sup>56</sup> Jérôme Porier, « La France se met à l'heure du *crowdfunding* », [http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/20/la-france-se-met-a-l-heure-du-crowdfunding\\_3499710\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/20/la-france-se-met-a-l-heure-du-crowdfunding_3499710_3234.html)

donnant priorité à l'utilisation des logiciels libres par le service public. L'AFDEL<sup>57</sup>, le Syntec numérique<sup>58</sup> et l'Inria<sup>59</sup> ont vivement réagi dénonçant une disposition discriminatoire dans l'attribution des marchés publics.

Le secteur de l'*open source* pèse aujourd'hui en France 2,5 Md€ et présente une croissance de 30% par an. En 2009, 85% des entreprises utilisaient des logiciels *open source*<sup>60</sup>. Ce secteur a progressivement érodé les parts de marché du secteur informatique traditionnel et devient une alternative de plus en plus utilisée par les entreprises qui consomment toujours davantage de logiciels.

Le mouvement du logiciel libre s'est développé dans les années 80 en réaction au développement des logiciels et systèmes d'exploitation propriétaires dont les licences d'utilisations devenaient restrictives et ne donnaient plus libre accès aux codes sources.

Le projet *GNU* (ou *GNU's Not Unix*) est développé en 1984 par le programmeur du MIT Richard Stallman. Il développe un système d'exploitation complet et entièrement libre, compatible avec *UNIX*, qui sera ensuite complété par le noyau Linux, développé par un autre programmeur, *Linus Torvalds*. Ce système est appelé aujourd'hui *GNU/Linux*.

Richard Stallmann créé en 1985 la *Free Software Foundation* et édicte les règles qui définissent le logiciel libre. Ces règles garantissent quatre niveaux de libertés :

- la liberté d'utiliser et d'exécuter le logiciel pour quelque usage que ce soit ;
- la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins ;
- la liberté de redistribuer des copies ;
- la liberté d'améliorer le programme et de rendre publiques ces améliorations afin que la communauté tout entière en bénéficie.

La création d'une licence *GNU GPL*<sup>61</sup> détermine les conditions de distribution qui garantissent les libertés de l'utilisateur. Aujourd'hui plus de 70 % des logiciels libres disponibles sur le marché sont protégés par la *GNU GPL*.

De très nombreuses communautés de développeurs se sont créées dans le monde, constituées au départ de bénévoles, d'étudiants et de chercheurs. Le marché est aujourd'hui structuré et associe des entreprises, des associations et des particuliers. Tout le monde peut apporter sa contribution sur un logiciel libre, en rapportant des *bugs*, en corrigeant ou en améliorant le programme. Le contrôle qualité et la cohérence des développements sont assurés par un noyau dur (*core team*) composé de contributeurs chevronnés.

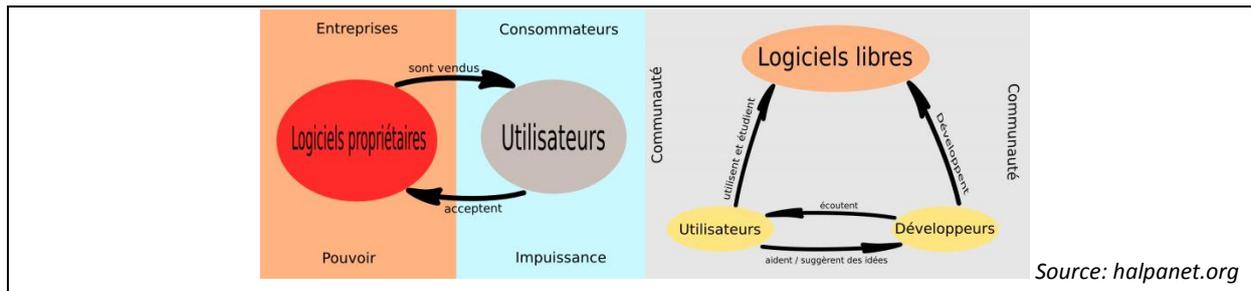
<sup>57</sup> Association française des éditeurs de logiciels et solutions internet.

<sup>58</sup> Syndicat français de l'industrie du numérique.

<sup>59</sup> Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique.

<sup>60</sup> Etude du Gartner sur les logiciels open source, 2009.

<sup>61</sup> *GNU General Public License*.



Le secteur de l'*open source* est à la fois un secteur non marchand, souvent issu des communautés (avec des développements comme VLC, Open office, Mozilla FireFox) et un secteur marchand, industriel. Les entreprises éditrices de solutions *open source* (comme *Mandriva*, *Talend*, *Symfony*, *Nuxeo*, etc.) vendent des services (conseil aux entreprises, formation, déploiements spécifiques) mais aussi des produits logiciels *open source* plus compétitifs que les solutions propriétaires. Le premier éditeur mondial *open source*, *Red Hat*, dépasse le milliard de dollars de chiffre d'affaires. L'éditeur français, *Talend*, réalise plusieurs dizaines de millions d'euros annuels, notamment à l'international.



Les associations qui défendent l'*open source*, comme l'APRIL<sup>62</sup>, l'AFUL<sup>63</sup> ou le CNLL<sup>64</sup> en France œuvrent pour la mise en place d'une politique industrielle du logiciel libre. Ils défendent avant tout une filière en croissance, un potentiel d'emploi important et un marché à l'export en expansion. L'économie liée à l'*open source* constitue un facteur

<sup>62</sup> APRIL, Promouvoir et Défendre le Logiciel Libre.  
<sup>63</sup> Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres.  
<sup>64</sup> Centre National du Logiciel Libre.

d'influence et de croissance pour la France, dans un marché informatique largement dominé par les Américains.

L'Etat français soutient les initiatives autour de l'*open source*, notamment par une politique de subvention de projets. Il reste cependant peu offensif pour développer une stratégie de conquête pour cette filière, au regard de la timide intervention de François Hollande, en avril 2012 lors de laquelle il indiquait qu'il fallait « *veiller à ce que la mise en œuvre du brevet communautaire ne soit pas l'occasion de légitimer les brevets sur les logiciels* »<sup>65</sup>. Une attitude plus défensive qu'offensive.

Enfin, face au développement croissant du marché de l'*open source*, la réaction de Richard Stallman pour rappeler l'essence du mouvement du logiciel libre, montre combien les contradictions et les logiques s'entrechoquent entre un monde libertaire et des logiques pragmatiques de marché : « *L'open source est une méthodologie de développement ; le logiciel libre est un mouvement de société. Pour le mouvement du logiciel libre, le logiciel libre représente un impératif éthique, l'indispensable respect de la liberté de l'utilisateur. En revanche, la philosophie de l'open source considère uniquement les questions pratiques, en termes de performance.* » Et nous pourrions rajouter en termes économiques.

- Les *FabLab* et le mouvement des « *makers* » bouleversent l'innovation et la conception industrielle classique

Les *FabLab* et le développement de l'*open hardware* (matériel libre) revisitent le modèle industriel traditionnel en appliquant aux matériaux et aux procédés de fabrication les principes de l'*open source* : l'accessibilité du plan de fabrication et la liberté de fabriquer, modifier et distribuer.

Chris Anderson, rédacteur en chef de la revue californienne *Wired*, référence en matière de prospective technologique, voit dans le mouvement des *makers* la voie vers une nouvelle révolution industrielle<sup>66</sup>.

En démocratisant l'accès aux moyens de production, le matériel libre favorise l'innovation et représente un potentiel de développement important. Les projets *open hardware* sont aujourd'hui dans la phase expérimentale. Il n'existe pas encore de licence spécifique, ni de cadre législatif, ni de formalisation des pratiques. Aujourd'hui c'est l'*Open Hardware Association* (OSHW) qui fédère les acteurs.

---

<sup>65</sup> *Ndlr* : le logiciel est protégé par le droit d'auteur sur la forme et sans pour autant protéger les fonctionnalités qui peuvent être reproduites moyennant un nouveau code sans violer le droit d'auteur. Le recours au brevet permet alors de protéger le logiciel sur ses fonctionnalités. Le brevet est donc contraire au principe du logiciel libre et combattu par ses défenseurs.

<sup>66</sup> Chris Anderson, « *Makers, La nouvelle révolution industrielle* », novembre 2012, Pearson

Structuré et déployé à une plus grande échelle, l'*open hardware* pourrait permettre à la société civile de réinvestir le secteur industriel en relocalisant la production, en favorisant l'innovation et en redynamisant l'emploi qui se raréfie avec les délocalisations industrielles.

#### ❖ Exemples phares et déclinaisons : les *FabLabs*, le projet *Protei* et l'impression 3D



Le programme *FabLab*<sup>67</sup> du MIT<sup>68</sup> a été initié à la fin des années 90. Reposant sur des principes collaboratifs, le *FabLab* est un lieu ouvert au public qui met à disposition des machines de fabrication numérique permettant la conception et la réalisation d'objets. Le travail en réseau permet, comme pour le logiciel libre, une conception collaborative avec de multiples contributeurs, qui pourront ensuite produire localement l'objet conçu collectivement.

Le MIT a défini une charte des *FabLab*<sup>69</sup> et des règles à respecter pour s'en prévaloir :

- la liberté d'utiliser le *FabLab* pour fabriquer tout objet, dès lors que cela ne nuit à personne ;
- l'obligation de fabriquer soi-même, de participer à la capitalisation des connaissances et à l'instruction des autres utilisateurs ;
- les concepts et processus développés doivent demeurer utilisables à titre individuel ;
- ni le dispositif de protection, ni une activité commerciale ne sont exclus. Cette activité doit cependant se développer en dehors du lab qui l'a incubée et ne pas faire obstacle à l'accès ouvert. Elle doit aussi bénéficier aux inventeurs, aux labs et aux réseaux qui ont contribué à son succès.



270 *FabLabs* sont répertoriés dans le monde

<sup>67</sup> *FabLab* signifie « fabrication laboratory ».

<sup>68</sup> Massachusetts Institute of Technology.

<sup>69</sup> La Charte des *FabLab* est disponible en français sur [fablab.org](http://fablab.org) et sur le site du [MIT](http://MIT).

Parmi les projets développés par les *FabLab*, nous pouvons citer l'exemple de *FabFi*, un transmetteur Wifi créé en Afghanistan en 2009 par un *FabLab* de Jalalabad en collaboration avec d'autres, pour relier un village, un hôpital et une ONG. Le *FabFi*, peu coûteux à réaliser a ensuite été répliqué et utilisé dans d'autres parties du monde, comme au Kenya, pour permettre des accès Internet haut débit.



Protei est un modèle de bateau piloté par drone<sup>70</sup> capable de nettoyer de larges étendues polluées. Il a été initié en 2008 par César Harada, un jeune entrepreneur franco-japonais alors au MIT.

Imaginé au départ pour répondre au problème des marées noires, son champ s'est étendu au filtrage des plastiques accumulés dans les océans et à la mesure de la radioactivité causée par la catastrophe nucléaire de Fukushima. Le projet fédère des contributeurs du monde entier : fabricants, marins, scientifiques et ingénieurs contribuent à développer la technologie *open source* de Protei, avec des méthodes de production collaborative. Ce projet est développé dans le cadre de la fondation *Open H2O* et sa vocation est de rendre les technologies développées accessibles à l'ensemble des entreprises commerciales qui ciblent ce marché.

Cette approche s'avère être un puissant accélérateur d'innovation à la disposition des entreprises et un levier de croissance pour le secteur industriel classique compte tenu des investissements nécessaires à la recherche et développement<sup>71</sup>.

<sup>70</sup> Le drone Protei mesure à ce jour 6 mètres de long et tracte une queue absorbante de 25 mètres, capable de collecter 2 tonnes de pétrole et autres déchets divers.

<sup>71</sup> Notons que la société à l'origine du projet, Protei Inc, continue à développer séparément son activité de production et de commercialisation de drones

Les modèles économiques de l'*open hardware* sont aujourd'hui peu définis et reposent essentiellement sur le mécénat, les subventions et le travail collaboratif bénévole. En termes de levier d'influence, la résonance d'un projet comme Protei est très forte, à la fois par sa dimension environnementale et politique, mais aussi dans les leviers d'innovation qu'il propose.

### ❖ L'impression 3D : démocratisation du prototypage et de la fabrication

L'impression 3D pourrait impacter des pans entiers de l'économie et changer les méthodes de création et de consommation des objets qui nous entourent. Elle présente un potentiel énorme de libération de la créativité des masses et de stimulation de la croissance économique.

En tant que telle, l'imprimante 3D n'a rien de collaboratif. C'est une technique de production industrielle de prototypage rapide. Elle permet de produire un objet par fabrication additive à partir d'un fichier numérique. L'accessibilité de sa technologie change cependant l'appropriation du processus de fabrication. Il n'est plus réservé à la seule industrie mais peut être accessible et utilisé par n'importe qui.

Aujourd'hui cette technologie fournit une plateforme de collaboration qui accélère l'innovation, notamment au sein des *FabLab* et des projets en *open Hardware*. Elle permet à chacun de participer plus facilement au processus de fabrication et de tester ses idées, à un coût limité. Le prix des imprimantes 3D grand public oscille aujourd'hui entre 250 et 4000 €. En comparaison, les modèles professionnels réservés à l'industrie peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros pour les machines les plus perfectionnées.

Avant d'envisager une nouvelle économie d'échelle et une généralisation des usages particuliers, il faudra encore franchir un certain nombre d'obstacles techniques. La technologie grand public est encore perfectible : le coût et la diversité des matériaux utilisables, la qualité des productions, les limitations de taille et la capacité de production doivent encore s'améliorer.

- Propriété intellectuelle et contrefaçon : une limite pour la réémergence de l'économie collaborative

L'*open source*, la logique de partage augmente le risque de contrefaçon, notamment chinoise.

La Chine a certes sa propre culture de l'*open source*, pour développer des alternatives aux systèmes propriétaires occidentaux. Toutefois il est très fréquent de retrouver des produits développés en *open source* contrefaits et vendus sur des plates-formes chinoises de vente en ligne. Pour les défenseurs du libre, la solution réside dans la pédagogie, mais la mesure semble utopique au regard des enjeux.

La contrefaçon est un risque majeur et une limite à laquelle il sera difficile d'apporter des solutions. La question de la propriété intellectuelle, de manière générale au centre de l'économie numérique, doit s'attendre à être à nouveau remise en question et redéfinie pour s'adapter à ces nouveaux usages. Que souhaiterons-nous protéger demain et comment ? Des produits, des usages ? Il existe aujourd'hui une grande porosité dans la sphère numérique entre propriété et usages.

## II.2.c Des contenus en ligne construits autour du collaboratif et du partage

### ➤ Le marché de la musique et de la vidéo

En dehors du Web marchand, les contenus sont le principal levier de l'écosystème du Web. L'essentiel du trafic sur Internet concerne le partage de vidéos et de musique, en visionnage *streaming* ou en téléchargement. En France cela représente 90% du trafic Internet<sup>72</sup>.

Cette économie du partage favorisée par les fournisseurs d'accès s'est développée très tôt, par le biais des réseaux P2P. En France, l'opérateur *Free* a été pionnier en proposant des espaces de [stockage](#) à ses abonnés. Théoriquement ce service offre la possibilité de stocker provisoirement des fichiers volumineux afin de pouvoir les transmettre à ses proches. En réalité dl.free.fr a été un extraordinaire accélérateur de partage de contenus piratés et a contribué au succès de *Free* en drainant des abonnés. Un [moteur de recherche](#) est spécifiquement dédié à retrouver des fichiers hébergés sur la plateforme *Free*.

Les acteurs traditionnels de l'industrie culturelle se sont appropriés très tardivement l'espace numérique et l'Internet. Une économie souterraine s'est donc développée, sans eux mais avec leurs produits, sur les réseaux et les plateformes collaboratives.

Les Américains ont réagi plus tôt en proposant des offres légales, comme la plateforme [Hulu](#) puis [Netflix](#), dont l'arrivée en France prévue dans les prochains mois fait déjà trembler les acteurs français de l'audiovisuel et du cinéma. La France a été incapable de proposer une offre légale sur le cinéma. Les Majors françaises n'ont jamais réussi à s'accorder sur un catalogue de films pouvant être diffusés sur une plateforme commune dédiée.

En guise d'alternative, les internautes français, comme beaucoup d'autres dans le monde, ont privilégié la plateforme de *streaming* payante du hacker Kim DotCom : Mégavidéo<sup>73</sup>.

La fermeture brutale de Megavidéo en 2012 a déstabilisé quelques jours les pratiques des internautes qui se sont reportés très vite vers de nouvelles plateformes de *streaming* comme VideoBB et Dpstream (fermée depuis) et vers le téléchargement.

---

<sup>72</sup> Etude réalisée par l'IDATE pour le compte du CNC.

<sup>73</sup> Fermée le 19 janvier 2019 par le département de la Justice américaine, pour violation des lois anti-piratage.

La pratique du partage de films ou de musique est donc bien ancrée chez les internautes. Les plateformes américaines l'ont compris. Netflix, plateforme légale propose moyennant un abonnement de 8\$ par mois, un accès illimité à tous ses contenus vidéo (cinéma et séries). Fin 2013, elle comptait 44 millions d'abonnés dans le monde. Elle est aujourd'hui un acteur à part entière de l'industrie culturelle et s'est lancée depuis deux ans dans la production de séries.

### ❖ *Le partage vidéo : prolongation sur les réseaux d'une forme de softpower ?*

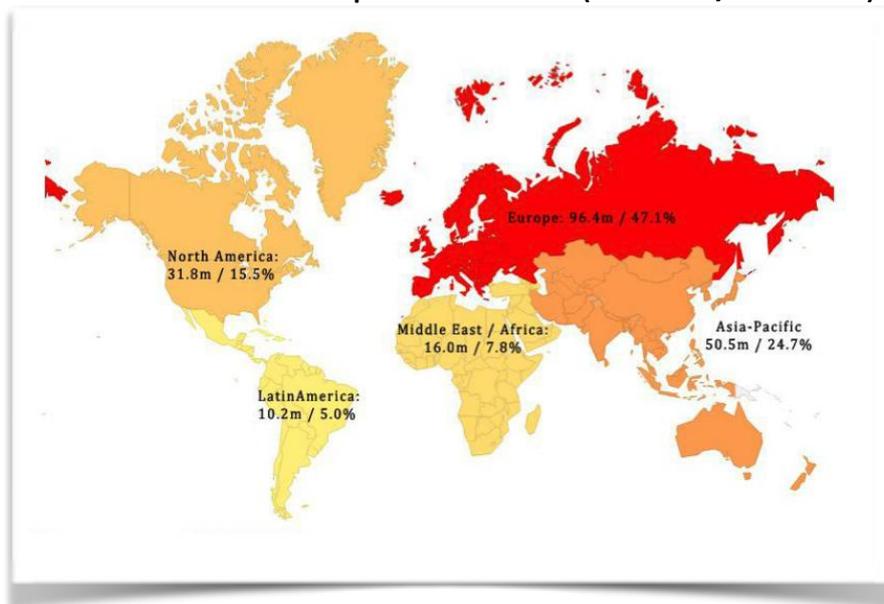
Peut-on intégrer les plateformes collaboratives de *streaming* ou de téléchargement dans la sphère économique collaborative ?

Beaucoup de plates-formes hébergent des contenus en violation des droits d'auteur. Pour les défenseurs d'une conception libertaire du Web, le partage n'est pas assimilé à de la contrefaçon car il ne pénalise pas les industries culturelles, bien au contraire. Hollywood a atteint des revenus record au box-office mondial avec 35 Md\$ en 2012, soit une hausse de 6% par rapport à 2011. L'industrie française du cinéma ne dément pas non plus cette tendance.

Une étude menée par deux chercheurs de la [Munich School of Management](#) en 2012 a démontré que le piratage, via *MegaUpload*, avait bénéficié à la notoriété de certains films dont la couverture médiatique était moindre.

En établissant un parallèle avec le « *dark web* », nous pouvons considérer qu'il existe une « *Dark sharing economy* » avec des plates-formes dont les contenus partagés sont pour la plupart illégaux.

### Répartition mondiale des visiteurs des portails Bittorrent (ComScore / NetNames) – sept. 2013



Si l'on analyse ces sites collaboratifs en termes d'influence, il est évident que le partage d'œuvres culturelles est un instrument puissant à la manière du *soft power*, comme peuvent l'être le cinéma Hollywoodien ou de la Kpop en Corée.

L'enjeu représenté aujourd'hui par la production de séries télévisées massivement partagées sur les réseaux P2P en est un exemple éloquent. L'audience d'une série est aujourd'hui mondialisée grâce aux réseaux et aux plateformes du Web. Les Américains ont été les premiers à investir massivement dans la production de séries, avec des coûts comparables à ceux du cinéma. On parle aujourd'hui de « marque programme » tant la résonance est forte. Netflix produit depuis deux ans des séries diffusées exclusivement sur sa plate-forme. Le géant Amazon a annoncé se lancer prochainement dans la production de séries télévisées, choisies par les internautes et disponibles exclusivement sur le Net.

Dans un contexte où les Etats-Unis sont davantage contestés, les séries participent à valoriser leurs valeurs et leur modèle en permettant d'exercer une influence sur l'imaginaire mondial. Le *tweet* publié par Barack Obama en février dernier “@BarackObama Tomorrow: @HouseOfCards. No spoilers, please.” participe à nourrir cette stratégie d'influence<sup>74</sup>.

#### ❖ **La musique : plateformes collaborative légales et plateformes UGC<sup>75</sup>**

La musique, comme le cinéma, est un produit culturel très partagé sur les réseaux. Elle est également un vecteur d'influence et de *softpower*.

Il existe aujourd'hui deux types de plates-formes collaboratives de musique. Des plates-formes légales d'écoute à la demande comme [Deezer](#) (société française) ou [Spotify](#) (société suédoise). Ces dispositifs proposent un service « *Freemium* » (gratuit mais limité) et « *Premium* » (illimité et payant). Les abonnés peuvent créer des *playlists*, les partager et interagir. Ce sont des plates-formes collaboratives assez classiques. L'élément différenciateur entre ces plates-formes est la richesse de leur catalogue au travers des partenariats qu'elles ont passés avec les Majors.

A côté de ces sites il existe les plates-formes contributives, comme le vétéran [MySpace](#) et aujourd'hui des plateformes comme [SoundCloud](#)<sup>76</sup> (plate-forme suédoise). Ces plates-formes collaboratives et contributives sont avant tout des sites de visibilité pour des artistes amateurs ou professionnels cherchant à percer et qui n'accèdent pas aux diffuseurs. Ces plates-formes permettent aux artistes de court-circuiter les réseaux de diffusion traditionnels, de diffuser leur production et de fédérer autour d'eux une communauté.

---

<sup>74</sup> Beaucoup de pays ont compris que la série TV était un levier d'influence et se mettent à Investir. La production turque est particulièrement active depuis quelques années et ses productions sont diffusées dans 80 pays. Elles inondent le marché du Moyen-Orient et du Maghreb. Istanbul, avec près de 50 tournages quotidiens, est surnommé « Istanbulywood ».

<sup>75</sup> User-Generated Content.

<sup>76</sup> SoundCoud permet par exemple aux internautes de commenter un morceau en sélectionnant via une forme de séquenceur radio, un endroit précis de la musique.

Les plates-formes collaboratives UGC ont redynamisé le secteur de la musique en démocratisant la création qui était fortement verrouillée par les labels et les majors. Aujourd'hui beaucoup de *netlabels* se créent grâce aux plateformes collaboratives.

- L'économie de la connaissance et « la culture libre », piliers de l'économie collaborative

Le partage du savoir est quasiment un précepte de la culture Web et une condition de la sphère collaborative. C'est aussi, par sa dimension informationnelle, le premier outil d'influence.



L'encyclopédie *Wikipedia* est aujourd'hui la forme la plus aboutie d'une production de connaissance collaborative et d'accès aux savoirs. Développée par Jimmy Wales et Larry Sanger en 2001, cette encyclopédie universelle, libre (*licence creative commons*) et collaborative est disponible dans 287 langues. 30 694 933 articles sont référencés en janvier 2014 sur l'ensemble de la plate-forme. Vivement critiquée lors de son lancement sur la fiabilité des connaissances proposées par les internautes, de nombreuses analyses ont depuis invalidé cette analyse.

En 2005, la revue scientifique *Nature* avait menée une étude comparée des documents publiés sur *Wikipedia* et *l'Encyclopaedia Britannica*. Les résultats montrent que la qualité des deux sources était assez proche. Sur un échantillon de thématiques comparées, 123 erreurs avaient été relevées pour la *Britannica* contre 162 pour *Wikipedia*. Ce qui fait finalement beaucoup d'erreurs recensées pour *Britannica*, sensée défendre la rigueur scientifique et dont les contenus émanent d'experts reconnus. Depuis, les contenus de l'encyclopédie libre se sont beaucoup développés et densifiés.

*Wikipedia* est résolument un outil d'influence : le site apparaît dans les trois premières lignes lors d'une recherche sur Google. C'est donc un extraordinaire outil de communication. L'édition de la plateforme en 287 langues permet également à beaucoup de pays ou des communautés peu représentés de produire de la connaissance et d'exister. C'est incontestablement un vecteur d'influence.

#### ❖ Les MOOC : instrument du *soft power* et levier économique

Les MOOCs<sup>77</sup> sont des cours en ligne, accessibles au monde entier depuis 2011 et proposés par les grandes universités américaines. Harvard, le MIT, Stanford, Yale proposent d'accéder à leurs prestigieux cursus de formation *via* des plates-formes dédiées (Udacity, edX,

---

<sup>77</sup> *Massive Open Online Course.*

Coursera). La validation de diplôme et la certification n'est aujourd'hui pas possible, mais des solutions d'authentification (pour garantir l'identité des candidats aux examens) sont en cours d'élaboration.

Bien que dématérialisé, le MOOC a indirectement vocation à coloniser des territoires et à sélectionner dans un vivier international les cerveaux les plus brillants aujourd'hui inaccessible, en Chine ou en Inde et dans tous les pays émergents où la jeunesse brillante cherche par tous les moyens à accéder à un avenir radieux. C'est aussi un excellent outil de *soft power* pour pénétrer les marchés émergents (la Chine par exemple) en diffusant la culture et la connaissance américaine. Le continent africain est aussi une cible : en novembre 2013, une délégation de l'École polytechnique fédérale de Lausanne est partie au Cameroun pour évaluer les possibilités d'y diffuser ses MOOCs. Ils souhaitent diffuser les meilleurs de leurs cours magistraux et qui plus est gratuitement. L'Europe réagit donc à la déferlante des MOOCs américains et construit dans l'urgence son propre dispositif.

## II.2.c Les autres secteurs d'activité

### ➤ Le logement

Le premier secteur économique à avoir été gagné par le phénomène est celui du logement et l'exemple le plus emblématique celui de la société *Airbnb*. Avec ses 30 000 logements disponibles à la location en France, *Airbnb* représenterait déjà 5 % de la capacité hôtelière (l'INSEE compte 17 000 hôtels avec 620 000 chambres disponibles en France). En l'espace d'un an, le nombre d'annonces disponibles sur la plateforme américaine a été multiplié par 3 alors que, entre 2009 et 2013, le nombre de nuitées d'hôtellerie n'a progressé que de 1,2 %. *Airbnb* est en passe de devenir le premier « groupe hôtelier » mondial avec une valorisation estimée à 10 Md\$. Selon le *Wall Street Journal* du 21 mars 2014, la plate-forme collaborative serait en discussions avancées pour un nouveau tour de table (400 – 500M\$ avec le fonds TPG) qui valoriserait l'ensemble à 10 Md\$ (multiplication par 4 depuis sa dernière levée de fonds fin 2012). La [start-up](#) aurait ainsi dépassé certains grands groupes hôteliers de l'économie traditionnelle et en particulier le groupe Hyatt, dont la capitalisation boursière atteignait 8,4 Md\$ le 26 mars 2014 (2x le chiffre d'affaires). Si comme l'estiment les analystes, *Airbnb* avait généré 1 Md\$ de [chiffre d'affaires](#) en 2013, grâce aux commissions prélevées sur les transactions, elle serait valorisée 10x son chiffre d'affaires<sup>78</sup>.

### ➤ La mobilité

Le secteur du transport est également un des tout premiers concernés avec une offre très abondante pour se déplacer à moindre frais *via* le covoiturage et la location de voiture entre

---

<sup>78</sup> Nicolas Rauline, « Airbnb pourrait être valorisé 10 Md\$ », <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0203387480271-airbnb-pourrait-etre-valorise-10-milliards-de-dollars-658698.php>

particuliers ; on peut aujourd'hui voyager seul ou à plusieurs grâce à un site de co-voiturage (par exemple [Blablacar](#) ou encore louer la voiture d'un particulier (par exemple avec [Livop](#) ou [Buzzcar](#), qui propose déjà 7 500 véhicules et compte 65 000 membres). Mais si on prend l'exemple du covoiturage, c'est déjà près d'un million de personnes qui le pratiquent régulièrement d'après plusieurs études. A lui seul, Blablacar compte plus de 6 millions de membres et son succès ne faiblit pas. Ce dernier a par exemple annoncé une hausse de 70% des demandes pour compenser la circulation alternée imposée par le gouvernement le 16 mars 2014. La location de sa place de parking privé pour la journée ou quelques heures lorsqu'on est ailleurs a été exploitée par deux jeunes Parisiens diplômés de l'Ecole des cadres, qui ont créé [Parkadom](#) en 2012 et lancé le site [Marre-de-tourner.com](#).

➤ L'éducation

L'éducation *peer-to-peer* repose sur l'idée que les particuliers peuvent enseigner à leurs pairs leur savoir. Il s'agit de transformer un expert en professeur, lui fournir un suivi pédagogique et valider le fait que ses connaissances ont bien été acquises. C'est un véritable défi pour cette nouvelle forme d'éducation. [hellomentor](#) est le leader en France des cours particuliers à distance.

➤ Les loisirs

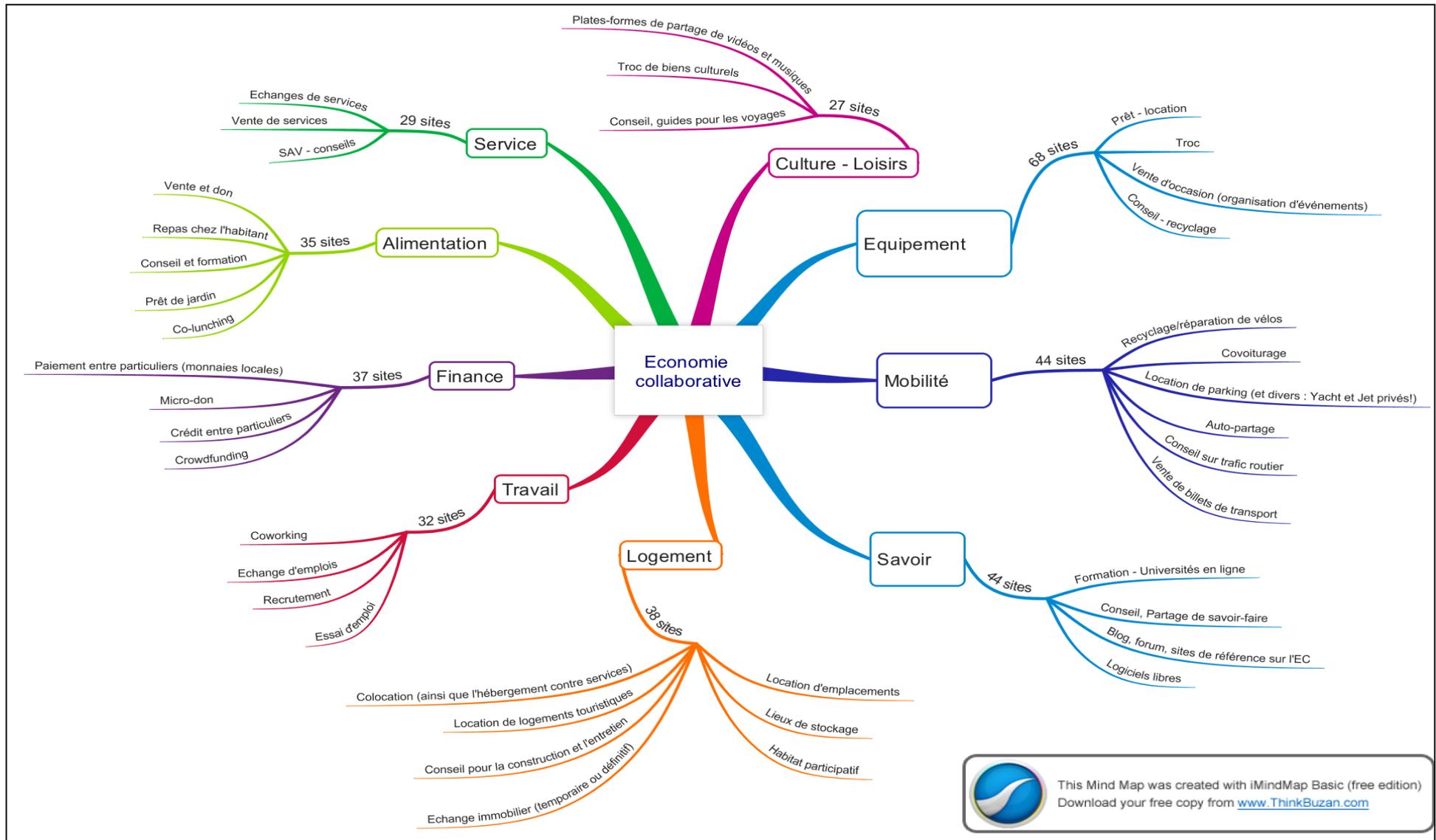
La consommation collaborative permet de réaliser des économies mais aussi de faire évoluer son mode de vie en retissant du lien social. Sortir, se rencontrer et échanger *via* des plateformes collaboratives rencontre un succès grandissant.

- l'échange de services entre particuliers, également appelé « *jobbing* », par exemple le bricolage ([Les troc'heures](#) ou encore [Troc-services.com](#)), le soutien scolaire, le ménage et le repassage... (voir par exemple le site [jemepropose.com](#)) ;
- la location de biens d'équipement (qui permet d'éviter de les acheter alors qu'on en n'aura qu'un usage ponctuel). Même principe [appliqué aux objets de luxe](#) que l'on peut louer sur [Sacdunjour.com](#).

➤ L'alimentation et la restauration

[La Ruche qui dit oui](#) permet de sortir des circuits habituels de la distribution alimentaire en mettant directement en contact producteurs et consommateurs. De même, si on ne veut pas aller au restaurant, on peut [acheter de « bons petits plats » directement chez des habitants de son quartier](#) voire [dîner directement chez eux](#).

Cartographie des principaux sites collaboratifs sur le Web français, au 31 mars 2014 (voir détail des sites en annexe 2, page 81)



This Mind Map was created with iMindMap Basic (free edition)  
 Download your free copy from [www.ThinkBuzan.com](http://www.ThinkBuzan.com)

### **II.3 Les entreprises qui s'adaptent**

Les grandes entreprises, par peur que leur modèle économique ne soit impacté et leurs parts de marché menacées, ou par pure conviction, commencent à s'engager sérieusement sur le terrain de la consommation collaborative. Les plus visionnaires commencent à repenser leurs structures managériales quand d'autres adaptent leurs processus de production<sup>79</sup>.

Dans son rapport « [Corporations must join the Collaborative Economy](#) », le *web-strategist* [Jeremiah Owyang](#), suggérait d'instaurer une nouvelle culture d'entreprise adaptée à l'ère de l'économie collaborative et de l'hyper-connectivité. Il estimait que pour que ce mouvement s'intègre dans la chaîne de valeur des entreprises, elles devaient se montrer créatives et oser lancer des initiatives. Il avançait l'idée que l'entreprise devait donner à ses clients la possibilité de participer à la conception de leurs produits ou services.

Le groupe de grande distribution Auchan a signé fin 2013 un partenariat avec la *start-up* américaine Quirky, née en 2009, pour transformer ses clients en « inventeurs ». Le réseau social dédié à la co-création repose sur un [site internet](#) réunissant une communauté d'individus soumettant des nouvelles idées, commentant et améliorant celles des autres membres. Chaque semaine, deux idées prometteuses sont sélectionnées et soumises aux designers, ingénieurs, spécialistes du *marketing* et du développement produit. L'objectif est de transformer une idée en produit et le commercialiser *via* un réseau de distributeurs de l'économie traditionnelle avec lesquels elle a signé des partenariats : *Amazon*, *Barnes & Noble*, *Toy'r Us*, *Staples* ou *Target*. Si la consommation collaborative ne signifie pas un rejet mais une optimisation de la consommation, elle témoigne d'une certaine perte de capacité de séduction des formes traditionnelles du commerce comme par exemple les hypermarchés. D'après Philippe Moati, coprésident de l'Obsoco, « l'essor de la consommation collaborative [...] est un signal d'alarme qui doit les engager à réviser un modèle dominant qui [...] aujourd'hui s'essouffle. [...] La consommation collaborative constitue pour eux une formidable opportunité de rebond, voire de création de nouveaux courants d'affaires ».

Les enseignes de la grande distribution peuvent organiser des échanges d'objets d'occasion entre particuliers au sein de leurs magasins (comme le fait déjà Décathlon avec *Trocathlon*) et *via* des plates-formes internet. *Marks&Spencer* a lancé le *Schwopping* qui permet, en apportant ses vieux vêtements, de bénéficier de réductions sur l'offre M&S. Les vêtements usagés étant revendus ou recyclés au profit d'Oxfam dans une perspective de zéro « émission », l'idée est que la quantité recyclée soit équivalente à la quantité achetée. Autre initiative dans l'alimentaire mais côté producteur, celle de la marque « Le Parfait » qui a

---

<sup>79</sup> <http://www.apce.com/cid137779/la-consommation-collaborative.htmlC=173&espace=1>

lancé une plateforme d'échange « Bocal en Troc » permettant aux particuliers de s'échanger des « conserves faites maison ».

Autre exemple notoire, le Club Med a annoncé le 28 février 2014 se lancer dans la co-création de son prochain village de vacances de Val Thorens. Du nom du village à son logo et design en passant par les activités proposées, les « fans » du Club Med peuvent voter, chaque semaine, pour co-construire le futur centre. Il suffit de se rendre sur l'appli Facebook " My Val Thorens " et de " liker " la page pour participer.

Jeremiah Owyang insistait aussi sur le fait que pour relever le challenge de l'économie collaborative, l'entreprise devrait davantage se pencher sur les demandes de ses clients. L'objectif étant d'établir une relation clientèle à longue durée et d'en acquérir de nouveaux, l'entreprise devrait être amenée à construire sa stratégie autour de la notion du service. L'enjeu n'est plus de gagner la course du prix mais d'inciter les consommateurs à revenir en leur rendant de vrais services. Boulanger a développé un service de location de produits électroménagers (Lokéo) et Walmart, aux Etats-Unis, a lancé une offre de livraison le jour même qui s'appuie sur ses propres clients. Ceux-ci peuvent assurer la livraison de courses aux personnes habitant dans leur quartier en échange de promotions.

Dans l'industrie automobile, des initiatives se développent du côté de certains constructeurs et distributeurs : Intermarché, Castorama, Ikea, proposent à leurs clients de « covoiturier » pour se rendre dans leurs magasins, Peugeot et Citroën ont lancé leurs offres de mobilité (Mu by Peugeot et [Multicity](#)). BMW avec [Drive Now](#) propose un système de type [Autolib](#) avec des véhicules BMW et une association avec la compagnie Sixt pour un système d'auto-partage assez flexible.

#### ***II.4 Limites de l'économie collaborative dans certains secteurs économiques***

La logique collaborative fondée sur l'économie du partage ne fonctionne pas dans certains secteurs d'activité notamment lorsque les entreprises sont dans une logique d'achat-vente classique, par exemple. Un producteur de produits cosmétiques aura du mal à faire évoluer son modèle sans modifier en profondeur sa stratégie.

Il semble dès lors qu'il y ait deux types de modèles à distinguer pour cerner l'adaptabilité ou non des entreprises traditionnelles à cette nouvelle organisation :

- ✓ les entreprises qui peuvent assez naturellement intégrer une démarche collaborative dans leur business model ;
- ✓ celles qui reposent sur un schéma d'achat qui permet une orientation collaborative.

On ajoutera que les limites sectorielles s'imposent si le modèle d'entreprise n'est pas en capacité de résister à aucune des dynamiques suivantes :

- 1/ passage d'un modèle de propriété à un modèle d'usage (on ne paie qu'à l'utilisation) ;
- 2/ transition d'un modèle d'acheteur-fournisseur à un modèle communautaire (chacun peut être à la fois contributeur et demandeur) ;
- 3/ mutualisation et optimisation de la gestion de ressources limitées ;
- 4/ démocratisation de l'accès à un produit ou à un service grâce à son partage entre plusieurs utilisateurs ;
- 5/ suppression de tout intermédiaire (autre que la plate-forme) ;
- 6/ système de notation pour évaluer l'indice de confiance de chaque membre ;
- 7/ inscription gratuite et commission prélevée par la plate-forme sur le montant de la transaction.

On en conclut que l'économie collaborative est même un « cauchemar » pour certains secteurs traditionnels de l'économie qui ne pourront résister et verront leurs parts de marché menacées. De plus en plus de bricoleurs du dimanche préfèrent louer du matériel, plutôt que de s'en servir une fois par an. Les magasins Kiloutou louaient leur matériel, des sites Internet comme [Zilok](#) louent celui des particuliers. L'enseigne Castorama devra trouver de nouveaux débouchés et revoir en profondeur son modèle de croissance.

Et pourtant, Raphael Beziz dans un article<sup>80</sup> pour [chefd'entreprise.com](#) propose une nouvelle voie et des pistes intéressantes pour rendre son entreprise plus collaborative en interne et avec l'ensemble de ses parties prenantes (fournisseurs, clients, investisseurs, partenaires). Ses conseils sont tout à fait transposables aux entreprises des secteurs peu compatibles avec une démarche collaborative.

Selon lui, le chef d'entreprise doit se poser la question et trouver des solutions pour rendre son entreprise collaborative à tout prix : par exemple, en matière de gestion de la relation client, l'entreprise peut envisager de créer un club de clients pour faciliter l'échange des produits d'occasion ou de seconde main. Bien sûr, il n'exclut pas le risque de voir baisser son chiffre d'affaires dans un premier temps. Mais en réalité, cette pratique doit contribuer à créer un fort sentiment d'appartenance à une communauté et donc une plus grande fidélité vis-à-vis de la marque. Mettre plus de collaboratif dans une entreprise fait peur à beaucoup de managers car cela donne l'illusion de perdre la maîtrise du lien avec les interlocuteurs et leur fait courir le risque de se faire court-circuiter. Mais, en réalité les externalités positives

---

<sup>80</sup> <http://www.chefdentreprise.com/Thematique/vente-marketing-communication-1027/Tribunes/leconomie-collaborative-menace-ou-opportunit-234605.htm>

compensent largement les risques. Si la problématique est de développer l'agilité ou d'accélérer l'innovation en son sein, faire émerger une communauté ou participer à des communautés existantes peut avoir beaucoup de sens. Dans un premier temps, il s'agit de faire un audit de ses besoins, d'appréhender les bénéfices potentiels à faire contribuer des acteurs extérieurs et d'envisager un partage de la valeur qui bénéficie aux contributeurs.

Il propose également de s'inspirer de l'agilité des *start-up* en testant à petite échelle, ou éventuellement en créant une structure *ad hoc* permettant d'expérimenter des modèles plus ouverts. A titre d'exemple, Danone a lancé en 2005 *Danone Communities*, un fonds dont la mission est de financer et de développer des entreprises locales, avec un modèle économique pérenne, tournées vers des objectifs sociaux : faire reculer la pauvreté et la malnutrition. Ainsi plutôt que de subir la concurrence d'acteurs locaux plus agiles et plus *low cost*, le groupe a décidé d'encourager des initiatives locales à caractère social. Cela lui permet de renforcer sa présence tout en développant une image positive auprès des consommateurs.

Enfin, une autre question à se poser est : comment capter une part de la valeur générée par les *start-up* de l'économie collaborative ? Les entreprises traditionnelles possèdent souvent des actifs clés dont elles ne sont pas conscientes et qui constituent des leviers importants pour développer une approche collaborative. Cela peut être une base de clients, une présence locale, un réseau de partenaires commerciaux, des fournisseurs exclusifs, une technologie brevetée... Plutôt que d'essayer de nager à contre-courant, la meilleure stratégie est donc souvent d'encourager les initiatives innovantes portées par d'autres acteurs en devenant partie prenante. Mettre ses actifs clés au service du développement d'une démarche collaborative dans son secteur d'activité permet d'une part de valoriser des actifs parfois sous-exploités et d'autre part de s'assurer une part de revenus en cas de succès et de cannibalisation de son activité cœur. Il conclut que toute entreprise quel que soit sa taille ou son secteur d'activité peut trouver dans les modèles collaboratifs une source d'inspiration et de renouvellement, à condition de faire preuve d'un peu d'ouverture et de créativité<sup>81</sup>.

L'économiste Nicolas Bouzou se montre également assez optimiste et ne doute pas que les effets de l'économie collaborative seront positifs à long terme. « *Il ne faut pas se voiler la face, ces jeunes sociétés prennent des parts de marché aux entreprises traditionnelles, lesquelles vont perdre des emplois. Mais, en même temps, elles élargissent le marché et ont des effets bénéfiques peu visibles, comme les répercussions sur les commerces de proximité. Comme c'est le cas pour chaque innovation, un peu de valeur est détruite au début mais beaucoup sera créée par la suite* »<sup>82</sup>.

---

<sup>81</sup> [http://www.usinenouvelle.com/article/les-communautes-sont-une-source-d-innovations-pour-l-entreprise-explique-l-expert-en-economie-collaborative-antonin-leonard.N235100?utm\\_content=buffer865b3&utm\\_medium=social&utm\\_source=twitter.com&](http://www.usinenouvelle.com/article/les-communautes-sont-une-source-d-innovations-pour-l-entreprise-explique-l-expert-en-economie-collaborative-antonin-leonard.N235100?utm_content=buffer865b3&utm_medium=social&utm_source=twitter.com&)

<sup>82</sup> <http://consocollaborative.com/3721-etude-airbnb-economie-locale.html>

### **III. La difficile prise en compte par les Etats de cet outil d'influence et instrument de conquête du pouvoir**

Ce phénomène met mal à l'aise les Etats car dès que la réaction des individus prend une certaine ampleur et recourt à des circuits sociaux échappant en grande partie aux institutions traditionnelles, cela percute les fondements même de la notion d'Etat. Certains grands équilibres sociaux-économiques notamment entre les professions, dont l'Etat est le garant sont également touchés. La réaction des pouvoirs publics oscille entre contrainte et accompagnement de la dynamique, afin d'y puiser une nouvelle énergie et éventuellement asseoir une nouvelle forme d'influence. Cependant, les Etats ne réagissent pas tous de manière identique selon qu'ils soient, ou non, dotés de stratégies.

#### ***III.1 Les affrontements conceptuels entre les principes fondateurs de la notion d'Etat et les préceptes de l'économie collaborative***

##### **III.1.a. De la conception classique de l'Etat...**

Les préceptes à l'origine de la notion d'Etat sont au cœur des affrontements induits par le développement massif de l'économie collaborative. Prosaïquement, depuis que l'Homme fait société et se donne des règles pour vivre ensemble, la notion la plus aboutie de cette organisation est l'Etat. C'est, dans tous les cas, celle qui est universellement consacrée par le Droit international. Construit et théorisé par étapes successives, le concept étatique tel que nous le connaissons aujourd'hui est le fruit d'une construction comprenant quatre composantes :

- une composante géographique : l'Etat est d'abord un territoire terrestre, maritime et aérien qui apporte des ressources vitales. Il est façonné par le travail des Hommes qui y vivent et par son Histoire dont témoignent les monuments aux morts ;
- une composante sociologique : l'Etat est aussi une population qui permet d'établir une distinction fondamentale entre les nationaux et les étrangers disposant de droits et d'obligations différentes. Cette différenciation est à la base de toute notre organisation sociale ;
- une composante juridique : l'Etat est une autorité incarnée par un système de gouvernement et des normes qui permettent de contraindre les individus au nom

d'un intérêt collectif supérieur. C'est l'idée exprimée par Max Weber<sup>83</sup> selon laquelle seul l'Etat détient «le monopole de la violence légitime» ;

- une composante psychologique : l'Etat agit comme une autorité supérieure à laquelle les individus acceptent de se soumettre. Cette soumission délibérée est le fondement même du contrat social tel qu'explicité par Jean-Jacques Rousseau<sup>84</sup>. En quelques sortes, les individus «troquent» une part de leur liberté contre une meilleure sécurité, assurée par l'Etat.

### III.1.b. ... à la remise en cause forcée par l'économie collaborative

L'économie collaborative repose quant à elle sur des mécanismes qui comportent une remise en question incidente de la plupart des axiomes de l'Etat, surtout de l'Etat démocratique.

Tout d'abord, dans l'écosystème de l'économie collaborative, le territoire est devenu, avec les réseaux sociaux, plus vaste et apatride. Il s'affranchit des frontières telles qu'elles peuvent être contenues par les Etats et surtout, l'individu choisit, dans le monde virtuel, le substitut de son territoire d'appartenance. Il peut d'ailleurs se choisir plusieurs territoires. Selon Jeremy Rifkin<sup>85</sup> l'Etat peut craindre la perte d'une identité nationale objectivée par l'appartenance à un territoire au profit d'une multitude d'identités choisies et à géométrie variable.

Dans cette logique, le peuple attaché à ce territoire, laisse place à la communauté que les individus se choisissent librement, ou pseudo-librement, lorsqu'ils ont été influencés par des actions pointues de *marketing*. Lorsque cette communauté est suffisante et suffisamment organisée, elle dispose d'une capacité d'influence qui, dans certains cas, peut agir comme un véritable contre-pouvoir. Celui-ci est d'autant plus perçu comme une menace que la composition de la communauté transcende les frontières, peut être infiltrée ou manipulée par des groupes de pression ou un autre Etat.

Enfin, lorsque l'autorité étatique et plus globalement celle du pouvoir politique, se trouve affaiblie par son impossibilité à gérer les difficultés de son peuple, les individus acceptent moins volontiers son autorité. Ils vont chercher à s'auto-organiser en dehors d'institutions vécues comme dépassées ou défailtantes. La contrainte est perçue comme moins légitime puisque la puissance publique n'est plus en mesure de garantir sa sécurité, en l'occurrence économique. Les conditions du troc initial – liberté contre sécurité - ne sont plus équilibrées. La contrainte est de plus en plus mal vécue.

---

<sup>83</sup> *Le savant et le politique*, Max Weber, Ed. La découverte, 2003.

<sup>84</sup> *Du contrat social*, Jean-Jacques Rousseau, Ed. Flammarion, 2011.

<sup>85</sup> *L'âge de l'accès : la nouvelle culture du capitalisme*, Jeremy Rifkin, Ed. La découverte, 2005.

Or, il se trouve que l'un des principaux déterminants de l'économie collaborative réside dans la nécessité de changer l'état d'esprit du consommateur<sup>86</sup>. Il est le fruit d'un cheminement volontaire qui fait comprendre au consommateur l'intérêt et la valeur de l'économie collaborative. Il s'agit d'une forme de conversion qui n'a pas besoin de la contrainte et des réglementations qui enserrant l'initiative.

Au total, là où le premier marqueur de la souveraineté de l'Etat réside dans la contrainte et dans la règle, la caractéristique première de l'économie collaborative incline en sens inverse. Son sujet est de s'affranchir des contraintes pour retrouver des espaces, se libérer des règles qui ont montré leurs limites, de s'émanciper des modèles de la société de consommation à bout de souffle. Le sujet des Etats est, à l'instar du modèle capitaliste traditionnel, de s'adapter aux évolutions pour ne pas les subir et, si possible, de les accompagner pour en tirer profit.

D'une certaine manière, la dialectique de l'individu et de l'Etat qui sous-tend la construction politique de la société trouve son prolongement dans le domaine économique lorsque l'économie collaborative vient bousculer certaines catégories d'acteurs ou de professions. Au-delà des affrontements conceptuels génériques qui viennent bousculer l'Etat dans sa position d'organisation dominante légitime, l'économie collaborative aiguillonne en réalité un ensemble d'acteurs économiques dont les positions pourraient être fortement impactées.

Hors des grandes théories ou revendications, et sans porte-drapeau identifié, l'économie collaborative avance en dehors des cadres usuels. Elle représente aujourd'hui une force réformatrice silencieuse et agissante dont la puissance résulte de la conjonction de trois facteurs :

- elle se propage comme un effet contagieux et auto-organisé ;
- elle correspond à une nouvelle conscience collective que la politique est incapable de capter ;
- les réseaux sociaux rendent aujourd'hui possibles la convergence de cette nouvelle conscience et la rencontre de millions de personnes connectées. C'est ici la grande différence avec des tentatives anciennes dont l'inspiration peut être jugée proche. On pense ici à certains courants de pensée économique du XIX<sup>ème</sup> siècle avec Proudhon ou à Fourier et ses phalanstères. D'une certaine manière, plus proche de nous, la mouvance hippie n'a pas bénéficié du même contexte technologique que celui existant aujourd'hui.

---

<sup>86</sup> Dans leur ouvrage *What's mine is yours : the rise of collaborative consumption*, Rachel Botsman et Roo Rogers parlent de «*changing the consumer mind set*».

### **III.2 Les affrontements sur le terrain économique entre les acteurs de l'économie collaborative et l'Etat**

Globalement, ces antagonismes s'expriment à deux niveaux, lorsque l'économie collaborative touche les fonctions régaliennes de l'Etat ou lorsqu'elle heurte les logiques de certaines professions intermédiaires ou réglementées.

#### III.2.a. Des acteurs de l'économie collaborative interpellent l'Etat dans ses fonctions régaliennes

L'émergence du *bitcoin* est sans doute l'une des plus grandes remises en cause de la souveraineté des Etats dans son rôle de régulateur de la valeur de leur monnaie. Sous l'Empire romain, le droit de battre monnaie appartenait exclusivement à l'Empereur et les faux monnayeurs étaient condamnés à mort. S'agissant du cas particulier de la France, après les invasions barbares, les rois de France n'eurent de cesse de tenter de rétablir cette unité monétaire, preuve de l'assujettissement des barons au pouvoir royal. C'est finalement Saint-Louis qui parvint à imposer sa monnaie dans tout le royaume et Philippe le Bel qui interdit les autres monnaies féodales<sup>87</sup>. On observera ici que ces deux rois sont traditionnellement associés à la construction de l'identité nationale qui s'est faite contre les barons. Dans cette longue quête, le droit de battre monnaie est l'un des attributs majeurs de la souveraineté de l'Etat.

Plus récemment, la prépondérance du dollar comme devise de référence dans le commerce international, atteste parfaitement de la puissance qui découle de la capacité d'un Etat à imposer sa monnaie comme système de référence. C'est la raison pour laquelle les Chinois ont aujourd'hui décidé de pousser le Yuan pour détrôner le dollar de sa position de référence sur le marché mondial. La logique de raisonnement qui prévaut aujourd'hui est toujours celle des empereurs romains et c'est précisément ce que le système du *bitcoin* vient troubler. Le système financier national est alors perturbé par l'émergence d'une monnaie virtuelle aux origines obscures et à la régulation difficile<sup>88</sup>.

Autonome et autorégulé par les seules lois établies par l'algorithme, le système *bitcoin* est hermétique aux règles fluctuantes des politiques monétaires internationales et à l'instabilité

---

<sup>87</sup> *Dictionnaire sur les Institutions, mœurs et coutumes de la France*, Adolphe Chéruel, 1880.

<sup>88</sup> Le *bitcoin* est une monnaie créée en 2009 par un ou plusieurs développeurs non identifiés sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto. La première spécification du code est postée le 1<sup>er</sup> novembre 2008 dans une liste de diffusion dédiée à la cryptographie. La version alpha *Bitcoin 0.1.10* est disponible au téléchargement sur [sourceforge.net](http://sourceforge.net) le 11 janvier 2009. La spécificité du système *bitcoin* qui a contribué à son succès tient à son fonctionnement en réseau décentralisé, indépendant de toute banque centrale et à son protocole de transaction théoriquement très sécurisé. C'est aujourd'hui le système de crypto-devise le plus abouti. En janvier 2014, on comptait 12 millions de bitcoin en circulation, ce qui représentait à cette date un peu plus de 7 M€.

qui peut en résulter. Il est gratuit et sans frais de transaction (autres que les coûts énergétiques des machines des « mineurs », rémunérés en *bitcoin*).

Utilisé à une échelle limitée, ce type de monnaie virtuelle n'a pas d'incidence réelle sur la souveraineté des Etats. Mais cela peut devenir le cas à partir du moment où la monnaie acquiert une crédibilité, la confiance des utilisateurs et se développe. Aucune banque centrale ou Etat ne peut contrôler les émissions de monnaies, ni les transferts. Ce type de crypto-monnaie virtuelle n'intègre aucune réglementation : ni les règles de fiscalité nationale et internationale, ni les réglementations économiques. L'anonymat des transactions pose par ailleurs la question de l'évasion fiscale et du blanchiment<sup>89</sup>. Enfin, la parité possible avec des monnaies légales est une menace potentielle pour ces dernières : l'argent placé en *bitcoin* peut représenter une perte importante dans l'économie réelle régulée, et, dans l'hypothèse extrême, déstabiliser complètement l'économie d'un pays en dépréciant sa monnaie.

La crise chypriote de mars 2013 a provoqué la première envolée du cours du *bitcoin*, révélant qu'une monnaie virtuelle pouvait inspirer davantage confiance qu'une monnaie nationale. Dans des pays fortement inflationnistes comme l'Argentine qui interdit l'utilisation du dollar, ou la Tunisie dont la monnaie est non convertible, l'intérêt des citoyens pour le *bitcoin* et les crypto-monnaies est croissant. C'est toutefois l'acceptation progressive de ce système par des autorités publiques, qui a participé à augmenter son crédit et sa valeur en tant que monnaie. En août dernier, le gouvernement allemand a reconnu officiellement le *bitcoin* comme monnaie privée. La Reserve Fédérale américaine et le Département américain de la Justice ont qualifié, à l'époque, le *bitcoin* de monnaie «légitime». Les premiers distributeurs de *bitcoins* ont été installés au Canada et Baidu, le moteur de recherche chinois a accepté les paiements effectués avec cette monnaie.

Il faudra attendre décembre 2013 pour voir apparaître les premiers signes de réserve et d'opposition du côté des banques. L'Autorité bancaire européenne, la Banque populaire de Chine, la Banque de France, la Banque Centrale Indienne se sont inquiétées de la forte volatilité du *bitcoin* et ont publié des avertissements pour en limiter les usages. Pourtant, le développement du recours à ce système a révélé un certain nombre de failles, notamment pour sécuriser les «*wallet*» des utilisateurs, rôle qui incombe aux banques dans le système monétaire réglementé.

Face à ces risques et aux critiques exponentielles, les acteurs émergents du secteur des crypto-devises<sup>90</sup> ont réagi en créant, en juillet 2013, la [DATA](#) (*Digital Asset Transfer Authority*), autorité de régulation chargée d'établir des normes et codes de bonnes pratiques

---

<sup>89</sup> Rapport du FBI, 24 avril 2012 "*Bitcoin virtual currency : unique features present distinct challenges for deterring illicit activity*".

<sup>90</sup> Parmi eux : la Fondation *Bitcoin*, les entreprises comme *Bitinstant*, *BitPay* et *Bitstamp*, *Tradehill*, *Payward's Kraken*, *CoinX*, *eToro*, *Lightspeed Venture Partners*, etc.

permettant aux monnaies virtuelles de se développer en conformité avec la législation et la réglementation mondiale, notamment sur la lutte contre le blanchiment d'argent.<sup>91</sup>

Malgré cela le *bitcoin* peut être fragilisé facilement. Le système est conçu pour que chaque *bitcoin* perdu par un utilisateur ne soit pas remplacé par l'algorithme. Un simple crash de disque dur, contenant un nombre significatif de *bitcoins*, suffirait à tuer le système ou à l'amoinrir significativement. Jusqu'au début du mois de février 2014 et la faillite de MtGox<sup>92</sup> le système semblait trouver un certain équilibre avec une valeur relativement stable, malgré une prise en compte et un traitement différents selon les Etats. Le cas MtGox révèle de manière radicale les défaillances du système et sa vulnérabilité face aux piratages informatiques<sup>93</sup>. Même si la communauté *bitcoin* essaye de relativiser cet événement en mettant en cause la plate-forme locale au Japon, plutôt que le système dans sa globalité, cet événement vient justifier les réserves portées notamment par certains Etats. Moscou a par exemple récemment réaffirmé son opposition à la monnaie virtuelle, en la qualifiant de « substitut d'argent » et en rappelant que le rouble est la seule monnaie reconnue par les autorités locales. L'interdiction du système a été finalement déclarée début février. La Banque centrale russe avait précédemment dénoncé l'effet spéculatif de ce système et mis en garde contre les possibilités de blanchiment offertes par ce système. Cette appréciation est également soutenue par le bureau du Procureur général russe qui élargit les méfaits du *bitcoin* à des menaces telles que le financement du terrorisme.

La position récemment adoptée par les Etats-Unis est intéressante car après avoir intégré ce système d'échange dans les pratiques, des déclarations récentes appellent à la réévaluation des enjeux. Si le président de la Réserve fédérale saluait en novembre dernier « les promesses de long terme »<sup>94</sup> présentées par le *bitcoin* tout en soulignant les risques liés « à l'application de la loi et aux questions de supervision », les avis semblent moins enjoués après la chute de MtGox. Tout d'abord au sein du Sénat des voix se sont élevées, comme celle de Joe Manchin (Virginie occidentale) pour faire part de leur réticence sur la posture précédemment adoptée par les autorités américaines. Dans un courrier adressé aux responsables financiers et monétaires américains<sup>95</sup>, le sénateur démocrate a proposé d'interdire le *bitcoin*. S'appuyant sur la réflexion et la réserve exprimée par les autorités européenne et d'autres pays, Joe Manchin met en garde contre le fait que les consommateurs américains peuvent être piégés par ce système. Si la présidente de la

---

<sup>91</sup> <http://www.moneynews.com/investinganalysis/bitcoin-money-laundering-currency/2013/08/01/id/518288/>

<sup>92</sup> Cette plate-forme d'échange de *bitcoin* a déposé le bilan le 28 février 2014 et a demandé, auprès du tribunal de Tokyo, à bénéficier de la loi sur les faillites. Elle s'estime avoir été victime du vol de 750 000 *bitcoins* appartenant à ses clients et de 100 000 détenus par la société, soit 7% du montant total qui circule dans le monde. Elle a également déclaré un passif de près de 50M€ et près de 500 000 clients ont peu de chance de récupérer leur investissement. La perte représenterait 350M€ (taux *bitcoin* au lundi 03 mars).

<sup>93</sup> Jérôme Marin, « Après la faillite de MtGox, la pression monte pour réglementer le *bitcoin* », [http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/01/apres-la-faillite-de-mtgox-la-pression-monte-pour-reglementer-le-bitcoin\\_4375967\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/01/apres-la-faillite-de-mtgox-la-pression-monte-pour-reglementer-le-bitcoin_4375967_3234.html).

<sup>94</sup> Gérard Horny, « Les Etats s'intéressent enfin à la chose *bitcoin* », <http://www.slate.fr/story/82525/autorites-bitcoin>

<sup>95</sup> Jérôme Marin, « Un sénateur américain veut interdire le *bitcoin* », <http://siliconvalley.blog.lemonde.fr/2014/02/28/un-senateur-americain-veut-interdire-le-bitcoin/>

banque Fédérale, Janet Yellen, avouait son incapacité à agir sur le sujet, qui relève d'après elle d'une décision législative issue du Congrès, l'Administration fiscale américaine a récemment annoncé considérer le *bitcoin* comme un bien et non comme une monnaie. Assimiler à un actif, la monnaie virtuelle peut donc voir sa plus-value imposée, comme les gains sur le capital. Dans son rapport<sup>96</sup>, l'*Internal Revenue Service* annonce que d'éventuels salaires versés en *bitcoin* pourraient également être soumis à l'impôt sur le revenu, en calculant sa valeur au moment de la transaction.

Les Etats essayent donc de maintenir leur action de prévention en limitant les déviances et tentent de trouver un moyen de réguler *a minima* le système. Malgré une tolérance envers la monnaie virtuelle, les Etats-Unis avaient condamné les gestionnaires du site [Silk Road](#), considéré comme « l'eBay de la drogue », payé en *bitcoin*. Ce site faisait partie du *DarkNet*, partie du web dans laquelle les adresses IP et des ordinateurs émetteurs sont cachées grâce à des logiciels comme [Tor](#)<sup>97</sup>. Les actions de contrôle par les autorités judiciaires et policières étaient alors entravées par ces dispositifs virtuels et les transactions passées étaient grandement facilitées à l'échelle mondiale. Si un site comme *Silk Road* a permis des ventes de faux papiers, cela ne concernait cependant pas des éléments de fraude comme les données bancaires. Pour les utilisateurs du site, la seule faiblesse du système qui alliait adresse internet anonyme et paiement virtuel, résidait dans l'adresse de livraison du consommateur. Les autorités ont pu faire tomber ce système par le seul lien physique incontournable qui permet à terme de remonter au vendeur. Au-delà de l'aspect purement financier, l'apparition du *bitcoin* impose aux Etats de s'adapter pour assurer les missions de sécurité et d'enquête. Bien que fermé sur la décision du FBI fin 2013, le site a depuis réouvert. Cet élément est révélateur de l'ambiguïté dans laquelle se trouvent les Etats-Unis : l'aveu d'une régulation nécessaire mais qui laisserait malgré tout le champ ouvert à l'innovation technologique<sup>98</sup>. La recherche de plus de transparence dans la gestion et les protocoles en matière de sécurité des plates-formes de paiement pourrait être un moyen d'assurer cette synthèse<sup>99</sup>.

### III.2.b. Des acteurs de l'économie collaborative interpellent l'Etat dans ses fonctions de régulation à l'égard de certaines professions intermédiaires

Le cas du *crowdfunding* est intéressant à décrypter du point de vue de l'affrontement avec le secteur bancaire qui avait mis du temps à trouver son équilibre avec l'Etat. *Via* des plates-formes Internet, le *crowdfunding* permet de contourner le système bancaire traditionnel en

---

<sup>96</sup> <http://www.irs.gov/pub/irs-drop/n-14-21.pdf>

<sup>97</sup> Olivier Monod, « Sur le *DarkNet*, on achète et on vend de la drogue entre particuliers [http://www.lexpress.fr/high-tech/sur-le-darknet-on-achete-et-on-vend-de-la-droque-entre-particuliers\\_1301603.html](http://www.lexpress.fr/high-tech/sur-le-darknet-on-achete-et-on-vend-de-la-droque-entre-particuliers_1301603.html), 05/12/2013.

<sup>98</sup> Christophe Destais, « Les *bitcoins* peuvent-ils inspirer confiance ? », <http://www.cepii.fr/BLOG/fr/post.asp?IDcommuniqu=283>, 03/04/2014.

<sup>99</sup> Interview de Jeremy Allaire par Jérôme Marin, « Aucun obstacle pour réguler le *bitcoin* », Le Monde.fr : <http://siliconvalley.blog.lemonde.fr/2014/03/12/aucun-obstacle-pour-reguler-le-bitcoin/>, 12/03/2014.

assumant le rôle d'intermédiaire habituellement rempli par les banques et par lequel elles tirent leur puissance. Ce principe s'attaque donc au monopole bancaire.

La manière dont il est autorisé ou non, encadré ou pas, interpellent les Etats dans leurs fonctions de régulation et, au-delà, dans leur vision stratégique sur l'un des sujets emblématiques de l'économie collaborative. Avec l'actuelle adoption de cadres législatifs et réglementaires dédiés, tous les intérêts s'expriment et placent les décideurs face à des choix stratégiques.

La question est multiple. D'un côté ce moyen de lever des fonds répond à un vrai besoin des PME, *start-up* ou encore du secteur culturel auquel ne répondait plus un secteur bancaire de plus en plus frileux dans le contexte de crise actuel. A titre d'exemple, selon l'*European Crowdfunding Network* auquel, se réfèrent les travaux de la Commission européenne sur le sujet, « *According to statistics, some 30% of SMEs face liquidity problems and only 30% of SMEs access bank credit at any given time. Plus the availability of bank loans for SMEs has declined by 23% over recent years, while collateral requirements have increased by 34% and interest rates by 54%. Still, SMEs are the main contributors to job creation and represent some 67% of all jobs in Europe* »<sup>100</sup>. Par ailleurs, son caractère novateur le place en dehors des cadres existants et fait craindre aux banques et aux Etats qu'il n'échappe à tout système de régulation. Nombre d'acteurs ont donc intérêt à l'émergence de ce secteur qui permet la reviviscence de l'économie grâce à l'innovation de PME pourvoyeuses d'emplois, tandis que d'autres, notamment les intermédiaires, ont tout intérêt à faire obstacle au système. Ainsi, une fois sa nécessité et sa plus-value reconnues, les décideurs cherchent immédiatement à le faire entrer dans un *corpus* juridique qu'ils contrôlent, dans des circuits qu'ils maîtrisent et qui risquent à terme de le priver de sa vivacité.

L'encadrement juridique du *crowdfunding* est actuellement discuté à Bruxelles et concomitamment dans la plupart des pays de l'Union européenne. Il pose principalement deux questions :

*Première question : l'ordre juridique doit-il ou non consacrer un mode de financement distinct du système bancaire ?*

Les pays européens adoptent des attitudes très variables. D'un côté la Belgique ne semble pas s'orienter vers la mise en place d'une législation spécifique pour le *crowdfunding*. Cela risquerait de l'assimiler au système des offres publiques d'instrument de placement régi par une loi de 2006 ou de le qualifier de service de paiement impliquant le respect d'obligations particulières en termes d'agrément, de fonds propres. A l'inverse, l'Italie s'est montrée précurseur avec l'adoption d'une loi très favorable au *crowdfunding* entrée en vigueur le 27 juillet 2013. La France a adopté, en décembre 2013, un cadre juridique sécurisé et allégé

---

<sup>100</sup> « *Review of Crowdfunding Regulation : interpretations of existing regulation concerning crowdfunding in Europe, North America and Israël* », Tax & Legal Work Group of the European Crowdfunding Network, octobre 2013.

pour le déploiement de la finance participative et la loi de simplification et de sécurisation de la vie des entreprises, afin d'assouplir le cadre réglementaire du financement participatif. Les Britanniques s'orientent également en ce sens. L'Autriche a effectué une modification de sa législation pour favoriser le *crowdfunding*, tandis que les Pays-Bas et le Portugal ne font que démarrer les discussions.

En attendant que chacun se positionne, devant l'ampleur du phénomène et faute de mieux, ce sont les autorités régulatrices des marchés qui se sont saisies en premier de la question. Elles défendent les positions des marchés et émettent des messages sous l'angle de la gestion des risques qui se veulent globalement très prudents. Elles dressent une comparaison juridique des obligations pesant sur le secteur bancaire en contrepoint de celles pesant sur le *crowdfunding*. Chargées par plusieurs Etats (France, Belgique,...) de dresser des états des lieux, ce sont ces analyses qui permettent aux nations d'établir leur doctrine sur le sujet avant d'éventuellement légiférer.

L'angle d'attaque est donc purement financier et juridique. A première vue, la question de l'innovation, de la redynamisation du tissu entrepreneurial ou de l'influence que les Etats peuvent tirer du *crowdfunding* est peu portée dans l'approche de fond. Elle se contente de rester à la surface des discours politiques.

*Deuxième question : le régime juridique encadrant le crowdfunding doit-il être favorable ou l'enserrer dans des bornes qui freinent son développement ?*

En réalité, tous les Etats reprennent le contrôle de l'initiative initialement lancée par les individus, en réglementant, aussi bien par un arsenal juridique spécifique que de droit commun. Issu de l'initiative individuelle, fondée sur une approche économique alternative, l'avenir du *crowdfunding* est donc passé dans les mains de la puissance publique et redevient potentiellement une arme politique aux mains des Etats.

Pour autant, ceux-ci n'ont pas réglé la question. Ils sont également interpellés dans leur fonction de régulation entre différents acteurs économiques, dont les intérêts peuvent diverger : d'un côté le secteur bancaire, profession réglementée et assujettie à un ensemble de contrôles exigeants et de l'autre, les plateformes de *crowdfunding* qui revendiquent des conditions d'exercice simplifiées. Le principal débat du financement participatif réside aujourd'hui dans les limites et les seuils qui lui sont imposés.

Au nom de la sécurité et bien qu'il soit nécessaire, un système d'agrément, de labellisation, de statut des professionnels du secteur, vient alourdir un système qui demande au contraire beaucoup de souplesse. Comme le souligne l'avocat Dominique Stucki le «souhait d'aligner les obligations de tous les professionnels intervenant dans la commercialisation de titres, cotés ou non (CIF, PSI et CIP) (...) méconnaît à notre avis la singularité du modèle de la finance participative *via* Internet, notamment dans le cadre d'émissions de titres par des

sociétés nouvelles. En effet, dans la pratique, il nous paraît illusoire pour un intermédiaire de vérifier la cohérence du profil d'un internaute (que l'opérateur ne connaît pas) avec les risques propres présentés par les différentes *start-ups* référencées sur le site (qu'il ne peut pas non plus raisonnablement identifier)<sup>101</sup>. Mais au-delà, l'outil de régulation du *crowdfunding* le plus déterminant, et sur lequel plateformes et banques se livrent bataille, est le système des seuils qui s'appliqueront aux plateformes. Le principe consiste à limiter les sommes que les particuliers peuvent investir dans un projet et la somme totale qu'un porteur de projet pourra demander. Plus ceux-ci seront restrictifs et plus le *crowdfunding* sera affaibli. Une approche comparée donne la projection suivante :

- Seuil de 100.000€ : Belgique, Allemagne, France (seuil actuel tant que les ordonnances d'application de la loi du 2 janvier 2014, relative à la simplification de la vie des entreprises n'ont pas encore été publiées) ;
- Seuil de 5 M€ : Italie, Royaume Uni ;
- Autres seuils : 2,5 M€ (Pays-Bas), 1,5 M€ (Finlande), 1 M€ (République Tchèque)<sup>102</sup>.

A l'instar de ce qui peut être observé dans d'autres secteurs règlementés (exemple actuel des taxis et des VTC), les professions qui détiennent le marché multiplient les obstacles pour en compliquer l'accès à d'autres acteurs qui fonctionnent sur des modèles perçus comme une menace pour eux. Ils s'appuient pour ce faire sur deux arguments :

- la concurrence déloyale ;
- et le déficit de sécurité des nouveaux modèles.

Qu'il s'agisse par exemple des hôteliers contre *Airbnb* ou des chauffeurs de taxis contre *Uber*, la fronde fait rage contre cette concurrence déloyale. Les plates-formes de service sont accusées de ne pas assez faire respecter les impératifs fiscaux qui s'appliquent sur les propriétaires (charges, TVA, revenus,...). L'Etat passe ainsi de manière plus ou moins délibérée et volontaire de la part des fournisseurs de services, à côté d'une manne financière très importante. S'ouvre donc un bras de fer entre les plates-formes participatives et les régulateurs conventionnels qui tentent de durcir les modes de fonctionnement : interdiction d'utiliser un GPS comme compteur, ou d'accepter des demandes électroniques qui ne sont pas faites au moins 3 minutes avant la prise en charge. Certaines villes vont plus loin, comme Vancouver (Colombie-Britannique, Canada) en interdisant implicitement *Uber* en novembre 2012, par la fixation d'un prix minimum prohibitif. La ville de New York a de son côté interdit, à quelques exceptions près, les locations de moins de 30 jours sauf si le

---

<sup>101</sup> Dominique Stucki, « *Crowdfunding* ou finance participative : un cadre juridique trop contraignant », <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20131122trib000797322/crowdfunding-ou-finance-participative-un-cadre-juridique-trop-contraignant.html>, 22/11/2013.

<sup>102</sup> Anaïs Marquet, « Le *crowdfunding* en capital et sa valeur ajoutée pour les professionnels du *venture capital* en Belgique », Mémoire de master en Gestion de l'Entreprise, ICHEC, 2013.

propriétaire est présent le temps de la location<sup>103</sup>. Cette mesure a donc un impact sur les offres de location qui mettent à disposition les logements entiers, et préserve celles qui peuvent être considérées comme des simples chambres chez l'habitant. Selon l'Attorney général et les données communiquées par *Airbnb*, les 40 meilleurs hôtes New Yorkais ont engendré, sur les trois dernières années, près de 400 000\$ chacun, soit un total de 35 M\$<sup>104</sup> et les 100 premiers portent le chiffre à 54 M\$. Les agences immobilière mettent en garde leurs clients face aux risques engendrés par les locations de courte durée en matière de sécurité et de respect des baux des contrats précédemment signés.

En France, le code de la construction limite la location saisonnière dans les villes de plus 200.000 habitants. Le but de cette démarche n'est toutefois pas encore de freiner le développement de l'économie collaborative en matière de logement, mais de faire en sorte d'élargir le parc des logements pour les locataires traditionnels.

Dans son rôle, le régulateur intervient pour rappeler la limite qu'il y a entre une activité informelle et une activité commerciale avec les notions de responsabilité qu'elle contient. L'Etat ne peut éradiquer ce mouvement mais il devient essentiel pour lui de cadrer ces pratiques pour garantir la flexibilité du système et les intérêts des acteurs traditionnels. Au milieu de ces différents intérêts, la puissance publique doit composer, dans l'intérêt général si possible, ce qui suppose d'avoir une vision stratégique assez claire du secteur.

### III.2.c. Les affrontements induits par l'économie collaborative placent les Etats en face de choix stratégiques

Les cas de l'Union Européenne, de la France et des Etats-Unis dénotent des visions assez différentes. L'exemple de la manière dont le *crowdfunding* est appréhendée est évocatrice.

#### ➤ L'Europe

La question de l'encadrement juridique du *crowdfunding* est actuellement examinée au niveau européen et implique des acteurs de premier plan : le vice-président de la Commission européenne, Neelie Kroes, le Commissaire européen pour le marché intérieur, Michel Barnier, ainsi que des représentants d'Etats membres qui se sentent concernés par le *crowdfunding* comme l'actuel président de la République français, ou le ministre autrichien de l'Economie, de la Famille et de la Jeunesse. Au-delà des difficultés habituellement

---

<sup>103</sup> Emily Brennan, « *Airbnb Hosts Campaign Against New York Subpoena* », <http://intransit.blogs.nytimes.com/2013/10/18/airbnb-hosts-campaign-against-new-york-subpoena/>, 18/10/2013.

<sup>104</sup> Elizabeth A. Harris, « *The Airbnb Economy in New York : Lucrative but often Illegal* », [http://www.nytimes.com/2013/11/05/nyregion/the-airbnb-economy-in-new-york-lucrative-but-often-unlawful.html?pagewanted=all&\\_r=1&](http://www.nytimes.com/2013/11/05/nyregion/the-airbnb-economy-in-new-york-lucrative-but-often-unlawful.html?pagewanted=all&_r=1&), 04/11/2013.

rencontrées pour parvenir à une harmonisation des positions des Etats membres, la manière dont l'Europe aborde le sujet montre qu'elle y voit un moyen d'influence.

Pour Bruxelles, l'enjeu porte sur la façon de dépasser la fragmentation qui constitue le principal obstacle auquel est confronté le financement participatif. Elle explique en effet que les législations nationales ont la capacité d'autoriser seulement des financements participatifs locaux, ce qui cantonne le marché à une taille limitée qui ne laisse aucune place à l'expansion. Parallèlement à cela, les différentes législations et interprétations des directives européennes permettent aux Etats membres de contenir l'émergence d'un secteur européen en bonne santé et transcendant les frontières. L'Europe, par la voix de son Commissaire en charge du Marché Intérieur, Michel Barnier, a tout intérêt à pousser le secteur avec l'adoption d'un cadre européen. Poussé par la logique supranationale pour s'adresser directement aux Européens, le *crowdfunding* qui suppose la suppression des intermédiaires habituels, présente l'avantage de pouvoir faire bouger les lignes. Même s'il s'agit d'une réelle opportunité à saisir, les négociations n'ont pas abouti et nul ne sait quel équilibre sera trouvé après l'action du lobby bancaire. En outre, une directive n'est pas un règlement. Chaque Etat ira de sa propre interprétation.

Au bout du compte, on voit clairement que sur un sujet dont le potentiel est pourtant détecté, tant pour apporter une réponse aux nécessités de financement des PME, que pour permettre d'abolir les frontières étatiques, l'Europe, en raison même de son mode de fonctionnement, ne parvient pas à prendre une décision claire et efficace. Elle consulte, tergiverse, avance mollement et lentement.

#### ➤ La France

Le cas de la France est, dans le style « mi-figue, mi-raisin », un cas d'école. L'impulsion était pourtant positive lors des Assises de la finance participative organisées, le 30 septembre 2013 par Fleur Pellerin, ministre déléguée aux PME et à l'économie numérique. La ministre avait souhaité faire de la France « le paradis du *crowdfunding* ». Toutefois ce volontarisme s'est effrité dans le cadre de la consultation publique lancée pour préparer le nouveau cadre légal. La loi du 19 décembre 2013 attend ses ordonnances d'application qui pourraient être prises prochainement<sup>105</sup>. Certes, elle est saluée comme une avancée. Le montant maximal en dessous duquel une *start-up* levant des fonds *via* une plate-forme de *crowdfunding* n'a pas à publier le prospectus d'information habituellement exigé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour tout appel public à l'épargne, passerait de 100 000 € aujourd'hui à 300 000 € demain<sup>106</sup>. Toutefois, parallèlement, son effet levier est jugé nettement insuffisant

---

<sup>105</sup> Christine Lejoux, « *Crowdfunding* : les règles du jeu bientôt édictées », <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20140108trib000808429/crowdfunding-les-regles-du-jeu-bientot-edictees.html>, 08/01/2014.

<sup>106</sup> Christine Lejoux, « *Crowdfunding* : le projet de réglementation du secteur fait débat », <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20131118trib000796354/crowdfunding-le-projet-de-reglementation-du-secteur-fait-debat.html>, 18/11/2013.

pour pouvoir agir précisément sur la taille de PME qui ont aujourd'hui les plus grandes difficultés à accéder aux prêts bancaires. Ce relèvement ne permettrait pas de financer les entreprises qui en ont le plus besoin, celles qui se situent dans la fourchette de 100.000 à 2,5M€ et pour laquelle il est difficile de trouver des investisseurs<sup>107</sup>.

L'argument invoqué porte sur les risques encourus par les particuliers dans ce type de pratique. Or, un seuil trop bas cantonne le *crowdfunding* à un certain type de projets, moins importants et majoritairement dans les domaines philanthropiques, sociaux ou culturels. Il est surtout handicapant pour les entreprises qui, elles, se trouvent en concurrence avec d'autres qui au Royaume-Uni, aux Etats-Unis ou en Italie, n'ont pas de lourdes formalités de prospectus d'information à accomplir pour des levées de fonds inférieures à 5 M€.

Il est donc fort à parier qu'en France, le *crowdfunding*, initialement né pour financer des œuvres culturelles, cherchera à se cantonner à ce secteur. Le développement des PME, pourtant stratégique pour la création d'emplois et l'innovation, n'est visiblement pas la priorité poursuivie.

#### ➤ Les Etats-Unis



La manière dont le «*Jumpstart Our Business Startups Act*» ou *JOBS Act* a été voté par le Congrès américain le 5 avril 2012<sup>108</sup> met en évidence les différences majeures pouvant exister dans la manière d'appréhender, d'un point de vue stratégique, le même phénomène.

Tout d'abord, un constat clair est dressé : aux Etats-Unis, ce sont les PME qui créent les emplois depuis les années 80. Elles comptent plus de 43 % des salariés américains et ce sont elles qui innent. La dynamique économique repose davantage sur elles que sur les grandes entreprises qui détruisent aux Etats-Unis autant d'emplois qu'elles en créent. Le secteur des PME est donc hautement stratégique et, à ce titre, mérite une attention particulière traduite par l'adoption d'un projet bipartisan, soutenu par le Président Obama.

Le *JOBS Act* prévoit donc un renversement complet du système préexistant. Jusque là, il était interdit pour une entreprise américaine de lever du capital auprès d'un ensemble d'individus non qualifiés, par le biais d'une plate-forme ou en direct (Loi de 1993). Toutes les mesures

<sup>107</sup> <http://www.pmefinance.org/>. L'association défend le principe d'une réforme globale du financement des entreprises pour accélérer le développement des TPE, des PME et des ETI.

<sup>108</sup> [http://en.wikipedia.org/wiki/American\\_Jobs\\_Act](http://en.wikipedia.org/wiki/American_Jobs_Act)

préconisées par le *JOBS Act* visent à faciliter l'investissement citoyen dans les PME, là où les normes antérieures interdisaient cette faculté. La ligne est claire.

Dans ce contexte, il est intéressant d'examiner la manière avec laquelle les Américains appréhendent la question de la gestion des risques qui rend l'Europe prudente et sert d'alibi au timide projet du Gouvernement français.

Tout d'abord, l'encadrement du système est limité au maximum. Chaque risque est identifié et un correctif lui est appliqué. C'est ainsi que les investisseurs sont protégés par un système d'investissement proportionnel aux revenus annuels : 2% si le revenu annuel est inférieur à 40 000\$, 5% entre 40 000 et 100 000\$ etc,... Un système de contrôle graduel est mis en place pour la levée de fonds : le dirigeant d'entreprise est seul garant des comptes jusqu'à 100 000\$, il doit faire appel à un expert-comptable jusqu'à 500 000\$ et rendre ses comptes publics au-delà.

Aux Etats-Unis, l'adoption des mesures favorables au *crowdfunding* est en réalité facilitée par son adéquation avec la stratégie américaine. Il est la pure expression du modèle libéral qui permet à chaque citoyen d'entreprendre, même s'il bouleverse les règles de la levée de fonds du modèle capitaliste traditionnel. Il permet de soutenir une multitude de *start-up* qui innovent, cette innovation permettant aux Etats-Unis de s'imposer à échelle mondiale. Elle réaffirme l'importance de l'entrepreneuriat là où la France par exemple s'en méfie. Cette loi est cohérente avec le modèle américain qui met sur un pied d'égalité les petits et gros investisseurs. Dans le même temps, l'Europe tergiverse pour harmoniser les positions des Etats membres et doit composer avec un ensemble d'équilibres qui font perdre de la dynamique au système.

En conclusion, le décryptage des enjeux de réglementation du *crowdfunding* permet d'illustrer le fait que globalement, peu d'Etats occidentaux et d'entreprises ont mesuré l'ampleur des changements, mais aussi des opportunités induites par l'économie collaborative. Nombre de solutions nouvelles apportées aux difficultés pour trouver des investisseurs, accéder à un logement, se déplacer à moindre coût et écologiquement, ou encore partager la connaissance, viennent heurter de plein fouet des professions traditionnelles dont l'activité a longtemps été protégée par des réglementations. Celles-ci les ont en réalité figés dans un corporatisme défensif et les ont également démunis face aux mutations à l'œuvre.

### ***III.3 L'économie collaborative comme outil de développement des pays émergents ?***

Si les Etats occidentaux ont une certaine réticence à aider le développement de l'économie collaborative et qu'ils restent majoritairement très attachés aux modes de fonctionnement traditionnels, il convient de regarder comment les Etats émergents appréhendent cette

question et s'ils utilisent cette économie de partage pour favoriser le développement de leurs économies et tenter de se placer sur l'échiquier international.

### III.3.a. Volonté équatorienne de promouvoir l'économie de la connaissance ouverte

Quito a clairement affiché sa volonté d'effectuer une transition vers une société de la « connaissance libre et ouverte » en lançant le projet de recherche *Free Libre and Open Knowledge (FLOK Society)*<sup>109</sup>. Cette initiative est menée avec la participation de Michel Bauwens (Fondation P2P). L'objectif de ce mouvement est d'intégrer les communs dans une « transformation systématique » de la société, en retournant aux racines de l'économie équatorienne. Ce projet est une émanation d'une stratégie gouvernementale qui repose sur le « bien vivre »<sup>110</sup>. L'Institut des Hautes Etudes Nationales (IAEN)<sup>111</sup> prévoit d'organiser une conférence internationale en avril 2014 lors de laquelle seront finalisés 10 documents stratégiques proposant des processus de transition vers une société de la bonne connaissance. Les responsables équatoriens vont plus loin dans la démarche en prévoyant de soumettre ces documents aux citoyens, lors de processus participatifs identiques à ceux qui ont permis la rédaction de la Constitution de 2008. Globalement les thèmes étudiés sont les capacités humaines et l'apprentissage libre, comment changer la matrice productive, les innovations institutionnelles et les infrastructures sociales, les infrastructures techniques ouvertes et les communs physiques. Des secteurs requérant des sources annexes de connaissance ont été ciblés : l'agriculture et l'industrie. L'IAEN s'est mise en relation avec des *hackers*, des éditeurs de logiciels libres et les initiatives paire-à-paire afin de partager les connaissances dans ces deux domaines. S'appuyant sur les bases de données de la Fondation P2P, les initiatives partagées viennent de partout dans le monde et permettent également la construction de passerelles au sein d'un même continent, entre pays frontaliers.

Parallèlement au « bien vivre » qui entend développer la croissance au profit des Equatoriens, le « bon savoir » vise à créer des communs de la connaissance ouverte pour faciliter cette transition. Ce domaine devient un outil de la stratégie nationale voulue par le président Correa. Cet économiste de formation et ancien ministre des Finances, intègre le mouvement des chefs d'Etat sud américains qui s'opposent à l'hégémonie des puissances américaine, russe et chinoise notamment. Il considère la connaissance comme un bien universel dont l'accès doit être garanti<sup>112</sup>. A l'ère du développement de l'économie numérique, Rafael Correa veut faire du logiciel libre un outil central de sa révolution. Cette promotion du *Freeware* est reprise par les présidents sud-américains qui entendent sortir de la tutelle nordiste.

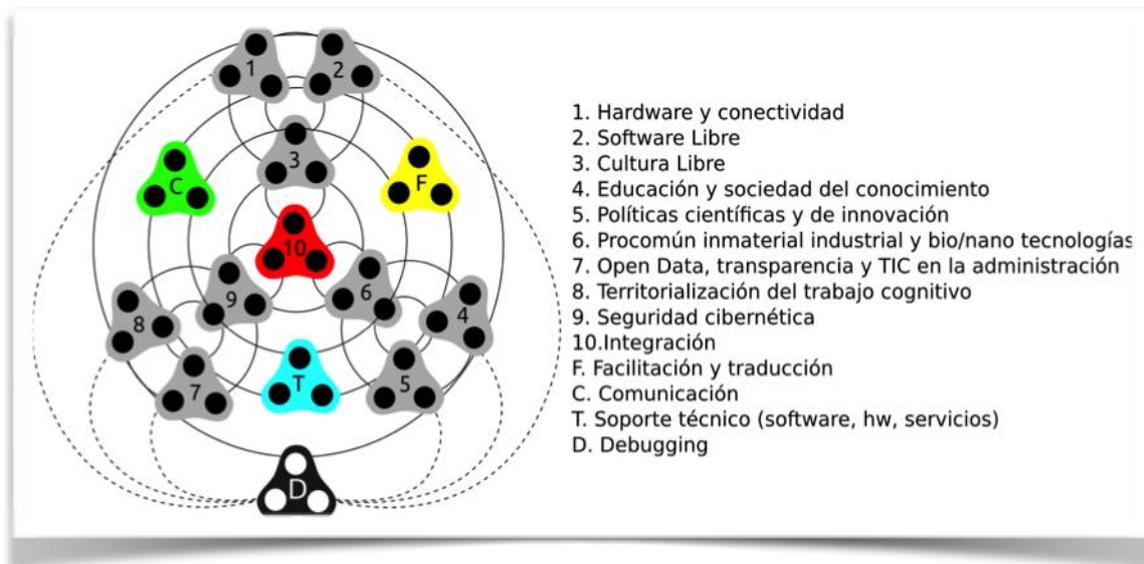
---

<sup>109</sup> <http://www.savoirscom1.info/2013/12/17/projet-de-recherche-freelibre-open-knowledge-flok-pour-la-transition-en-equateur/>

<sup>110</sup> <http://buenvivir.gob.ec/versiones-plan-nacional>

<sup>111</sup> <http://iaen.edu.ec/>

<sup>112</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=Zjajy-ia-SE>



Réseau FLOK, <http://flokociety.org/wp-content/uploads/2013/08/network.png>

L'attachement du dirigeant équatorien à l'accessibilité de la connaissance et l'information, couplé à sa dénonciation du clivage qui oppose la richesse des pays du Nord à la pauvreté des pays du Sud peut expliquer en partie le soutien qu'il apporte aux Occidentaux qui remettent en cause le système occidental établi : Julian Assange, fondateur de *WikiLeaks* et Edward Snowden, ancien *contractor* qui a mis en lumière le système de surveillance et d'écoute de la *National Security Agency* (NSA). Le président équatorien offre en effet l'asile politique au sein de l'ambassade équatorienne à Londres depuis 2012 à Julian Assange alors que celui-ci fait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour agression sexuelle<sup>113</sup>. Edward Snowden devait quant à lui se rendre à Quito avant d'être contraint de rester en Russie. La mise en commun des connaissances et leur accessibilité peuvent donc devenir un réel outil d'influence pour un pays qui n'a initialement pas un rayonnement international majeur. Au-delà donc d'une démarche nationale, il convient de voir que cette volonté de partage de l'information et le développement de la connaissance voulue par l'Équateur, peut avoir des conséquences en politique internationale.

### III.3.b L'économie frugale, la professionnalisation du système D

La publication en avril 2012 du livre *Jugaad Innovation : Think Frugal, Be Flexible, Generate Breakthrough Growth*<sup>114</sup> a donné un grand coup de projecteur sur un mouvement à forte résonance dans la sphère collaborative. Trois économistes d'origine indienne formés dans

<sup>113</sup> [http://www.elcomercio.com/politica/Assange-Rafael\\_Correa-WikiLeaks-embajada-Ecuador-Londres-asilo\\_0\\_1070893082.html](http://www.elcomercio.com/politica/Assange-Rafael_Correa-WikiLeaks-embajada-Ecuador-Londres-asilo_0_1070893082.html)

<sup>114</sup> <http://jugaadinnovation.com/>

les meilleures écoles et universités occidentales, Navi Radjou<sup>115</sup>, Simone Ahuja<sup>116</sup> et Jaideep Prabhu<sup>117</sup>, ont remis en lumière une théorie basée sur le terme hindou de « *jugaad* ». Celui-ci désigne « une solution ingénieuse et originale, fruit d'une improvisation astucieuse ». Le but de cette approche est « la création et la commercialisation, dans un contexte de ressources limitées, de produits et services de qualité, accessibles à tous »<sup>118</sup>. Le concept est résumé selon l'idée suivante : faire mieux avec moins et elle vise à « inventer à moindre coût ». Il s'agit surtout de « maximiser la valeur tout en réduisant les ressources »<sup>119</sup>. Véritable état d'esprit et posture intellectuelle, « être *jugaad* » implique de savoir faire preuve d'opportunité et de « convertir l'adversité en opportunité ». « L'inclusion » est l'autre notion centrale, car elle est directement issue de l'appartenance à la communauté. Le fait que la théorie émerge dans des sociétés démunies permet de porter en elle-même les valeurs quelque peu effacées dans les sociétés occidentales : la compassion envers le plus nécessiteux est ici, le moteur de l'innovation. Celle-ci repose ici sur quatre piliers : « sous-traitance absolue, nouveaux *business models*, réutilisation de technologies existantes, et recherche d'économies d'échelle dans des secteurs qui n'y étaient pas habitués »<sup>120</sup>. Navi Radjou insiste de surcroît sur l'idée selon laquelle celle-ci « s'attache aux besoins réels des personnes exclues du marché ».



Sam Pitroda, initiateur de la révolution des télécommunications en Inde et conseiller du Premier ministre indien pour les innovations a été l'un des premiers à promouvoir dès 2010, cette initiative à l'origine de changements lourds dans la société indienne. Cette révolution est passée par le développement des télécommunications et le désenclavement des territoires. Cette économie dite « frugale » ne critique pas en tant que tel le système capitaliste et l'existence des actionnaires. Elle tend, comme l'économie collaborative, à intégrer une véritable dimension sociale et surtout à intégrer un usage raisonné des

<sup>115</sup> Ecole Centrale Paris, *Yale University*, actuellement *fellow* à la *Cambridge Judge Business School*.

<sup>116</sup> Diplômé de l'Université du Minnesota, récompensée notamment dans le cadre du *World Economic Forum Innovation Workshop* et contributrice au sein de la *Harvard Business Review*.

<sup>117</sup> Notamment professeur de marketing à Cambridge après une formation à l'*Indian Institute of technology* de Delhi et de la *Marshall School of Business* de l'*University of Southern California*.

<sup>118</sup> Brune Poirson et Nicolas Mialhe, « L'innovation frugale, une approche indienne du capitalisme », *L'Express.fr* : [http://www.lexpress.fr/emploi/business-et-sens/l-innovation-frugale-une-approche-indienne-du-capitalisme\\_1239341.html](http://www.lexpress.fr/emploi/business-et-sens/l-innovation-frugale-une-approche-indienne-du-capitalisme_1239341.html), 11/04/2013.

<sup>119</sup> Amandine Cailhol, interview de Navi Radjou, « L'économie frugale : « Faire mieux avec moins » », *Libération.fr* : [http://www.liberation.fr/economie/2014/03/02/l-economie-frugale-faire-mieux-avec-moins\\_983974](http://www.liberation.fr/economie/2014/03/02/l-economie-frugale-faire-mieux-avec-moins_983974), 02/03/2014.

<sup>120</sup> Julien Tarby, « L'innovation frugale, la nouvelle stratégie industrielle qui nous vient des pays émergents », <http://www.lenouveleconomiste.fr/linnovation-frugale-12299/>, 07/10/2011.

ressources (naturelles ou financières) et du temps. Les acteurs des pays émergents tentent malgré tout de distinguer leur démarche de celle ayant lancé les modèles collaboratifs occidentaux, en insistant sur la prise en compte de la diversité des besoins. Là où le monde occidental standardise ses besoins à travers des grandes *majors* créatrices de besoins appelés à devenir universels (et qui provoquent une production de masse), la pensée *jugaad* privilégie des solutions adaptées aux particularismes locaux<sup>121</sup>.

Le mouvement est très présent en Inde, en Chine, au Brésil ou encore en Afrique, là où les sociétés sont imprégnées de contraintes et où des milliers d'entrepreneurs et d'« innovateurs de base » créent des solutions abordables et durables. Elles concernent des secteurs variés comme la santé, l'énergie, l'éducation ou encore l'alimentation. L'innovation est au cœur du système car le but est de trouver la meilleure solution avec des ressources difficilement disponibles. L'objet de cette impulsion est également de faire évoluer le regard porté sur la production asiatique. Afin de sortir de l'idée que la Chine produit essentiellement des copies de ce qui est initialement créé ailleurs, l'innovation frugale va mettre au centre du système les PME qui vont créer leurs propres produits à moindre coût. L'idée est également de produire de manière coordonnée avec les grands groupes, tout en insistant sur la plus-value locale.

L'initiative lancée par Navi Radjou a été saluée et reconnue à travers l'attribution du prix [Thinker50](#) 2013 dans la catégorie Innovation. Cette récompense consacre les penseurs les plus influents du monde de l'entreprise et en l'occurrence, elle reconnaît l'apport de cette théorie dans la manière où nous repensons l'innovation. Le modèle développé par les chercheurs indiens est en pleine expansion car il est en adéquation avec les besoins des économies occidentales en berne. Les aspects biographiques de ces théoriciens jouent également dans le succès de leur démarche. Ils se nourrissent de leurs référents culturels et de leurs valeurs et ayant intégré des formations prestigieuses, ils montrent parfaitement la capacité d'adaptation du système et son ancrage dans des sociétés diverses. La lame de fond consacre à l'heure actuelle la mise en avant et même la recherche d'une économie responsable en terme de coût et de ressources. L'économie frugale surfe donc sur ce mouvement et ses théoriciens ont dorénavant un véritable rôle de conseil auprès des responsables d'entreprises occidentales.

Persuadés que cette nouvelle économie va contribuer à la renaissance des économies européennes, ils insistent malgré tout sur la nécessaire évolution des mentalités des entreprises traditionnelles. Celles-ci doivent véritablement prendre conscience de la rareté des ressources et de la perte de pertinence de financements lourds en R&D. Radjou prône au contraire un changement de portage vers « une forme de croissance inclusive et durable »<sup>122</sup>. En termes d'influence, les acteurs des pays émergents se veulent donc éditeurs

---

<sup>121</sup> Navi Radjou cite l'exemple d'un potier indien, créateur d'un réfrigérateur en argile, donc 100% biodégradable, qui fonctionne sans électricité et qui peut conserver des denrées pendant plusieurs jours.

<sup>122</sup> Nicolas Blain, interview de Navi Radjou, « L'innovation frugale : concevoir mieux avec moins », <http://www.courantpositif.fr/linnovation-frugale-concevoir-mieux-avec-moins/>, 09/08/2013.

de modèles à échelle mondiale, en faisant prendre conscience aux nations occidentales de la nécessaire utilisation de solutions issues des pays émergents. Sans aller jusqu'à un renversement radical, une tendance prend forme.

Des entreprises européennes semblent l'avoir compris en produisant récemment des gammes de produits abordables et éco-efficaces à travers un nouveau label *Simple, Maintenance-Friendly, Affordable, Reliable, Timely-to-Market* (SMART). L'exemple de Siemens est donné par la conception, par des ingénieurs allemands et indiens, et la production d'un moniteur cardiaque doté de micros bon marché. Cette approche *low-cost* doit toutefois se démarquer de sa mauvaise réputation en terme de qualité. De grandes sociétés françaises ont en effet intégré cette logique sans pour autant négliger la qualité du produit ou la sécurité de leurs clients : Unilever, Renault-Nissan, L'Oréal, Lafarge, Air Liquide, ou encore la SNCF repensent leurs chaînes de production et de valeurs en intégrant l'aspect frugal. L'exemple de Renault est fort car Carlos Ghosn a créé le terme "d'industrie frugale" en 2004 et son entreprise a généré une rupture dans l'industrie automobile mondiale en lançant tout une gamme de voitures très bas prix.

Ce mouvement industriel alternatif a des répercussions sur les modèles de gouvernance des entreprises. Reprenant le fonctionnement participatif et collaboratif, il va s'appuyer sur l'initiative individuelle de l'ingénieur, et promouvoir un système d'élaboration et de décision non pyramidal<sup>123</sup>. Le but est de sortir des structures trop hiérarchisées et cadrées afin de faciliter l'initiative et donc l'innovation. Les « studios de créations » locaux, en collaboration avec les structures régaliennes sont une manière alternative de matérialiser ce nouveau mouvement de l'innovation. Alors que les Etats-Unis ont intégré ce mode de fonctionnement, des réticences perdurent sur le continent européen, et en France notamment. Lorsque Navi Radjou conseille aux écoles d'ingénieurs de forcer leurs élèves à concevoir à partir de moins de ressources et d'intégrer davantage la référence au système D, c'est une part de prestige qui s'évapore tant que la démarche d'une nouvelle manière d'innover n'est pas intégrée dans les esprits. Ce point est donc une limite à l'expansion de ce mouvement *bottom-up*.

---

<sup>123</sup> Navi Radjou, « Société innovante : l'Europe peut-elle devenir le leader de l'innovation frugale ? », <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/energies-environnement/developpement-durable/221176393/societe-innovante-europe-peu>, 09/07/2013.

## **PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS**

L'économie collaborative telle que nous l'avons étudiée montre clairement l'émergence de nouveaux modèles qui tirent les leçons des excès de la société de consommation et s'appuient sur le potentiel démultiplicateur du Web.

Il se trouve par ailleurs que ces pratiques correspondent à l'émergence d'une nouvelle conscience, à la fois individuelle et collective qui n'est pas encore appréhendée, captée et organisée par le politique ou les organisations traditionnelles quelles qu'elles soient.

Il en résulte une lame de fond, issue de la société civile qui, ne trouvant d'écho parmi les relais classiques, s'auto-organise, en bousculant les lignes et créant des affrontements protéiformes.

Face à ce mouvement profond, les stratégies ne sont pas encore bien définies, plaçant l'ensemble des acteurs devant des situations qu'ils ne comprennent pas toujours.

Notre propos n'est pas de conclure sur un sujet à ce point émergent et foisonnant, dont nous avons certes constaté le potentiel considérable, mais dont nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer l'ampleur et l'impact réel.

Il nous paraît que la France aurait intérêt à définir une stratégie sur certains des sujets de l'économie collaborative, faisant en sorte que cette dernière devienne un véritable vecteur d'influence. La position de la France n'étant pas nettement arrêtée, il nous semble que tout est encore possible et que de réelles opportunités existent. D'une posture défensive, elle doit envisager le sujet de manière volontariste.

Pour que l'économie collaborative délivre pleinement son potentiel, nous avons observé que le projet devait être en adéquation avec les valeurs, l'état d'esprit et la vision du pays.

Pour la France, le domaine de la formation et la production de connaissances au plus haut niveau rempliraient opportunément ces conditions. En effet, la France a une solide tradition intellectuelle, rayonnant universellement. La formation des esprits est l'une des priorités consacrées. Dès lors, elle a tous les atouts pour se lancer, à l'instar des grandes puissances qui investissent massivement le champ du partage de la connaissance. L'expérience américaine d'Harvard doit nous interpeler. Son université gratuite, en ligne et accessible à tous de par le monde, lui permet de détecter les éléments les plus brillants. Ceux-ci ne fréquentent pas nécessairement l'université américaine mais, se trouvent en Chine, en Inde, au Kazakhstan,... Une fois repérés, le pouvoir d'attraction des Etats-Unis peut agir.

Sur le même sujet, l'Université française aurait toute légitimité à proposer un système analogue. Elle aurait néanmoins deux écueils à éviter :

- elle devra s'affranchir d'une forme de rejet de l'élitisme, à l'œuvre dans notre pays. Il est en effet à redouter que le système soit exclusivement orienté dans le sens de

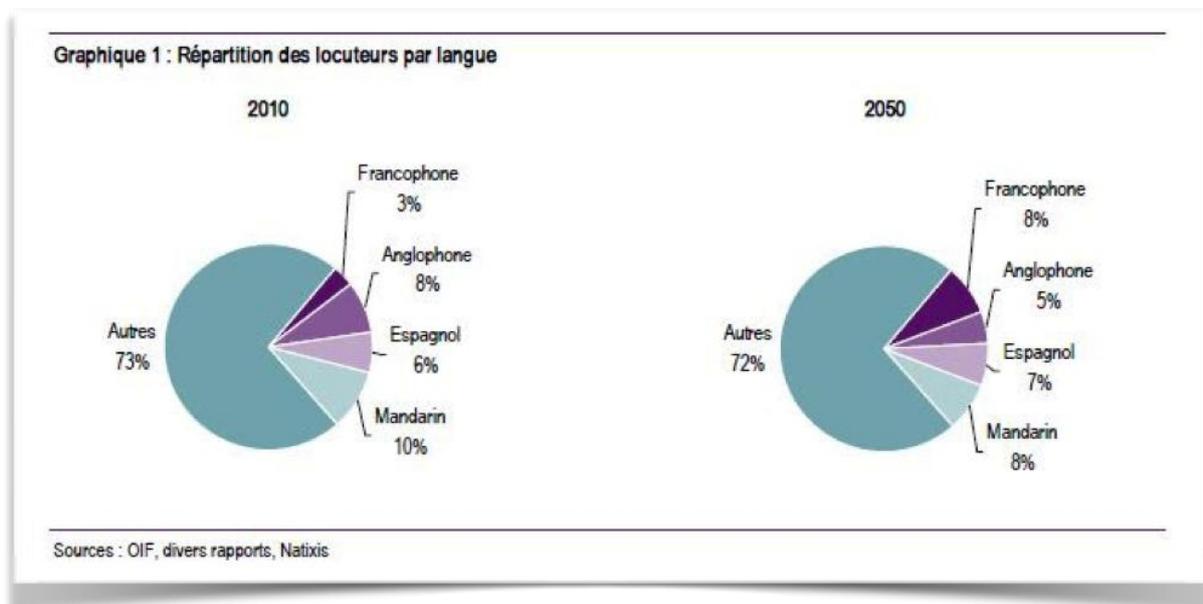
l'accès pour tous à l'éducation et non dans le repérage des esprits les plus agiles. Il ne s'agit pas d'empêcher l'accès à l'éducation du plus grand nombre, mais il faut aussi être conscient de l'existence d'enjeux compétitifs à attirer les meilleurs ;

- elle devra aussi se faire violence quant à son rejet du monde économique.

En effet, il serait contreproductif d'actionner le seul levier intellectuel sans dynamiser le tissu économique susceptible de créer des opportunités pour les jeunes ainsi repérés et formés. Tout l'enjeu est donc de favoriser l'émergence de *start-up* et de créer les conditions de l'innovation et du succès.

Dans ce cadre, les discussions actuelles autour du développement du *crowdfunding* en France doivent être réorientées vers la levée de fonds nécessaire au financement des PME et *start-up*. Les seuils prévus doivent être relevés pour permettre aux entreprises visées de financer leurs projets. En effet, les jeunes entreprises innovantes sont celles qui aujourd'hui ont le plus de difficulté à trouver des financements bancaires.

Si la France parvenait à surmonter ces deux obstacles, elle pourrait alors bénéficier de l'impulsion et de la force de la francophonie. En effet, déjà langue officielle dans 32 Etats et parlée par plus de 220 millions de personnes, le nombre de francophones devrait tripler à l'horizon 2050. Le français serait alors la deuxième langue internationale après l'anglais, voire la première selon certains prévisionnistes<sup>124</sup>.



Conçue sous cet angle, l'économie collaborative sera un vecteur d'influence efficace pour la France.

<sup>124</sup> Etude Natixis, OIF relaté par le magazine Challenge, Chloé Dussapt, « Le français sera-t-il la langue la plus parlée en 2050 ? », <http://www.challenges.fr/economie/20140320.CHA1821/le-francais-sera-t-il-la-langue-la-plus-parlee-en-2050.html>, 20/03/2014.

## ANNEXE 1

### Lexique de l'économie collaborative, d'après Ben Khenkine,

<http://blog.costockage.fr/lexique-franco-anglais-de-leconomie-du-partage/>, 20 février

**Barter (ou swap)** : [Troc](#). Système d'échanges dans lequel les biens et les services sont échangés directement.

**Carpooling / Ride Sharing** : [Covoiturage](#). Utilisation conjointe et organisée d'une voiture entre un conducteur et des usagers dans le but de faire un trajet commun.

**Collaborative Consumption** : [Consommation Collaborative](#). Ensemble de transactions économiques dans lesquelles l'usage prédomine sur la propriété.

**Collaborative Design** : *Design Collaboratif*. Méthode de travail qui consiste à ce que des personnes qui ne se connaissent pas forcément contribuent à la réalisation d'un projet, chacun apporte sa pierre à l'édifice.

**Couchsurfing** : littéralement surf sur canapé. Le [couchsurfing](#) désigne la pratique d'utiliser, ou de prêter un canapé, un lit, pour une ou quelques nuits à une personne qu'on ne connaît pas.

**Coworking** : espace de travail partagé.

**Critical Mass** : Masse Critique. C'est la taille minimum que doit atteindre une organisation collaborative pour fonctionner correctement. Si la structure n'atteint pas cette taille, elle ne peut pas remplir ses fonctions.

**Crowdfunding platforms** : Plates-formes de [Financement Participatif](#). Mode innovant de financement d'un projet par la participation d'un grand nombre de personnes. Principalement sur Internet, les plates-formes de financement participatif permettent aux internautes de financer tout type de projet ([artistique](#), [industriel](#), [technologique](#)...).

**Crowdsourcing** : Externalisation Ouverte. C'est l'utilisation de la créativité, de l'intelligence et du savoir-faire d'un grand nombre de personnes, sollicitées *via* Internet en général, pour réaliser certaines tâches.

**Idling Capacity** : Ressource inexploitée. Nous sommes entourés de ressources (immeubles, voitures, jardins, outils, services) qui ne sont pas totalement exploitées. Grâce à l'Economie du Partage, l'usage partagé de ces ressources nous permet de les exploiter mieux, et pour moins cher.

**Informal economy / Hustling economy** : Système D. Il s'agit de l'ensemble des activités informelles qui échappent au regard de l'Etat. Dépanner son voisin pour du bricolage moyennant quelques euros ou louer sa voiture quand on ne l'utilise pas, en sont des exemples. La consommation collaborative trouve son origine dans ces pratiques.

**Lifestyle** : Philosophie de vie. Plus qu'un simple moyen alternatif de consommer, l'Économie du Partage est devenue pour bon nombre de ses adeptes un véritable style de vie. Pour la plupart, il ne s'agit pas uniquement de trouver un trajet moins cher, mais également de rencontrer des gens, de moins polluer et d'étendre la consommation collaborative à bon nombre de leurs pratiques.

**Marketplace** : Place de Marché. Lieu physique ou virtuel dans lequel les offres et la demande se rencontrent facilement dans le but de réaliser des transactions. Plus la place de marché est fréquentée, plus l'offre trouve sa demande, et plus la demande est satisfaite par l'offre.

**Peer-to-Peer Platform** : Plateforme de Pair à Pair. Il s'agit d'une plate-forme de partage où les utilisateurs peuvent jouer de manière indifférenciée le rôle de l'offre et de la demande. C'est ce qu'on appelle aussi du Customer to Customer (C2C pour faire classe!).

**Reputation Capital** : Capital Réputation. C'est la mesure de la réputation d'une structure, d'une plate-forme, ou d'une personne. C'est l'aspect essentiel et central de la consommation collaborative.

**Shared Ownership** : Propriété Partagée. Forme de propriété d'un bien ou d'un service dans laquelle plusieurs personnes réalisent l'acquisition. C'est une forme un peu différente de l'Économie du Partage, parce qu'ici on ne partage pas l'usage mais bien la propriété. Il s'agit par exemple de l'achat à plusieurs d'une résidence secondaire.

**Sharing Economy** : Économie du Partage. Modèle économique durable construit autour du partage des ressources entre les usagers. L'économie du partage utilise beaucoup Internet pour aider à ce que l'offre et la demande se rencontrent.

**Trust** : Confiance. Principe fondateur de la consommation collaborative. Sans confiance, il est presque invisible de partager l'usage d'un bien. C'est la raison pour laquelle, les grands sites de l'économie du partage ont mis en place des systèmes d'évaluation et de notation de leurs utilisateurs.

## ANNEXE 2

### Liste des sites collaboratifs accessibles sur le web français au 31 mars 2014

Site	Adresse site	.	Emplacement serveur	Definition simplifiée	Thème	Catégorie
Be my guest	<a href="http://bemycastle-app.com/">http://bemycastle-app.com/</a>	.com	France	Co Lunching	Alimentation	Vente excès
Bienvenue à ma table	<a href="http://www.bienvenueamatable.com/">http://www.bienvenueamatable.com/</a>	.com	France	Repas chez l'habitant	Alimentation	Vente excès
Bookalokal	<a href="http://bookalokal.com/">http://bookalokal.com/</a>	.com	USA	Repas chez l'habitant	Alimentation	Vente excès
Ca vient du jardin	<a href="http://www.cavientdujardin.com/">http://www.cavientdujardin.com/</a>	.com	Allemagne	Vente	Alimentation	Vente excès
Choux Fleurs et Pissenlits	<a href="http://www.chouxfleursetpissenlits.com/">http://www.chouxfleursetpissenlits.com/</a>	.com	France	Vente	Alimentation	Achat sans intermédiaire
Colunching	<a href="http://colunching.fr/">http://colunching.fr/</a>	.fr	France	Co Lunching	Alimentation	Pratique Collaborative
Cookening - Beyond Croissant	<a href="http://www.cookening.com/">http://www.cookening.com/</a>	.com	Irlande	Repas chez l'habitant	Alimentation	Vente excès
Cuisine ton jardin	<a href="http://www.cuisinetonjardin.com/">http://www.cuisinetonjardin.com/</a>	.com	France	Vente	Alimentation	Vente excès
Eat with	<a href="http://www.eatwith.com/">http://www.eatwith.com/</a>	.com	USA	Repas chez l'habitant	Alimentation	Vente excès
Ecopousse	<a href="http://www.ecopousse.com/">http://www.ecopousse.com/</a>	.com	France	Vente	Alimentation	Achat sans intermédiaire
Eqsphere	<a href="http://eqsphere.com/">http://eqsphere.com/</a>	.com	France	Don	Alimentation	Pratique Collaborative
Incredible-edible	<a href="http://www.incredible-edible.info">http://www.incredible-edible.info</a>	.info	France	Conseil et formation	Alimentation	Pratique Collaborative
Jardins-partages	<a href="http://jardins-partages.org/">http://jardins-partages.org/</a>	.org	France	Prêter son jardin	Alimentation	Pratique Collaborative
Je partage mon jardin	<a href="http://www.jepartagemonjardin.fr/">http://www.jepartagemonjardin.fr/</a>	.fr	France	Prêter son jardin	Alimentation	Vente excès
la ruche qui dit oui	<a href="http://www.laruchequiditoui.fr/">http://www.laruchequiditoui.fr/</a>	.fr	Irlande	Vente	Alimentation	Achat sans intermédiaire
Le potiron	<a href="http://lepotiron.fr/">http://lepotiron.fr/</a>	.com	Allemagne	Vente	Alimentation	Vente excès
Les ptits fruits solidaires	<a href="http://www.les-ptits-fruits-solidaires.com/">http://www.les-ptits-fruits-solidaires.com/</a>	.com	France	Don	Alimentation	Pratique Collaborative
Live my food	<a href="http://www.livemyfood.eu">http://www.livemyfood.eu</a>	.eu	France	Repas chez l'habitant	Alimentation	Vente excès
Mamijote	<a href="http://www.mamijote.com">http://www.mamijote.com</a>	.com	France	Vente	Alimentation	Vente excès
Meal sharing	<a href="https://www.mealsharing.com/">https://www.mealsharing.com/</a>	.org	USA	Repas chez l'habitant	Alimentation	Vente excès
Meet Cook	<a href="http://www.meetcook.com/">http://www.meetcook.com/</a>	.com	France	Co Lunching	Alimentation	Pratique Collaborative
Miramap	<a href="http://miramap.org/">http://miramap.org/</a>	.org	France	Vente	Alimentation	Pratique Collaborative
Nos-jardins	<a href="http://nos-jardins.fr/">http://nos-jardins.fr/</a>	.fr	France	Vente	Alimentation	Vente excès
Open food facts	<a href="http://fr.openfoodfacts.org/">http://fr.openfoodfacts.org/</a>	.org	France	Conseil et formation	Alimentation	Pratique Collaborative
Plant Catching	<a href="http://plantcatching.com/fr">http://plantcatching.com/fr</a>	.com	USA	Prêter son jardin	Alimentation	Pratique Collaborative
Plantez chez vous	<a href="http://www.plantezchezvous.com/">http://www.plantezchezvous.com/</a>	.com	Allemagne	Prêter son jardin	Alimentation	Accès
Preter son jardin	<a href="http://www.pretersonjardin.com/">http://www.pretersonjardin.com/</a>	.com	Allemagne	Prêter son jardin	Alimentation	Accès
Réseau AMAP	<a href="http://www.reseau-amp.org/">http://www.reseau-amp.org/</a>	.org	France	Vente	Alimentation	Achat sans intermédiaire
Réseau Cocagne	<a href="http://www.reseaucocagne.asso.fr/">http://www.reseaucocagne.asso.fr/</a>	.asso	France	Vente	Alimentation	Achat sans intermédiaire
Restolib	<a href="http://www.restolib.fr/">http://www.restolib.fr/</a>	.fr	France	Conseil et formation	Alimentation	Pratique Collaborative
Social appétit	<a href="http://www.socialappetit.com/">http://www.socialappetit.com/</a>	.com	France	Co Lunching	Alimentation	Pratique Collaborative
Super marmite	<a href="http://www.super-marmite.com/">http://www.super-marmite.com/</a>	.com	USA	Vente	Alimentation	Vente excès
Troc Légumes	<a href="http://www.troc-legumes.fr">http://www.troc-legumes.fr</a>	.fr	Allemagne	Vente	Alimentation	Vente excès
Voulez-vous diner	<a href="http://www.voulezvousdiner.com/">http://www.voulezvousdiner.com/</a>	.com	Irlande	Repas chez l'habitant	Alimentation	Vente excès
Zero gachis	<a href="https://zero-gachis.com/">https://zero-gachis.com/</a>	.com	Irlande	Promo Gdes surfaces dates limitées	Alimentation	Vente excès
All together	<a href="http://all-together.net/">http://all-together.net/</a>	.net	France	Partage d'activités	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
Backpack mojo	<a href="http://backpackmojo.com/">http://backpackmojo.com/</a>	.com	France	Guide touristique collaboratif	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
BeeProxy	<a href="http://www.beeproxy.fr/">http://www.beeproxy.fr/</a>	.fr	France	Conseil	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
Big lib	<a href="http://www.biglib.fr/">http://www.biglib.fr/</a>	.fr	France	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Book crossing	<a href="http://www.bookcrossing.com/">http://www.bookcrossing.com/</a>	.com	USA	Partage supports culturels	Culture - Loisirs	Accès
Book mooch	<a href="http://fr.bookmooch.com/">http://fr.bookmooch.com/</a>	.com	USA	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Book troc	<a href="http://www.booktroc.com/">http://www.booktroc.com/</a>	.com	France	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Buzz trotter	<a href="http://buzztrotter.com">http://buzztrotter.com</a>	.com	France	Conseil	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
Cine troc	<a href="http://www.cinetroc.com/">http://www.cinetroc.com/</a>	.com	France	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Circule livre	<a href="http://circul-livre.blogspot.com/">http://circul-livre.blogspot.com/</a>	.com	France	Partage supports culturels	Culture - Loisirs	Accès
Deezer	<a href="http://www.deezer.com/">http://www.deezer.com/</a>	.com	France	Partage supports culturels	Culture - Loisirs	Accès
France greeters	<a href="http://www.francegreeters.fr/">http://www.francegreeters.fr/</a>	.fr	Suisse	Accueil visiteurs	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
Game troc	<a href="http://www.gametroc.com/">http://www.gametroc.com/</a>	.com	France	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Gamoniac	<a href="http://www.gamoniac.fr/">http://www.gamoniac.fr/</a>	.com	France	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Get your guide	<a href="http://www.getyourguide.fr">http://www.getyourguide.fr</a>	.fr	Allemagne	Partage d'activités	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
I like cinema	<a href="https://www.ilikecinema.com">https://www.ilikecinema.com</a>	.com	France	Cinéma à la demande	Culture - Loisirs	Accès
On va sortir	<a href="http://www.onvasortir.com/">http://www.onvasortir.com/</a>	.com	France	Conseil	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
Poche troc	<a href="http://pochetroc.fr/">http://pochetroc.fr/</a>	.fr	France	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Qobuz	<a href="http://www.qobuz.com/">http://www.qobuz.com/</a>	.com	France	Partage supports culturels	Culture - Loisirs	Accès
Routard	<a href="http://www.routard.com/">http://www.routard.com/</a>	.com	Royaume-Uni	Conseil	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
Spotify	<a href="https://www.spotify.com/fr/">https://www.spotify.com/fr/</a>	.com	Royaume-Uni	Partage supports culturels	Culture - Loisirs	Accès
Spotted by locals	<a href="http://www.spottedbylocals.com/">http://www.spottedbylocals.com/</a>	.com	Royaume-Uni	Guides locaux	Culture - Loisirs	Vente excès
Trip and Co	<a href="http://www.tripnco.com/fr/">http://www.tripnco.com/fr/</a>	.com	Irlande	Conseil	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative
Troc de presse	<a href="http://www.trocdepresse.com/">http://www.trocdepresse.com/</a>	.fr	France	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Troc Tribu	<a href="http://www.troctribu.com">http://www.troctribu.com</a>	.com	France	Troc	Culture - Loisirs	Vente excès
Vayable	<a href="http://www.vayable.com/">http://www.vayable.com/</a>	.com	USA	Guides locaux	Culture - Loisirs	Vente excès
Wiki voyage	<a href="https://fr.wikivoyage.org">https://fr.wikivoyage.org</a>	.org	Pays-Bas	Guide touristique collaboratif	Culture - Loisirs	Pratique Collaborative

Site	Adresse site		Emplacement serveur	Definition simplifiée	Thème	Catégorie
A little market	<a href="http://www.alittlemarket.com/">http://www.alittlemarket.com/</a>	.com	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Bebe partage	<a href="http://www.bebepartage.com/">http://www.bebepartage.com/</a>	.com	France	Prêt d'objets	Equipement	Accès
Bourse aux jouets	<a href="http://bourse-aux-jouets.org/">http://bourse-aux-jouets.org/</a>	.org	France	Agenda et inscription	Equipement	Vente excès
Bourse aux vêtements	<a href="http://bourse-aux-vetements.org/">http://bourse-aux-vetements.org/</a>	.org	France	Agenda et inscription	Equipement	Vente excès
Bourse des jouets	<a href="http://www.boursedesjouets.com/">http://www.boursedesjouets.com/</a>	.com	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Bricolib	<a href="http://www.bricolib.net/">http://www.bricolib.net/</a>	.net	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Brocnswap	<a href="http://www.brocnswap.com/">http://www.brocnswap.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Chacun sa tribu	<a href="http://www.chacunsatribu.com/">http://www.chacunsatribu.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Co recyclage	<a href="http://www.co-recyclage.com/">http://www.co-recyclage.com/</a>	.com	France	Don	Equipement	Pratique Collaborative
Comptoir du chic	<a href="http://www.comptoirduchic.com/">http://www.comptoirduchic.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Dawanda	<a href="http://fr.dawanda.com/">http://fr.dawanda.com/</a>	.com	Allemagne	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Don cova	<a href="http://doncova.fr/">http://doncova.fr/</a>	.fr	France	Troc	Equipement	Vente excès
Donne consoglobe	<a href="http://donne.consoglobe.com/">http://donne.consoglobe.com/</a>	.com	France	Don	Equipement	Pratique Collaborative
Donnons	<a href="http://donnons.org/">http://donnons.org/</a>	.org	France	Don	Equipement	Pratique Collaborative
e loue	<a href="https://www.e-loue.com/">https://www.e-loue.com/</a>	.com	Irlande	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Ebay	<a href="http://www.ebay.fr/">http://www.ebay.fr/</a>	.fr	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Echange consoglobe	<a href="http://echange.consoglobe.com/">http://echange.consoglobe.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Eco jouets	<a href="http://www.ecojouet.fr/">http://www.ecojouet.fr/</a>	.fr	Allemagne	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Etsy	<a href="http://www.etsy.com/">http://www.etsy.com/</a>	.com	USA	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
France Troc	<a href="http://www.france-troc.com/">http://www.france-troc.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Free cycle	<a href="http://fr.freecycle.org">http://fr.freecycle.org</a>	.org	Allemagne	Don	Equipement	Pratique Collaborative
I lok you	<a href="http://www.ilokyou.com/">http://www.ilokyou.com/</a>	.com	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Je donne mes jouets	<a href="http://jedonnemesjouets.fr/">http://jedonnemesjouets.fr/</a>	.fr	France	Don	Equipement	Pratique Collaborative
J'échange tout	<a href="http://www.gchangetout.com/">http://www.gchangetout.com/</a>	.com	Irlande	Troc	Equipement	Vente excès
Joujou thème de levis	<a href="http://www.joujouthequedelevi.com">http://www.joujouthequedelevi.com</a>	.com	USA	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Kiditroc	<a href="http://www.kiditroc.com/">http://www.kiditroc.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
La machine du voisin	<a href="http://www.lamachineduvoisin.fr/">http://www.lamachineduvoisin.fr/</a>	.fr	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
L'armoire des petits	<a href="http://www.larmoiredespetits.com/">http://www.larmoiredespetits.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Laver facile	<a href="http://laverfacile.fr/">http://laverfacile.fr/</a>	.fr	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Le bon coin	<a href="http://www.leboncoin.fr">http://www.leboncoin.fr</a>	.fr	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Le comptoir du don	<a href="http://www.lecomptoirdudon.com/">http://www.lecomptoirdudon.com/</a>	.com	France	Don	Equipement	Pratique Collaborative
Le relais	<a href="http://www.lerelais.org/">http://www.lerelais.org/</a>	.org	France	Recyclage - Récupération	Equipement	Pratique Collaborative
Location consoglobe	<a href="http://location.consoglobe.com/">http://location.consoglobe.com/</a>	.com	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Lokeo	<a href="http://www.lokeo.fr/">http://www.lokeo.fr/</a>	.fr	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Louli kids	<a href="http://www.loulkids.com/">http://www.loulkids.com/</a>	.com	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Maman loue	<a href="http://www.mamanlou.com/">http://www.mamanlou.com/</a>	.com	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Merci baby	<a href="http://mercibaby.fr/">http://mercibaby.fr/</a>	.fr	France	Don	Equipement	Pratique Collaborative
Mon joujou	<a href="http://www.monjoujou.com/">http://www.monjoujou.com/</a>	.com	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Monextel	<a href="http://www.monextel.com/">http://www.monextel.com/</a>	.com	Irlande	Recyclage - Récupération	Equipement	Pratique Collaborative
My recycle stuff	<a href="http://www.myrecyclestuff.com">http://www.myrecyclestuff.com</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Occasion consoglobe	<a href="http://occasion.consoglobe.com/">http://occasion.consoglobe.com/</a>	.com	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Okajouet	<a href="http://www.okajouet.com/">http://www.okajouet.com/</a>	.com	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Pre too	<a href="http://www.pretoo.fr/">http://www.pretoo.fr/</a>	.fr	France	Prêt d'objets	Equipement	Accès
Prêt à changer	<a href="http://pretachanger.fr/">http://pretachanger.fr/</a>	.fr	USA	Troc	Equipement	Vente excès
Prêt à troquer	<a href="http://www.pretatroquer.fr">http://www.pretatroquer.fr</a>	.fr	France	Troc	Equipement	Vente excès
Qui dit troc	<a href="http://www.kiditroc.com/">http://www.kiditroc.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Radins	<a href="http://www.radins.com/">http://www.radins.com/</a>	.com	France	Conseil	Equipement	Pratique Collaborative
Re act	<a href="http://re-act.fr/">http://re-act.fr/</a>	.fr	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Recupe	<a href="http://recupe.net/">http://recupe.net/</a>	.net	France	Don	Equipement	Pratique Collaborative
Rejoue.asso	<a href="http://rejoue.asso.fr/">http://rejoue.asso.fr/</a>	.fr	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Reparons Noel	<a href="http://www.reparonsnoel.com">www.reparonsnoel.com</a>	.com	USA	Recyclage - Récupération	Equipement	Pratique Collaborative
Ressourcerie	<a href="http://www.ressourcerie.fr">http://www.ressourcerie.fr</a>	.fr	France	Recyclage - Récupération	Equipement	Pratique Collaborative
Rige green ideas	<a href="http://www.ripegreenideas.com/">http://www.ripegreenideas.com/</a>	.com	France	Conseil	Equipement	Pratique Collaborative
Sabdo	<a href="http://www.sabdo.com/">http://www.sabdo.com/</a>	.com	France	Conseil	Equipement	Pratique Collaborative
Sac de luxe	<a href="http://www.sacdeluxe.fr/">http://www.sacdeluxe.fr/</a>	.fr	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Sel'idaire	<a href="http://selidaire.org">http://selidaire.org</a>	.org	France	Troc	Equipement	Vente excès
Sharewizz	<a href="http://www.sharewizz.com/">http://www.sharewizz.com/</a>	.com	France	Prêt d'objets	Equipement	Accès
Talalilala	<a href="http://www.talalilala.com/">http://www.talalilala.com/</a>	.com	USA	Conseil	Equipement	Pratique Collaborative
Terra cycle	<a href="http://www.terraceycle.fr">http://www.terraceycle.fr</a>	.fr	USA	Recyclage - Récupération	Equipement	Pratique Collaborative
Tipkin	<a href="http://tipkin.fr/">http://tipkin.fr/</a>	.fr	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès
Too short	<a href="http://www.too-short.com/">http://www.too-short.com/</a>	.com	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Tout donner	<a href="http://www.toutdonner.com/">http://www.toutdonner.com/</a>	.com	France	Don	Equipement	Pratique Collaborative
Troc	<a href="http://www.troc.com/">http://www.troc.com/</a>	.com	France	Troc	Equipement	Vente excès
Troc vestiaire	<a href="http://www.trocvestiaire.com/">http://www.trocvestiaire.com/</a>	.com	Suisse	Troc	Equipement	Vente excès
Vestiaire collective - Vestiaires des cop	<a href="http://fr.vestiairecollective.com/">http://fr.vestiairecollective.com/</a>	.com	France	Vente d'occasion	Equipement	Vente excès
Vide greniers	<a href="http://vide-greniers.org/">http://vide-greniers.org/</a>	.org	France	Agenda et inscription	Equipement	Vente excès
Wedigup	<a href="http://wedigup.fr/">http://wedigup.fr/</a>	.fr	USA	Conseil	Equipement	Pratique Collaborative
Zilok	<a href="http://zilok.com/">http://zilok.com/</a>	.fr	France	Location d'objets	Equipement	Vente excès

Site	Adresse site	.	Emplacement serveur	Definition simplifiée	Thème	Catégorie
Anaxago	<a href="https://www.anaxago.com/">https://www.anaxago.com/</a>	.com	Belgique	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Babel door	<a href="http://babeldoor.com/">http://babeldoor.com/</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Baby loan	<a href="http://www.babyloan.org/fr/">http://www.babyloan.org/fr/</a>	.org	USA	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Bâti cités	<a href="http://www.bati-cites.fr/">http://www.bati-cites.fr/</a>	.fr	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Be sociable	<a href="http://www.be-sociable.org/">http://www.be-sociable.org/</a>	.org	Royaume-Uni	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Blue Bees	<a href="http://www.bluebees.fr/">http://www.bluebees.fr/</a>	.fr	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Bulb in town	<a href="http://www.bulbintown.com/">http://www.bulbintown.com/</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Cigales	<a href="http://www.cigales.asso.fr/">http://www.cigales.asso.fr/</a>	.fr	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Comment financer mon projet responsable	<a href="http://commentfinancermonprojetresponsable.fr/">http://commentfinancermonprojetresponsable.fr/</a>	.fr	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Ecobole	<a href="http://ecobole.com/">http://ecobole.com/</a>	.fr	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Energie partagée	<a href="http://www.energie-partagee.org/">http://www.energie-partagee.org/</a>	.org	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Finance participative	<a href="http://financeparticipative.org/">http://financeparticipative.org/</a>	.org	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Friends clear	<a href="http://www.friendsclear.com/">http://www.friendsclear.com/</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Goteo	<a href="http://goteo.org/">http://goteo.org/</a>	.org	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
I am la mode	<a href="http://www.iamlamode.com/">http://www.iamlamode.com/</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Jovoto	<a href="http://www.jovoto.com">http://www.jovoto.com</a>	.org	Irlande	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Kiss kiss banb bank	<a href="http://www.kisskissbankbank.com/">http://www.kisskissbankbank.com/</a>	.com	Irlande	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Mass to mass	<a href="http://www.masstomass.com">http://www.masstomass.com</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Micro don	<a href="https://www.microdon.org/">https://www.microdon.org/</a>	.org	France	Don	Finance	Pratique Collaborative
Mon artiste le blog	<a href="http://www.monartisteleblog.fr/">http://www.monartisteleblog.fr/</a>	.fr	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Monnaie locale complémentaire	<a href="http://monnaie-locale-complementaire.net/">http://monnaie-locale-complementaire.net/</a>	.net	France	Monnaies sociales	Finance	Pratique Collaborative
My major compagny	<a href="http://www.mymajorcompany.com/">http://www.mymajorcompany.com/</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Octo pousse	<a href="http://octopousse.com/">http://octopousse.com/</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Oocto	<a href="https://www.oocto.com/">https://www.oocto.com/</a>	.com	USA	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Open source ecology	<a href="http://opensourceecology.org/">http://opensourceecology.org/</a>	.org	USA	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Pay name	<a href="https://www.payname.fr/">https://www.payname.fr/</a>	.fr	France	Monnaies sociales	Finance	Pratique Collaborative
People for cinéma	<a href="http://www.peopleforcinema.com/">http://www.peopleforcinema.com/</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Prêt d'union	<a href="http://www.pretunion.fr/">http://www.pretunion.fr/</a>	.fr	France	Crédit entre particuliers	Finance	Pratique Collaborative
Quirky	<a href="https://fr.quirky.com/">https://fr.quirky.com/</a>	.com	USA	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Spear	<a href="http://www.spear.fr/">http://www.spear.fr/</a>	.fr	Irlande	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Sponsorise	<a href="http://sponsorise.me/">http://sponsorise.me/</a>	.me	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Taoa project	<a href="http://www.taoaproject.org/">http://www.taoaproject.org/</a>	.org	France	Monnaies sociales	Finance	Pratique Collaborative
Tous co prod	<a href="http://www.touscoprod.com/">http://www.touscoprod.com/</a>	.com	Royaume-Uni	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
ulule	<a href="http://fr.ulule.com/">http://fr.ulule.com/</a>	.com	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Utilisacteur	<a href="http://www.utilisacteur.fr">http://www.utilisacteur.fr</a>	.fr	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Wiseed	<a href="http://www.wiseed.fr/">http://www.wiseed.fr/</a>	.fr	France	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
Zioum	<a href="http://www.zioum.fr/">http://www.zioum.fr/</a>	.fr	Allemagne	Crowdfunding	Finance	Pratique Collaborative
9 flats	<a href="http://www.9flats.com/fr">http://www.9flats.com/fr</a>	.com	Allemagne	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Airbnb	<a href="http://www.airbnb.com/">http://www.airbnb.com/</a>	.com	Pays-Bas	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Appart à partager	<a href="http://www.appartager.com/">http://www.appartager.com/</a>	.com	USA	Co Location	Logement	Accès
Be welcome	<a href="http://www.bewelcome.org/">http://www.bewelcome.org/</a>	.org	Allemagne	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Bedy casa	<a href="http://fr.bedycasa.com/">http://fr.bedycasa.com/</a>	.com	Allemagne	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Campe dans mon jardin	<a href="http://www.campedansmonjardin.com/">http://www.campedansmonjardin.com/</a>	.com	France	Location emplacement camping	Logement	Vente excès
Co Hab	<a href="http://coab.fr">http://coab.fr</a>	.fr	France	Habitat participatif	Logement	Pratique Collaborative
Co hébergement	<a href="http://www.cohebergement.com/">http://www.cohebergement.com/</a>	.com	Suisse	Co location	Logement	Vente excès
Co stockage	<a href="http://www.costockage.fr/">http://www.costockage.fr/</a>	.fr	Irlande	Location d'espaces de stockage	Logement	Vente excès
Colocation	<a href="http://www.colocation.fr/">http://www.colocation.fr/</a>	.fr	USA	Co location	Logement	Vente excès
Colocation adulte	<a href="http://www.colocation-adulte.fr/">http://www.colocation-adulte.fr/</a>	.fr	France	Co Location	Logement	Vente excès
Couchsurfing	<a href="http://www.couchsurfing.org/">http://www.couchsurfing.org/</a>	.org	USA	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Echange définitif	<a href="http://echangedefinitif.com/">http://echangedefinitif.com/</a>	.com	France	Echange immobilier	Logement	Accès
Eco habitat groupé	<a href="http://www.ecohabitatgroupe.fr/">http://www.ecohabitatgroupe.fr/</a>	.fr	France	Conseil	Logement	Pratique Collaborative
Eco quartiers	<a href="http://www.eco-quartiers.fr">http://www.eco-quartiers.fr</a>	.fr	France	Habitat durable	Logement	Pratique Collaborative
Ensemble 2 générations	<a href="http://www.ensemble2generations.fr/">http://www.ensemble2generations.fr/</a>	.fr	France	Co Location	Logement	Vente excès
Guest to guest	<a href="http://www.guesttoguest.com/">http://www.guesttoguest.com/</a>	.com	France	Echange immobilier	Logement	Accès
Habitat groupe	<a href="http://www.habitatgroupe.org/">http://www.habitatgroupe.org/</a>	.org	France	Habitat participatif	Logement	Pratique Collaborative
Homme for exchange	<a href="http://www.homeforexchange.com">http://www.homeforexchange.com</a>	.com	USA	Echange immobilier	Logement	Accès
House trip	<a href="http://www.housetrip.fr">http://www.housetrip.fr</a>	.fr	Irlande	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Je stocke	<a href="http://jestocke.com/">http://jestocke.com/</a>	.com	France	Location d'espaces de stockage	Logement	Vente excès
Knok	<a href="http://knok.com">knok.com</a>	.com	Irlande	Echange immobilier	Logement	Accès
Misterbnb	<a href="http://www.misterbnb.com">http://www.misterbnb.com</a>	.com	France	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Morning croissant	<a href="http://www.morningcroissant.fr/">http://www.morningcroissant.fr/</a>	.fr	France	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Ophec	<a href="http://www.ophec.com/">http://www.ophec.com/</a>	.com	Canada	Habitat participatif	Logement	Pratique Collaborative
Reseau cosi	<a href="http://www.reseau-cosi.com/">http://www.reseau-cosi.com/</a>	.com	France	Co location	Logement	Pratique Collaborative
Resideclic	<a href="http://www.resideclic.com/">http://www.resideclic.com/</a>	.com	France	Conseil	Logement	Pratique Collaborative
Roomorama	<a href="https://www.roomorama.com/">https://www.roomorama.com/</a>	.com	USA	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Séjourning	<a href="http://www.sejourning.com/">http://www.sejourning.com/</a>	.com	France	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Servas France	<a href="http://www.servas-france.org">http://www.servas-france.org</a>	.org	France	Hébergement gratuit voyageurs	Logement	Pratique Collaborative
Smoovup	<a href="http://www.smoovup.com/">http://www.smoovup.com/</a>	.com	France	Co Location	Logement	Accès
Switch around	<a href="http://www.switcharound.com">www.switcharound.com</a>	.com	France	Echange immobilier	Logement	Accès
Terra cités	<a href="http://www.terracesites.fr/">http://www.terracesites.fr/</a>	.fr	France	Habitat durable	Logement	Pratique Collaborative
Toits de choix	<a href="http://www.toitsdechoix.com/">http://www.toitsdechoix.com/</a>	.com	France	Habitat participatif	Logement	Pratique Collaborative
Tripping	<a href="https://www.tripping.com/">https://www.tripping.com/</a>	.com	USA	Location logement touriste	Logement	Vente excès
Troc de maison	<a href="http://www.trocmaison.com/">http://www.trocmaison.com/</a>	.com	USA	Echange immobilier	Logement	Accès
Troc maison	<a href="https://www.trocmaison.com/fr/">https://www.trocmaison.com/fr/</a>	.com	USA	Echange immobilier	Logement	Accès
Windu	<a href="http://www.wimdu.fr">http://www.wimdu.fr</a>	.fr	USA	Location logement touriste	Logement	Vente excès

Site	Adresse site	.	Emplacement serveur	Definition simplifiée	Thème	Catégorie
123 en voiture	<a href="http://www.123envoiture.com/">http://www.123envoiture.com/</a>	.com	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Agimobile - Citynova	<a href="http://www.agimobile.fr">http://www.agimobile.fr</a>	.fr	France	Auto partage	Mobilité	Pratique Collaborative
Autolib	<a href="https://www.autolib.eu/fr/">https://www.autolib.eu/fr/</a>	.eu	France	Auto partage	Mobilité	Pratique Collaborative
Blablacar - Covoiturage	<a href="http://www.blablacar.fr">http://www.blablacar.fr</a>	.fr	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Buzz car - Cityzen car	<a href="http://www.buzzcar.com/">http://www.buzzcar.com/</a>	.com	Irlande	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Carpooling	<a href="http://www.carpooling.fr/">http://www.carpooling.fr/</a>	.fr	Allemagne	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Carsonar	<a href="http://www.carsonar.com/">http://www.carsonar.com/</a>	.com	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Citiz - France autopartage	<a href="http://citiz.coop/">http://citiz.coop/</a>	.coop	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Co jetage	<a href="http://www.cojetage.fr/">http://www.cojetage.fr/</a>	.fr	France	Location véhicules	Mobilité	Vente excès
Covivo	<a href="http://www.covivo.fr">http://www.covivo.fr</a>	.com	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Covoiturage libre	<a href="http://www.covoiturage-libre.fr">http://www.covoiturage-libre.fr</a>	.fr	Allemagne	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Deways	<a href="http://www.deways.com/">http://www.deways.com/</a>	.com	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Direct campingcar	<a href="http://www.directcampingcar.com/">http://www.directcampingcar.com/</a>	.com	France	Location véhicules	Mobilité	Vente excès
Drivy	<a href="http://www.drivy.com/">http://www.drivy.com/</a>	.com	USA	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Easy covoiturage	<a href="http://www.easycovoiturage.com/">http://www.easycovoiturage.com/</a>	.com	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Ecolutis	<a href="http://www.ecolutis.com/">http://www.ecolutis.com/</a>	.com	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Go too	<a href="http://www.gotoo.eu/">http://www.gotoo.eu/</a>	.eu	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Green Monkeys	<a href="http://www.greenmonkeys.com/">http://www.greenmonkeys.com/</a>	.com	Irlande	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Heureux cyclage	<a href="http://www.heureux-cyclage.org/">http://www.heureux-cyclage.org/</a>	.org	France	Recyclage - Récupération	Mobilité	Accès
Hitch hikers	<a href="http://www.hitchhikers.org">http://www.hitchhikers.org</a>	.org	USA	Co Voiturage	Mobilité	Pratique Collaborative
Incredible	<a href="http://www.incredible.com/fr">http://www.incredible.com/fr</a>	.com	USA	Location véhicules	Mobilité	Vente excès
Je loue mon campingcar	<a href="http://www.jelouemoncampingcar.com/">http://www.jelouemoncampingcar.com/</a>	.com	Irlande	Location véhicules	Mobilité	Vente excès
Jib	<a href="http://jib.li/#/">http://jib.li/#/</a>	.li	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Koolicar	<a href="http://www.koolicar.com/">http://www.koolicar.com/</a>	.com	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Le pouceux	<a href="http://www.lepouceux.com/">http://www.lepouceux.com/</a>	.com	Canada	Conseil	Mobilité	Pratique Collaborative
Livop	<a href="http://www.livop.fr/">http://www.livop.fr/</a>	.fr	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Lucky location	<a href="http://www.luckyloc.com/">http://www.luckyloc.com/</a>	.com	France	Location véhicules	Mobilité	Accès
Moby park	<a href="http://www.mobypark.com">http://www.mobypark.com</a>	.com	France	Location parking	Mobilité	Vente excès
Monsieur Parking	<a href="http://www.monsieurparking.com">http://www.monsieurparking.com</a>	.com	France	Location parking	Mobilité	Vente excès
Multicity Citroen	<a href="http://www.multicity.citroen.fr/">http://www.multicity.citroen.fr/</a>	.fr	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Oui car	<a href="http://www.ouicar.fr/">http://www.ouicar.fr/</a>	.fr	Irlande	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Parking à domicile	<a href="http://www.parkadom.com/">http://www.parkadom.com/</a>	.com	France	Location parking	Mobilité	Vente excès
Piggy bee	<a href="http://www.piggybee.com/">http://www.piggybee.com/</a>	.com	Afrique du Sud	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Pro voiturage	<a href="http://www.provoiturage.fr/">http://www.provoiturage.fr/</a>	.fr	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Sail sharing	<a href="http://www.sailsharing.com/fr/">http://www.sailsharing.com/fr/</a>	.com	France	Location véhicules	Mobilité	Vente excès
Stop en creuse.free	<a href="http://stopencreuse.free.fr/">http://stopencreuse.free.fr/</a>	.fr	France	Co voiturage	Mobilité	Pratique Collaborative
Swopera	<a href="http://fr.swopera.com/">http://fr.swopera.com/</a>	.com	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Troc des trains	<a href="http://www.trocdestrains.com/">http://www.trocdestrains.com/</a>	.com	France	Vente	Mobilité	Accès
Une voiture à louer	<a href="http://www.unevoiturealouer.com/">http://www.unevoiturealouer.com/</a>	.com	France	Auto partage	Mobilité	Vente excès
Vadrouille covoiturage	<a href="http://www.vadrouille-covoiturage.com/">http://www.vadrouille-covoiturage.com/</a>	.com	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Waze	<a href="https://www.waze.com/fr/">https://www.waze.com/fr/</a>	.com	Irlande	Informations	Mobilité	Pratique Collaborative
We drive	<a href="http://www.wedrive.mobi/fr/home">http://www.wedrive.mobi/fr/home</a>	.mobi	France	Co Voiturage	Mobilité	Vente excès
Wiki campers	<a href="http://www.wikicampers.fr">http://www.wikicampers.fr</a>	.fr	France	Location véhicules	Mobilité	Vente excès
Zen park	<a href="http://zenpark.com/">http://zenpark.com/</a>	.com	USA	Location parking	Mobilité	Vente excès
ADABio autoconstruction	<a href="http://www.adabio-autoconstruction.org/">http://www.adabio-autoconstruction.org/</a>	.org	France	Conseil	Savoir	Pratique Collaborative
Canvas	<a href="https://www.canvas.net/">https://www.canvas.net/</a>	.net	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Co-lab	<a href="http://www.co-lab.fr/">http://www.co-lab.fr/</a>	.fr	France	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Colibris le mouvement	<a href="http://colibris-lemouvement.org/">http://colibris-lemouvement.org/</a>	.org	USA	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Collaborative-cities	<a href="http://collaborative-cities.com/">http://collaborative-cities.com/</a>	.com	Canada	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Comment économiser	<a href="http://www.comment-economiser.fr/">http://www.comment-economiser.fr/</a>	.fr	USA	Conseil	Savoir	Pratique Collaborative
Comment réparer	<a href="http://www.commentreparer.com/">http://www.commentreparer.com/</a>	.com	France	Conseil	Savoir	Pratique Collaborative
Consocollaborative	<a href="http://consocollaborative.com/">http://consocollaborative.com/</a>	.com	France	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Course sites	<a href="https://fr.coursesites.com">https://fr.coursesites.com</a>	.com	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Coursera	<a href="https://www.coursera.org/">https://www.coursera.org/</a>	.org	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Cup of teach	<a href="https://www.cupofteach.com/">https://www.cupofteach.com/</a>	.com	France	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Eco frugal project	<a href="http://www.ecofrugalproject.org/">http://www.ecofrugalproject.org/</a>	.org	Allemagne	Conseil	Savoir	Pratique Collaborative
EdX	<a href="https://www.edx.org">https://www.edx.org</a>	.org	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Fablab	<a href="http://fablab.fr/">http://fablab.fr/</a>	.fr	France	Réalisation de projets	Savoir	Pratique Collaborative
Fidbacks	<a href="https://www.fidbacks.com">https://www.fidbacks.com</a>	.com	USA	Réalisation de profils	Savoir	Pratique Collaborative
Fing	<a href="http://fing.org/">http://fing.org/</a>	.org	France	Réalisation de projets	Savoir	Pratique Collaborative
Fold.it	<a href="https://fold.it/portal/">https://fold.it/portal/</a>	.it	USA	Plateforme peer-to-peer	Savoir	Pratique Collaborative
Framablog	<a href="http://www.framablog.org">http://www.framablog.org</a>	.org	France	Plateforme peer-to-peer	Savoir	Pratique Collaborative
Framasoft	<a href="http://www.framasoft.net/">http://www.framasoft.net/</a>	.net	France	Logiciels libres	Savoir	Pratique Collaborative
Hello asso	<a href="http://www.helloasso.com/">http://www.helloasso.com/</a>	.com	France	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Hello Mentor	<a href="https://www.hellomentor.co/">https://www.hellomentor.co/</a>	.co	Colombie	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Instructure	<a href="http://www.instructure.com/">http://www.instructure.com/</a>	.com	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Internetactu	<a href="http://www.internetactu.net/">http://www.internetactu.net/</a>	.net	France	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Koom	<a href="http://www.koom.org">http://www.koom.org</a>	.org	France	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
La vie cheap	<a href="http://laviecheap.wordpress.com">http://laviecheap.wordpress.com</a>	.com	USA	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Learn	<a href="http://leearn.com">http://leearn.com</a>	.com	France	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Les trocheurs	<a href="http://www.lestrocheurs.fr/">http://www.lestrocheurs.fr/</a>	.fr	France	Partage de temps	Savoir	Vente excès
Open Bidouille	<a href="http://openbidouille.net/">http://openbidouille.net/</a>	.net	USA	Conseil	Savoir	Pratique Collaborative
Ouishare	<a href="http://ouishare.net/fr/">http://ouishare.net/fr/</a>	.net	Pays-Bas	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Outilscollaboratifs	<a href="http://outilscollaboratifs.com/">http://outilscollaboratifs.com/</a>	.com	USA	Logiciels libres	Savoir	Pratique Collaborative
p2pfoundation	<a href="http://p2pfoundation.net/">http://p2pfoundation.net/</a>	.net	USA	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Proame	<a href="http://www.proame.net/">http://www.proame.net/</a>	.net	Allemagne	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Rers-asso	<a href="http://www.rers-asso.org/">http://www.rers-asso.org/</a>	.org	Canada	Conseil	Savoir	Pratique Collaborative
Shareable	<a href="http://www.shareable.net/">http://www.shareable.net/</a>	.net	USA	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Sharelex	<a href="http://www.sharelex.org/">http://www.sharelex.org/</a>	.org	Irlande	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Skilio	<a href="http://www.skilio.com/">http://www.skilio.com/</a>	.com	Royaume-Uni	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Skilledup	<a href="http://www.skilledup.com">http://www.skilledup.com</a>	.com	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Time exchange	<a href="http://thetimeexchange.wordpress.com/">http://thetimeexchange.wordpress.com/</a>	.gr	USA	Partage de temps	Savoir	Pratique Collaborative
Tinkuy	<a href="http://www.tinkuy.fr/">http://www.tinkuy.fr/</a>	.fr	France	Conseil	Savoir	Pratique Collaborative
Trade school	<a href="http://tradeschool.coop/">http://tradeschool.coop/</a>	.coop	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Udemy	<a href="https://www.udemy.com/">https://www.udemy.com/</a>	.com	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Un truc par jour	<a href="http://www.untrucparjour.blogspot.com">www.untrucparjour.blogspot.com</a>	.com	USA	Site Forum Blog	Savoir	Pratique Collaborative
Unishared	<a href="http://www.unishared.com/">http://www.unishared.com/</a>	.com	USA	Formation	Savoir	Pratique Collaborative
Wiithaa	<a href="http://www.wiithaa.com/">http://www.wiithaa.com/</a>	.com	Suisse	Formation	Savoir	Pratique Collaborative

Site	Adresse site	.	Emplacement serveur	Definition simplifiée	Thème	Catégorie
Accorderie	<a href="http://www.accorderie.fr/">http://www.accorderie.fr/</a>	.fr	France	SEL Système d'échange local	Services	Acces
Animal futé	<a href="http://www.animal-fute.com/">http://www.animal-fute.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Acces
Après l'achat	<a href="http://www.apreslachat.com/">http://www.apreslachat.com/</a>	.com	France	Conseil	Services	Pratique Collaborative
B2b en trade	<a href="http://www.b2b-en-trade.com/">http://www.b2b-en-trade.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Acces
Banque du temps	<a href="http://www.banquedutemps.com/">http://www.banquedutemps.com/</a>	.com	Allemagne	SEL Système d'échange local	Services	Acces
Barter and Trade	<a href="http://www.b-n-t.eu">http://www.b-n-t.eu</a>	.eu	Allemagne	SEL Système d'échange local	Services	Acces
Buuyers	<a href="http://www.buuyers.com/">http://www.buuyers.com/</a>	.com	Allemagne	Vente	Services	Vente excès
Dixième famille	<a href="http://www.dixiemefamille.com">http://www.dixiemefamille.com</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Echange service	<a href="http://www.echange-service.com/">http://www.echange-service.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Entraide consoglobe	<a href="http://entraide.consoglobe.com/">http://entraide.consoglobe.com/</a>	.com	France	Vente	Services	Vente excès
Expédiez entre vous	<a href="http://www.expediezentrevous.com/">http://www.expediezentrevous.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Vente excès
Friz biz	<a href="https://www.frizbiz.com/">https://www.frizbiz.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Handlerz	<a href="http://handlerz.com/fr/">http://handlerz.com/fr/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Ifixit	<a href="http://www.ifixit.com/">http://www.ifixit.com/</a>	.com	USA	Conseil	Services	Pratique Collaborative
Je t'aide	<a href="http://www.jetaide.com">http://www.jetaide.com</a>	.org	USA	Conseil	Services	Pratique Collaborative
Le bon échange	<a href="http://www.lebonechange.com">http://www.lebonechange.com</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Les Eco habitants	<a href="http://www.lesecohabitants.fr/">http://www.lesecohabitants.fr/</a>	.fr	France	Conseil	Services	Pratique Collaborative
Ma résidence	<a href="http://www.ma-residence.fr/">http://www.ma-residence.fr/</a>	.fr	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Mon abeille	<a href="http://www.monabeille.fr/">http://www.monabeille.fr/</a>	.fr	France	SEL Système d'échange local	Services	Vente excès
Peuplade	<a href="http://www.peuplade.fr">http://www.peuplade.fr</a>	.fr	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Repar tout - Billiz	<a href="http://www.repar-tout.com/">http://www.repar-tout.com/</a>	.com	France	Conseil	Services	Pratique Collaborative
Scoovie	<a href="http://www.sailsharing.com/fr/">http://www.sailsharing.com/fr/</a>	.com	Belgique	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Servisphere	<a href="http://www.servisphere.com/">http://www.servisphere.com/</a>	.com	USA	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Stootie	<a href="http://stootie.com/">http://stootie.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Troc services	<a href="http://www.troc-services.com/">http://www.troc-services.com/</a>	.com	USA	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Trouvons	<a href="http://troovon.com/">http://troovon.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Voisineo	<a href="http://www.voisineo.com/">http://www.voisineo.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Yaka s'aider	<a href="http://www.yakasaider.fr/">http://www.yakasaider.fr/</a>	.fr	Allemagne	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
You need	<a href="http://www.yooneed.com/">http://www.yooneed.com/</a>	.com	France	SEL Système d'échange local	Services	Pratique Collaborative
Arrêt minute (Pomerol)	<a href="http://arretminute.fr/">http://arretminute.fr/</a>	.fr	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Atelier médias (Lyon)	<a href="http://atelier-medias.org/">http://atelier-medias.org/</a>	.org	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Bureaux à partager	<a href="http://www.bureauxapartager.com/">http://www.bureauxapartager.com/</a>	.com	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Co Work (Grenoble)	<a href="http://www.co-work.fr/">http://www.co-work.fr/</a>	.fr	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Co working France	<a href="http://www.coworking-france.net/">http://www.coworking-france.net/</a>	.net	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Comptoir numérique (St Etienne)	<a href="http://www.comptoir-numerique.fr/">http://www.comptoir-numerique.fr/</a>	.fr	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Copass	<a href="http://copass.org/">http://copass.org/</a>	.org	Irlande	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Coworking Dijon	<a href="http://www.coworkingdijon.org/">http://www.coworkingdijon.org/</a>	.org	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Coworking initiatives	<a href="http://coworkinginitiatives.com/">http://coworkinginitiatives.com/</a>	.com	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Coworking La Rochelle	<a href="http://coworkinglarochelle.fr/">http://coworkinglarochelle.fr/</a>	.fr	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Coworking Lille	<a href="http://www.coworkinglille.com/">http://www.coworkinglille.com/</a>	.com	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
l Bureau bisontin (Besançon)	<a href="http://www.ibureaubisontin.com/">http://www.ibureaubisontin.com/</a>	.com	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Job a pic	<a href="http://www.jobapic.fr/">http://www.jobapic.fr/</a>	.fr	France	Recrutement entre particuliers	Travail	Acces
Jobs en boîte	<a href="http://www.jobsenboite.com/">http://www.jobsenboite.com/</a>	.com	France	Essais d'emplois	Travail	Acces
La boate (Marseille)	<a href="http://laboate.com/">http://laboate.com/</a>	.com	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
La cantine (Nantes)	<a href="http://cantine.atlantic2.org/">http://cantine.atlantic2.org/</a>	.org	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
La cantine (Paris)	<a href="http://lacantine.org/">http://lacantine.org/</a>	.org	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
La cantine (Rennes)	<a href="http://www.lacantine-rennes.net/">http://www.lacantine-rennes.net/</a>	.net	USA	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
La coroutine (Lille)	<a href="http://www.lacoroutine.org/">http://www.lacoroutine.org/</a>	.org	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
La méléée (Toulouse)	<a href="http://www.lamelee.com/">http://www.lamelee.com/</a>	.com	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
La Mutinerie (Paris)	<a href="http://www.mutinerie.org/">http://www.mutinerie.org/</a>	.org	Allemagne	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
La ruche (Paris)	<a href="http://la-ruche.net/">http://la-ruche.net/</a>	.net	Allemagne	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
lavomatic (Paris)	<a href="http://www.lavomatic.fr/">http://www.lavomatic.fr/</a>	.fr	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Lilian ricaud	<a href="http://www.lilianricaud.com">http://www.lilianricaud.com</a>	.com	USA	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
L'usine à Belfort	<a href="http://www.lusineabelfort.fr/">http://www.lusineabelfort.fr/</a>	.fr	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Neo nomade	<a href="http://www.neo-nomade.com/">http://www.neo-nomade.com/</a>	.com	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Next Coworking (Paris)	<a href="http://next-coworking.com/">http://next-coworking.com/</a>	.com	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Pertmut job - Echange d'emplois	<a href="http://www.pertmutjob.com/">http://www.pertmutjob.com/</a>	.com	France	Echange d'emplois	Travail	Pratique Collaborative
Share desk - Desk wanted	<a href="http://www.sharedesk.net/">http://www.sharedesk.net/</a>	.net	USA	Co Working	Travail	Vente excès
Soleilles cowork (Paris)	<a href="http://www.soleillescowork.com/">http://www.soleillescowork.com/</a>	.com	Royaume-Uni	Co Working	Travail	Pratique Collaborative
Youpi job	<a href="http://www.youpijob.fr/">http://www.youpijob.fr/</a>	.fr	France	Recrutement entre particuliers	Travail	Acces
Zevillage	<a href="http://www.zevillage.net/">http://www.zevillage.net/</a>	.net	France	Co Working	Travail	Pratique Collaborative

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Documentation officielle :**

Banque de France – “Les dangers liés au développement des monnaies virtuelles: l'exemple du *bitcoin*”, Focus n°10, décembre 2013.

Banque de France – “Guide du financement participatif (*crowdfunding*) à destination des plateformes et des porteurs de projet”, [http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/acp/Communication/Communiqués%20de%20presse/20130514-guide-professionnel-crowdfunding.pdf](http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acp/Communication/Communiqués%20de%20presse/20130514-guide-professionnel-crowdfunding.pdf), 14/05/2013.

Banque Mondiale – “Utilisateurs Internet (pour 100 personnes)”, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IT.NET.USER.P2/countries/1W?display=default>

Centre d'Analyse Stratégique – “Internet: prospective 2030”, Sous la direction de Laurent Gille et Jacques-François Marchandise, juin 2013, <http://www.strategie.gouv.fr/content/etude-dynamique-internet-2030>

Comité économique et social européen – “La consommation collaborative ou participative: un modèle de développement durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle”, INT/686, 21 janvier 2014.

CREDOC - « Le consommateur va-t-il changer durablement de comportement avec la crise ? », Pascale Hébel, Nicolas Siounandan, Franck Lehuede, Cahier de recherche n°268, Décembre 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C268.pdf>

Deloitte – « [\*Technology, Media & Telecommunications Predictions\*](#) », 2013, 68 pages.

Documentation Française – « *Pour une économie positive* », Jacques Attali, Septembre 2013, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000625/0000.pdf>

Etude Altimeter sur l'Economie collaborative, <http://consocollaborative.com/3682-nouvelle-etude-sur-limpact-a-venir-de-leconomie-collaborative.html>, Juin 2013.

Etude Insee Première - « [\*L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile\*](#) », Vincent Gombault, division Conditions de vie des ménages, Juin 2013.

Etude Ipsos – « Les Français et les pratiques collaboratives : Qui fait quoi ? Et Pourquoi ? », Janvier 2013, <http://ademe.typepad.fr/files/ademe-pratiques-collaboratives-08.02.13.pdf>

Etude TNS-Sofres et de l'Observatoire de la confiance - « Nouvelles consommations, nouvelle confiance : les français et la consommation collaborative », Novembre 2013, <http://www.tns-sofres.com///sites/default/files/2013.11.14-confiance.pdf>

European Crowdfunding Network – “[\*Review of Crowdfunding Regulation, Interpretations of existing regulation concerning crowdfunding in Europe, North America and Israël\*](#)”, octobre 2013.

FBI – “*Bitcoin virtual currency: unique features present distinct challenges for deterring illicit activity*”, 24 avril 2012, <http://cryptome.org/2012/05/fbi-bitcoin.pdf>

Secretaria Nacional de Planificacion y Desarrollo – “*Plan Nacional para el Buen Vivir 2013-2017*”, 24 juin 2013, 600 pages, <http://buenvivir.gob.ec/versiones-plan-nacional#tabs1>

*Tax & Legal Work Group of the European Crowdfunding Network - « Review of Crowdfunding Regulation : interpretations of existing regulation concerning crowdfunding in Europe, North America and Israël », octobre 2013.*

### **Ouvrages généraux :**

ANDERSON, Chris, *Free ! Entrez dans l'économie du gratuit*, Ed. Pearson, 2009, 312 pages.

ANDERSON, Chris, *La longue traîne : Quand vendre moins, c'est vendre plus*, Ed. Flammarion, 2012, 400 pages.

ANDERSON, Chris, *Makers : la nouvelle révolution industrielle*, Ed. Pearson, 2012, 309 pages.

BENKLER, Yochai, *The Wealth of Networks, Creative Commons Attribution/Non-commercial license*, 2006, 37 pages.

BOTSMAN, Rachel et ROGERS, Roo, *What's mine is yours : the rise of collaborative consumption*, HarperCollins, 2010, 304 pages.

DUMORTIER, Edouard, *L'avènement de la consommation collaborative : quel modèle économique en France en 2030?*, IlokYou.com : [http://www.ilokyou.com/public/pdf/livre\\_blanc.pdf](http://www.ilokyou.com/public/pdf/livre_blanc.pdf), avril 2013, 21 pages.

EYCHENNE, Fabien, *Fab Lab : L'avant-garde de la nouvelle révolution industrielle*, FYP Editions, 2012, 112 pages.

LESSIG, Lawrence, *Free Culture: How Big Media Uses Technology and the Law to Lock Down Culture and Control Creativity, Creative Commons Attribution/Non-commercial license*, 25 mars 2004.

MARQUET, Anaïs, « Le *crowdfunding* en capital et sa valeur ajoutée pour les professionnels du *venture capital* en Belgique », Mémoire de master en Gestion de l'Entreprise sous la direction de Charles-Albert de Raditzky, ICHEC, Bruxelles, 2013.

NOVEL, Anne-Sophie et RIOT, Stéphane, *Vive la Co-révolution : pour une société collaborative*, Paris : Collection Manifestô Alternatives, 2012, 240 pages.

NOVEL, Anne-Sophie, *La vie share*, Paris : Collection Manifestô Alternatives, 2013, 173 pages.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Ed. Flammarion, 2011, 256 pages.

ROSNAY (de), Joël, *Surfer la vie : comment sur-vivre dans la société fluide*, Ed. Les liens qui Libèrent, 2012, 240 pages.

RIFKIN, Jeremy, *L'âge de l'accès : la nouvelle culture du capitalisme*, Edition La découverte, 2005, 406 pages.

RIFKIN, Jeremy, *La troisième révolution industrielle : comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Editions : Les liens qui libèrent, 2012, 414 pages.

WEBER, Max, *Le savant et le politique*, Edition La découverte, 2003, 210 pages.

## **Articles de presse :**

ARNAUD, Philippe, « La troisième révolution industrielle de Jeremy Rifkin », Le Monde.fr : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/23/la-troisieme-revolution-industrielle-de-jeremy-rifkin\\_1633136\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/23/la-troisieme-revolution-industrielle-de-jeremy-rifkin_1633136_3232.html), 23/01/2012.

ALGAR, Ray, « *Collaborative consumption* », Revue Leisure Report, Avril 2007, pp 16-17.

BAUWENS, Michel, « De nouvelles entreprises pour mieux répartir la valeur des communs », Withoutmodel, <http://www.withoutmodel.com/michel-bauwens/mieux-rpartir-valeur-communs/>, 10/12/2013.

BERLINGEN, Flore, « L'économie collaborative est-elle aussi sociale et solidaire ? », Le Labo : <http://www.lelabo-ess.org/?L-economie-collaborative-est-elle>, 02/12/2013.

BLAIN, Nicolas, « L'innovation frugale : concevoir mieux avec moins », Courant Positif, <http://www.courantpositif.fr/linnovation-frugale-concevoir-mieux-avec-moins/>, 09/08/2013.

BOUCHE, Genviève, « Economie de la contribution et économie contributive », Les Echos.fr : <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/politique-eco-conjoncture/politique-economique/221175031/economie-contribution-et-e>, 26/06/2013.

BRENNAN, Emily, « *Airbnb Hosts Campaign Against New York Subpoena* », The New York Times, <http://intransit.blogs.nytimes.com/2013/10/18/airbnb-hosts-campaign-against-new-york-subpoena/>, 18/10/2013.

BRUNET, Olivier, « *Crowdfunding*, simplification en vue le 14 février », Tout sur les placements.com : [http://www.toutsurlesplacements.com/crowdfunding-simplification-en-vue-le-14-fevrier.html?utm\\_content=buffer06028&utm\\_medium=social&utm\\_source=twitter.com&utm\\_campaign=buffer#.UvVINru9LCS](http://www.toutsurlesplacements.com/crowdfunding-simplification-en-vue-le-14-fevrier.html?utm_content=buffer06028&utm_medium=social&utm_source=twitter.com&utm_campaign=buffer#.UvVINru9LCS), 06/02/2014.

CAILHOL, Amandine, « L'économie frugale : « Faire mieux avec moins » », Libération.fr : [http://www.liberation.fr/economie/2014/03/02/l-economie-frugale-faire-mieux-avec-moins\\_983974](http://www.liberation.fr/economie/2014/03/02/l-economie-frugale-faire-mieux-avec-moins_983974), 02/03/2014.

Les DOSSIERS DE L'ATELIER, [http://www.atelier.net/trends/files/economie-collaborative-se-doucement-une-place-ecosysteme\\_421027?delta=3#article](http://www.atelier.net/trends/files/economie-collaborative-se-doucement-une-place-ecosysteme_421027?delta=3#article),

DEHORTER, Nicolas, « *Crowdfunding*, mode d'emploi », [http://www.cowfunding.fr/uploads/media/media\\_file/crowdfundingweb-131004072834-phpapp01-15.pdf](http://www.cowfunding.fr/uploads/media/media_file/crowdfundingweb-131004072834-phpapp01-15.pdf), septembre 2013, 40 pages.

DESTAIS, Christophe, « Les *bitcoins* peuvent-ils inspirer confiance ? », Blog du CEPII : <http://www.cepii.fr/BLOG/fr/post.asp?IDcommuniqu=283>, 03/03/2014.

DURIEZ, Julien, « Les dix sites collaboratifs qui vont changer l'économie », La Croix.com : <http://www.la-croix.com/Solidarite/Actualite/Les-dix-sites-collaboratifs-qui-vont-changer-l-economie-2013-09-03-1006049>, 03/09/2013.

DUSSAPT, Chloé, « Le français sera-t-il la langue la plus parlée en 2050 ? », Challenge.fr : <http://www.challenges.fr/economie/20140320.CHA1821/le-francais-sera-t-il-la-langue-la-plus-parlee-en-2050.html>, 20/03/2014.

ESPOSITO, Odile, « Tendances 2014 : la fin de la propriété ? », La Tribune.fr : <http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131220trib000802118/tendances-2014-la-fin-de-la-propriete-.html#!>, 26/12/2013.

GICQUEL, Camille, « Comment faire de l'économie collaborative un « modèle généralisable » ? », Regards sur le numérique : <http://www.rslmag.fr/post/2013/08/29/Comment-faire-de-leconomie-collaborative-un-modele-generalisable-.aspx>, 29/08/2013.

GUILLAUD, Hubert, « La régulation de l'économie collaborative en question », Internetactu.net : <http://www.internetactu.net/2013/01/31/la-regulation-de-leconomie-collaborative-en-question/>, 31/01/2013.

HARRIS, Elizabeth A., « *The Airbnb Economy in New York : Lucrative but Often Illegal* », The New York Times : [http://www.nytimes.com/2013/11/05/nyregion/the-airbnb-economy-in-new-york-lucrative-but-often-unlawful.html?pagewanted=all&\\_r=1&](http://www.nytimes.com/2013/11/05/nyregion/the-airbnb-economy-in-new-york-lucrative-but-often-unlawful.html?pagewanted=all&_r=1&), 04/11/2013.

HERLIN, Philippe, « Comment le profil des utilisateurs du *bitcoin* permet de prédire son avenir », Atlantico.fr : <http://www.atlantico.fr/decryptage/comment-profil-utilisateurs-bitcoin-permet-predire-avenir-philippe-herlin-993929.html>, 26/02/2014.

HORNY, Gérard, « Les Etats s'intéressent enfin à la « chose » *bitcoin* », Slate.fr : <http://www.slate.fr/story/82525/autorites-bitcoin>, 28/01/2014.

LEONARD, Antonin, « La nouvelle économie du partage », Consocollaborative.com : <http://consocollaborative.com/983-economie-du-partage-consommation-collaborative.html>, 12/05/2011.

LEONARD, Antonin, « L'économie collaborative est avant tout une questions culturelle », Viuz : <http://www.viuz.com/2013/08/26/interview-antonin-leonard-ouishare-leconomie-collaborative-est-avant-tout-une-question-culturelle/#v1DYR24FtkyF8KDz.99>, 26/08/2013.

LEJOUX, Christine, « Crowdfunding : les règles du jeu bientôt édictées », La Tribune.fr : <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20140108trib000808429/crowdfunding-les-regles-du-jeu-bientot-edictees.html>, 08/01/2014.

LEJOUX, Christine, « Crowdfunding : le projet de réglementation du secteur fait débat », La Tribune, <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20131118trib000796354/crowdfunding-le-projet-de-reglementation-du-secteur-fait-debat.html>, 18/11/2013

LEOUZON, Roxane, « Montréal devrait miser sur l'économie de partage », Métro : <http://journalmetro.com/actualites/montreal/445584/montreal-devrait-miser-sur-leconomie-de-partage/>, 10/02/2014.

MARIN, Jérôme, « Un sénateur américain veut interdire le bitcoin », Le Monde.fr : <http://siliconvalley.blog.lemonde.fr/2014/02/28/un-senateur-americain-veut-interdire-le-bitcoin/>, 28/02/2014.

MARIN, Jérôme, « Après la faillite de MtGox, la pression monte pour réglementer le bitcoin », Le Monde.fr : [http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/01/apres-la-faillite-de-mtgox-la-pression-monte-pour-reglementer-le-bitcoin\\_4375967\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/01/apres-la-faillite-de-mtgox-la-pression-monte-pour-reglementer-le-bitcoin_4375967_3234.html), 01/03/2014.

MARIN, Jérôme, interview de Jeremy Allaire, « Aucun obstacle pour réguler le *bitcoin* », LeMonde.fr : <http://siliconvalley.blog.lemonde.fr/2014/03/12/aucun-obstacle-pour-reguler-le-bitcoin/>, 12/03/2014.

MONOD, Olivier, « Sur le *DarkNet*, on achète et on vend de la drogue entre particuliers », L'Express.fr : [http://www.lexpress.fr/high-tech/sur-le-darknet-on-achete-et-on-vend-de-la-drogue-entre-particuliers\\_1301603.html](http://www.lexpress.fr/high-tech/sur-le-darknet-on-achete-et-on-vend-de-la-drogue-entre-particuliers_1301603.html), 05/12/2013.

NOVEL, Anne-Sophie, « Décroissante, pirate ou séduisante : quels sont les nouveaux visages de la consommation ? », Blog du Monde : <http://alternatives.blog.lemonde.fr/2014/01/29/decroissante-pirate-ou-seduisante-quels-sont-les-nouveaux-visages-de-la-consommation/>, 29/01/2014.

OWYANG, Jeremiah, « *Corporations must join the Collaborative Economy* », <http://www.web-strategist.com/blog/2013/06/04/report-corporations-must-join-the-collaborative-economy/>, 04/06/2013.

PETERS, Adèle, « *Radical collaboration* », Site *Worldchanging*, <http://www.worldchanging.com/archives/010478.html>, 16/09/2009.

PORIER, Jérôme, « La France se met à l'heure du *crowdfunding* », Le Monde.fr : [http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/20/la-france-se-met-a-l-heure-du-crowdfunding\\_3499710\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/20/la-france-se-met-a-l-heure-du-crowdfunding_3499710_3234.html), 20 octobre 2013.

POIRSON, Brune, et MIALHE, Nicolas, « L'innovation frugale, une approche indienne du capitalisme », L'Express.fr : [http://www.lexpress.fr/emploi/business-et-sens/l-innovation-frugale-une-approche-indienne-du-capitalisme\\_1239341.html](http://www.lexpress.fr/emploi/business-et-sens/l-innovation-frugale-une-approche-indienne-du-capitalisme_1239341.html), 11/04/2013.

QUEIROZ de, Julie-Anne, « Le *crowdfunding*, nouveau sésame pour financer ses études ? », Le Figaro.fr : <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/le-crowdfunding-nouveau-sesame-pour-financer-ses-etudes-3628/>, 06/12/2013.

RADJOU, Navi, « Société innovante : l'Europe peut-elle devenir le leader de l'innovation frugale ? », Les Echos.fr : <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/energies-environnement/developpement-durable/221176393/societe-innovante-europe-peu>, 09/07/2013.

RAULINE, Nicolas, « Airbnb pourrait être valorisé 10 Md\$ », Les Echos.fr : <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0203387480271-airbnb-pourrait-etre-valorise-10-milliards-de-dollars-658698.php>, 21/03/2014.

RISTERUCCI, Fabien, « Un nouveau modèle de croissance possible en France », Les Echos.fr : <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/politique-eco-conjoncture/politique-economique/221146340/nouveau-modele-croissance->, 01/05/2012.

RISTERUCCI, Fabien, « L'émergence de la finance participative pour un nouveau modèle de croissance en France », Les Echos.fr : <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/politique-eco-conjoncture/politique-economique/221173232/emergence-finance-particip>, 28/05/2013.

RISTERUCCI, Fabien, « *France to bolster up its Crowdfunding industry* », Les Echos.fr : <http://lecercle.lesechos.fr/entrepreneur/developpement/221179188/france-to-bolster-up-its-crowdfunding-industry#>, 10/09/2013.

SAUSSEREAU, Laurent, « Vers l'économie du don », Les Echos.fr : <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/social/relations-sociales/221145060/vers-leconomie-don>, 28/03/2012.

STALLMAN, Richard, « Pourquoi « l'open source » passe à côté du problème que soulève le logiciel libre », gnu.org : <https://www.gnu.org/philosophy/open-source-misses-the-point.fr.html>.

STUCKI, Dominique, « *Crowdfunding* ou finance participative : un cadre juridique trop contraignant », La Tribune.fr : <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20131122trib000797322/crowdfunding-ou-finance-participative-un-cadre-juridique-trop-contraignant.html>, 22/11/2013.

TARBY, Julien, « L'innovation frugale, la nouvelle stratégie industrielle qui nous vient des pays émergents », Le nouvel Economiste.fr : <http://www.lenouveleconomiste.fr/linnovation-frugale-12299/>, 07/10/2011.

#### **Vidéos :**

Discours de Rafael Correa sur le logiciel libre, prononcé le 21 septembre 2012 : <https://www.youtube.com/watch?v=Zjajy-ia-SE>

Documentaire de 80'de Tiffany Shlain - *Connected* - printemps 2011 – Bande annonce : <http://www.youtube.com/watch?v=2Og60e0zyu8&list=PL20B3D4C23CBA2B3B&feature=c4-overview-vl>

Interview de Navi Radjou, l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) : <http://www.courantpositif.fr/linnovation-frugale-concevoir-mieux-avec-moins/>

#### **Sites Internet :**

##### ***Acteurs de l'économie collaborative***

Association des professionnels du *crowdfunding* en France : <http://financeparticipative.org/>

Bitcoinomie, l'actualité du bitcoin et des monnaies virtuelles : <http://www.bitcoinomie.fr/>

Consommation collaborative : <http://consocollaborative.com/>

Fondation 2P2 : [http://p2pfoundation.net/Main\\_Page](http://p2pfoundation.net/Main_Page)

Observatoire société et consommation : <http://www.lobsoco.com/>

Le blog de Philippe Moati, professeur d'économie à l'Université Paris-Diderot: <http://www.philippe-moati.com/>

*With out Model, Forwarders Community* : <http://www.withoutmodel.com/>